



Portrait

**Robin
Dyrieux**
L'Évangile en
bandoulière

Actualités

**La vie scolaire
fleurit
dans l'enseignement
agricole**



Initiatives

**L'art, moteur
des apprentissages**

Réflexion

**Situation
d'urgence
et acte éducatif**

Culture

**Édition
Livres
Multimédia**

www.scolanet.org

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 295, juin 2005, 4,50 €



**UNE
ARCHITECTURE
SANS MURS...**

**Hommage
au père Max Cloupet
pp. 48 à 51**

DANS LA CONTINUITÉ DES ASSISES



Ouvrir un espace de confiance

L'ALPHABET DE LA PERSONNE

L'exemplaire : 12 €

10 € à partir de 5 exemplaires / 8 € à partir de 10 exemplaires
7 € à partir de 50 exemplaires / 6 € à partir de 100 exemplaires

Nom /Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires.

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC : 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

Éditorial

Père Cloupet, merci ! 5

Actualités

Enseignement catholique 6

Éducation 15

Religion 18

Revue Express/Agenda/BO 20

Portrait

**Robin Durieux
L'Évangile en bandoulière** 32

■ Une enfance marseillaise tranquille et, à 19 ans, un passage au séminaire. Mais, c'est auprès des jeunes en difficulté que Robin Durieux est appelé comme éducateur spécialisé. Aujourd'hui, cet homme à l'itinéraire atypique est animateur en pastorale scolaire et chanteur à ses heures perdues...

Initiatives

École, collège et lycée
**L'art, moteur
des apprentissages** 34

■ Un vaste plan arts et culture a fait de l'Auvergne une terre pleine de promesses pour l'éveil artistique des élèves. Tour d'horizon des projets en cours et à venir.

Primaire et collège
**Et si les élèves avaient des
choses à s'apprendre ?** 36

■ Quand on enseigne par la coopération, on transmet la valeur de la coopération. Tel est le credo de deux enseignantes de lettres qui font vivre un réseau d'échanges réciproques de savoirs à l'institution Jeanne-d'Arc d'Argentat (Corrèze).

Formation

Promotion VAE 38

■ Depuis la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, chacun peut faire valider les acquis de son expérience pour acquérir tout ou partie d'un diplôme, titre ou qualification professionnelle. Mode d'emploi, premier bilan et perspectives pour l'enseignement catholique.

Gestion

**Optimiser la formation des
personnels non enseignants** 40

■ La formation des personnels éducatifs, administratifs et de service, rémunérés par les Ogec, doit être encouragée. De nouveaux accords qui la définissent vont être signés par l'enseignement catholique.



Dossier

Une architecture sans murs... 23

Construire un bâtiment scolaire n'est pas un acte anodin. Les lois de décentralisation de 1986, confiant la gestion scolaire aux collectivités territoriales, ont permis une plus grande innovation en matière architecturale. Mais, au-delà des murs, fussent-ils de verre et non plus de béton, la manière dont seront placés les acteurs favorisera ou non l'innovation pédagogique.

Réflexion

Situation d'urgence et acte éducatif 42

■ De la nécessité de dépasser l'acte ponctuel de générosité, comme lors du tsunami, et de mettre en place une véritable fraternité durable.

La mer est l'avenir de l'homme 44

■ Quand il en parle, son cœur bat plus fort... et le nôtre aussi. Christian Buchet est fou d'amour pour la mer. Une passion que le vice-doyen de la faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris voudrait communiquer à l'enseignement catholique.

Écoles et entreprises : si proches, si loin... 46

■ Dans *École, vers le déclin ?*, des grands patrons donnent leurs idées sur l'école. Dominique Moreau, un pédagogue issu de l'entreprise, a lu ce livre pour *Enseignement catholique actualités*.

Les pauvres et leur histoire 47

■ De l'arrestation de Jean Valjean aux appels de l'abbé Pierre ou à la création d'Aide à toute détresse par le père Joseph Wresinski, c'est l'histoire des pauvres que livre l'historien Pierre Pierrard dans son dernier ouvrage.

Hommage

Le père Max Cloupet ne laissait personne indifférent 48

■ Originaire de Libourne, prêtre du diocèse de Bordeaux, le père Max Cloupet, figure marquante de l'enseignement catholique et de l'Église de France, est décédé le jeudi 26 mai 2005, à l'âge de 74 ans.

Culture

Édition ■ Douze millions d'exemplaires vendus en 2004 et bientôt un film : *Da Vinci Code*, polar ésotérique, reflète une mode à laquelle n'échappe pas la littérature jeunesse. 52

Livres ■ Une sélection de 15 titres. 54

Multimédia ■ Internet, CD et télévision. 57

LE BTS : UN PARCOURS EN ÉTAPES DANS LES ÉTUDES SUPÉRIEURES



Une
plaquette
conçue
par

RÉSEAU SUP
Réseau National d'Enseignement Supérieur Professionnel Privé

Réseau National
d'Enseignement Supérieur

LE BTS DANS L'EUROPE DES ÉTUDES ET DE L'EMPLOI

L'exemplaire : 0,50 €
0,25 € à partir de 100 exemplaires

Nom /Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires.

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC : 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

Père Cloupet, merci !

➔ L'annonce de la mort du père Max Cloupet fut un choc pour tous ceux qui l'ont connu et estimé.

Il est impossible de résumer tout ce qu'il a accompli au service de l'enseignement catholique. Nous retiendrons sa ténacité pour faire aboutir, avec une pédagogie nuancée dans la forme et ferme dans les principes, les dossiers qu'il jugeait prioritaires : nous pensons en particulier aux relations pacifiées avec l'État, au Statut de l'enseignement catholique, à la formation initiale, aux assises de 1993, à l'ouverture à l'universel.

En même temps qu'à son action, nous rendons hommage à l'homme. Nous n'oublierons pas son sens de l'humour qu'il fallait parfois savoir décrypter, sa façon trompeuse d'être comme absent d'un débat et pourtant de réagir subitement avec pertinence comme si, chez lui, germait dans le pointillé la fécondité de sa pensée créatrice. Chacun a en mémoire ses dons d'orateur (« Ah ! les discours du père Cloupet ! ») et ses talents d'écriture. Chacun remarquait son abnégation : jamais il ne faisait allusion à la fatigue ou au sentiment de solitude qu'il a bien dû éprouver avant les grandes décisions.

Plus personnellement, nous voudrions évoquer le prêtre qui était toujours prêtre dans ce qui aurait pu subrepticement ne devenir qu'une haute fonction. Ses amis peuvent tous témoigner de sa proximité à la fois exigeante et bienveillante, de son attention à ce qui faisait les joies et les souffrances des personnes. Le prêtre, le spirituel, nous l'avons apprécié lors de ses homélies. C'est dans ces temps de méditation que nous sentions le plus la source de la mission partagée et la grâce de la communication entre lui et nous, devenue aujourd'hui communion.

Nous saluons un très grand serviteur de l'enseignement catholique et un ami.

Au nom de tous, cher Père Cloupet, merci !



© Y. Merloni

Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« Ses amis peuvent tous témoigner de sa proximité à la fois exigeante et bienveillante, de son attention à ce qui faisait les joies et les souffrances des personnes. »

Une palette de dossiers pour les directeurs diocésains

Du 11 au 13 mai 2005, à Dijon, l'accueil qu'ont su réserver à leurs collègues, les directeurs diocésains de Bourgogne et de Franche-Comté fut à la hauteur de la réputation de leurs régions. Il en fut de même pour la qualité des réflexions engagées et partagées.

« Ce 18^e congrès de l'assemblée des directeurs diocésains permettra de découvrir une région et d'y entendre battre le cœur de l'enseignement catholique », lançait Paul Malartre, en réponse au discours de bienvenue, prononcé par Henri Lemaire, directeur diocésain de Dijon. Le ton de cette session était donné.

L'étude des dossiers « politiques » – préparation de la convention pour l'application de la loi du 5 janvier 2005 devant régler la question de l'indemnité de départ en retraite (IDR) pour les maîtres ainsi que celle de la prévoyance ; effets de la loi de décentralisation sur l'extension du forfait d'externat ; conséquences du retrait du nombre de postes pour la rentrée prochaine – mit en exergue la volonté de l'enseignement catholique de progresser sur ces sujets dans un souci d'équité et de parité.

Au chapitre des questions de fonctionnement de l'institution,



Lieu d'accueil. Les directeurs diocésains se sont réunis dans les locaux du Centre universitaire catholique de Bourgogne, lieu d'étude et de recherche dans lequel les sciences profanes s'interrogent mutuellement, interrogent la théologie et se laissent interroger par elle. (Photo : D. R.)

furent évoqués notamment l'Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique (Ifcec), la mise en œuvre de la charte de la formation, l'obligation d'approfondir les articulations entre les tutelles diocésaines, nationales et congréganistes ainsi que leurs effets. Par ailleurs, à la suite de la réflexion ouverte par les assises, les directeurs diocésains ont estimé nécessaire de se pencher sur la qualification des enseignants pour mieux les reconnaître dans l'engagement qu'ils ont pris en choisissant l'ensei-

gnement catholique et mieux les accompagner. Un groupe travaillera dans ce sens sur un nouveau livret professionnel dont un projet de maquette a été présenté au cours de cette assemblée.

Les participants ont ensuite été invités à entrer dans le thème de la session : « Laïcité et Europe ».

M^{gr} Roland Minnerath, archevêque de Dijon, a souligné lors de son intervention qu'il est impossible de comprendre la laïcité sans se rappeler l'histoire de l'osmose entre le politique

et le religieux depuis Théodose en 380, et ceci pour 1 500 ans. La laïcité est, en effet, le résultat de la sortie de cette osmose. Elle correspond à un processus de sécularisation qui se rapporte aussi à l'histoire de la pensée qui, à partir de la théologie devenue dialectique, s'affranchit de celle-ci. C'est-à-dire : « Je respecte la révélation mais je ne l'intègre plus à la raison. » Ainsi, la laïcité est définie par trois concepts vécus cependant différemment dans les pays d'Europe : la séparation, l'autodétermination des Églises et la coopération institutionnelle. Pour Pierre de Charentenay, jésuite, second intervenant, les cultures religieuses qui sont toutes relatives aux histoires de chacun des pays se situent dans une palette qui va de l'intégration à la séparation. Cependant, précisait-il, l'Union européenne est à la recherche d'une laïcité de médiation dans laquelle s'inscrivent les Églises pour réguler les rapports entre l'État et la société.

Dans ce contexte, il serait intéressant, a conclu Paul Malartre, de prolonger cette réflexion par une découverte plus précise par les directeurs diocésains des enseignements catholiques européens.

■ GILLES DU RETAIL

Être étudiant en post-bac : un temps pour quoi, un temps pour qui ?

A l'initiative de la commission post-bac de l'Addec¹, une session nationale s'est tenue les 16 et 17 mars 2005 autour du thème du temps. Une réflexion qui résonne comme un défi dans les établissements, compte tenu des horaires surchargés des étudiants et de leur présence souvent limitée à deux ans.

Les participants, représentant une trentaine d'établissements, ont écouté le père Hugues Derycke², préciser la notion de temps chez Aristote

et saint Augustin. Puis, le père Dominique Foyer, théologien, a développé l'originalité et les conséquences éthiques de la conception chrétienne du temps, et Dom Gérard Dubois, ancien abbé de la Trappe de Soligny, a exposé la manière de vivre le temps autrement.

Dans un souci de rejoindre les préoccupations concrètes des établissements, les interventions alternaient avec des témoignages et la présentation d'expériences. Christiane Demoustier, coordinatrice

nationale de la mission étudiante catholique, a apporté son regard sur le temps des études dans le temps de la vie, un temps éclaté et fractionné... Et, Norbert Kieffer, directeur du lycée Montplaisir à Valence (Drôme), a présenté avec passion un projet réalisé dans son établissement pour vivre autrement le temps pédagogique.

L'ouverture de la session par monseigneur Jean-Paul Jaeger³ et la conclusion de Paul Malartre⁴ ont confirmé la réelle préoccupation des chefs

d'établissement dans leur responsabilité à l'égard des étudiants qui ont à donner du sens au temps et à leur temps.

■ ROBERT CARÉMIAUX

Les textes de cette session seront publiés dans la « lettre » de l'Addec de septembre 2005
Internet : <http://addec.free.fr>

1. Alliance des directeurs et directrices de l'enseignement chrétien.
2. Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique.
3. Evêque d'Arras, président du Comité du monde scolaire et universitaire (Cemsu).
4. Secrétaire général de l'enseignement catholique.

L'Opcsa-EFP, dix ans à l'écoute des établissements

L'Opcsa-EFP¹ a fêté ses dix ans le 18 mai dernier, à Paris. Un anniversaire qui a donné lieu à un tour d'horizon des actions développées et des stratégies à mettre en œuvre pour favoriser la formation des personnels de l'enseignement privé.

Les dix ans d'existence de l'Opcsa-EFP ont été bien remplis. Dans les locaux de l'Espace Assomption, on a fêté cet anniversaire en parcourant les différentes étapes de la vie de cet organisme.

Le 22 mars 1995, le ministère du travail agréa l'Opcsa-EFP en tant qu'organisme collecteur paritaire dans le champ d'activité de l'enseignement et de la formation privés. Une première étude, en 1997, permet de définir une politique de formation d'intérêt collectif (Fic) à partir d'une saisie des enjeux et des besoins en formation à court et moyen termes. L'Opcsa-EFP en réalise une seconde en 1998 afin d'élaborer des modules qualifiants pour un « plus de compétences » des salariés des catégories 1, 2 et 3. Cette même année, l'Opcsa-EFP crée cinq antennes régionales.

Les années 2000 à 2005 sont riches d'événements pour l'Opcsa-EFP.

En 2000, cet organisme révisé son système informatique pour faciliter le traitement des dossiers et entreprend deux nouvelles études, l'une afin de mieux connaître les pratiques vis-à-vis de la formation en alternance, l'autre en vue de remanier l'offre des Fic pour l'adapter aux attentes concrètes des établissements hors contrat. Le 7 juillet 2000, les partenaires de l'Opcsa-EFP signent un accord sur le financement de la formation professionnelle continue des établissements sous contrat. L'augmentation du taux de

contribution dote ce secteur de moyens financiers accrus, favorisant ainsi le développement de la formation des salariés des établissements de moins de 10 salariés.

la mise en place du droit individuel à la formation (Dif), ce nouveau droit qui permet au salarié, à sa demande et avec l'accord de l'entreprise, de bénéficier de 20 heures de for-

bout de six ans. En conclusion de ses propos, Michèle Boumendil a indiqué que « l'Opcsa-EFP sera confronté à une nouvelle mission : celle d'informer directement chaque salarié ».

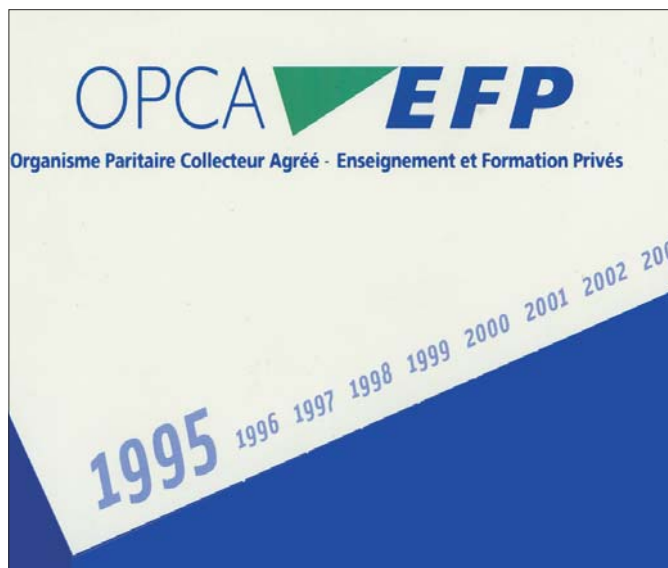
Attention spécifique

Mais l'Opcsa-EFP est en mesure de relever ce défi qui se situe dans la continuité de son action. Comme l'a précisé Michel Perrin, président sortant, « accompagner les projets de formation de chaque établissement, fédérer les établissements autour de projets communs, développer les compétences et les qualifications des salariés, informer, conseiller et accompagner les entreprises et les salariés... sont autant de missions stratégiques que l'Opcsa-EFP remplit depuis dix ans ».

Pour le nouveau président, Gérard Verrier, au-delà d'une attention spécifique aux différents dispositifs de formation dont le Dif, il faut promouvoir l'activité de tuteur, renforcer la formation dans les établissements de moins de dix salariés et mettre en place une politique de branche à partir de la commission nationale paritaire, et un observatoire des métiers. « Ceci, a-t-il affirmé, se fonde sur un dialogue social. »

■ GILLES DU RETAIL

1. Organisme paritaire collecteur agréé - enseignement et formation privés.
2. Directrice du cabinet Boumendil et Consultants.



Les années qui suivent sont également riches d'événements. En 2001, l'Opcsa-EFP crée un nouveau support de communication : les « mémentos » ; en 2002, il ouvre un site internet (cf. « Savoir + ») et propose à des publics spécifiques, par le « troisième concours », une troisième voie d'accès aux fonctions d'enseignant ; en 2003, il met en place l'extension de son « e-service » avec le « plan de formation prévisionnel ». Durant l'année 2004, l'Opcsa-EFP lancera de nouvelles réflexions pour appliquer la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle continue tout au long de la vie ; et, en 2005, il organise la saisie en ligne des demandes de financement de formations et s'attache à

la mise en place du droit individuel à la formation (Dif), ce nouveau droit qui permet au salarié, à sa demande et avec l'accord de l'entreprise, de bénéficier de 20 heures de for-

mation par an, cumulables sur six ans. À l'occasion de son dixième anniversaire, l'Opcsa-EFP avait d'ailleurs choisi de mettre particulièrement l'accent sur ce droit en demandant à Michèle Boumendil² d'en préciser les significations. Celle-ci a indiqué quatre conséquences de ce droit : la nécessité de construire une véritable politique de branche ; la volonté de faire de la formation un instrument de gestion des ressources humaines ; l'exigence de donner au salarié les moyens de son évolution, en suscitant en lui une appétence pour la formation ; l'ouverture d'un compte horaire personnel de formation de 20 heures (21 heures pour l'enseignement privé) par an, soit 120 heures au

Savoir +

➔ Opcsa-EFP, 20-22, rue Saint-Amand, 75015 Paris. Site internet : www.opcaefp.fr

La vie scolaire fleurit dans l'enseignement agricole

Le colloque du Cneap¹, « Printemps de la vie scolaire », s'est tenu le 25 mai 2005 au Centre Chaillot-Galliéra, à Paris. Une occasion pour l'enseignement agricole d'envoyer un signe fort de reconnaissance aux personnes qui interviennent dans le champ éducatif.



Enquête. Albert Fandos, chargé de mission au Cneap, s'est intéressé à la vie scolaire et à la perception qu'en ont ses animateurs et responsables. À lire sur internet (cf. « Savoir + »)

Le « Printemps de la vie scolaire » (PVS) a rassemblé plus de 250 responsables de la vie scolaire de l'enseignement agricole privé. « Une journée de ressourcement qui doit nous permettre de mieux répondre aux attentes des jeunes », a indiqué Jean-Paul Deedène, président du comité de pilotage de cette rencontre et ancien chef d'établissement. Un printemps qui devrait être « une période de renaissance pour que mûrissent à nouveau des fruits dans le domaine de l'accompagnement d'un élève tant dans son instruction que dans son éducation », a déclaré Yvon Le Norcy. Or, pour le secrétaire général du Cneap, on ne

Le père Guy Lescanne a désigné quatre freins à desserrer.

peut séparer l'éducation et l'enseignement, et il est devenu fondamental que chaque élève puisse être accompagné par une équipe dans laquelle chacun a son rôle. Une équipe qui par

son écoute, son attention à chacun et par un positionnement juste et clair favorise la responsabilité, l'esprit critique, la confiance et le plaisir de vivre dans l'établissement.

Dans un monde éclaté, il y a urgence à assurer une cohérence éducative qui passe par des précisions sur les rythmes, les espaces, les lieux, les temps et une organisation du travail. Cela invite les établissements à récrire leurs projets, à créer une dynamique collective qui passe notamment par la possibilité de mettre en réseau les personnels de la vie scolaire, via la communication et la formation. Yvon Le Norcy a par ailleurs rappelé que les responsables de la vie scolaire peuvent devenir chefs d'établissement car leur fonction traverse la vie pédagogique, la responsabilité et la conduite de projet.

« Une vie scolaire qui est un espace de proposition et de construction de sens », ont soutenu deux formateurs de l'Ifeap², Christian Louvet et Dominique Jou-

lain. Une vie scolaire qui doit développer une intelligence à la fois de la compréhension des savoirs et des savoir-faire, mais aussi du cœur, de la vie sociale et de l'intériorité en favorisant le silence, la réflexion, la prise de parole et la vie relationnelle. Pour ces formateurs, la fonction des personnels de vie scolaire dont la mission est d'éduquer, d'animer et de conduire des projets, s'établit à quatre niveaux vis-à-vis des élèves – l'écoute et l'accompagnement ; l'encadrement et la surveillance ; le suivi, l'éducation et l'insertion ; l'éducation à la santé et à la citoyenneté – et à sept niveaux vis-à-vis de l'établissement – la sécurité ; les tâches administratives ; l'organisation de la vie de l'établissement ; la participation au projet d'établissement ; la communication ; les liens avec les parents ; les relations avec l'environnement.

Les tâches des personnels de vie scolaire qu'ils soient RVS, EVS ou AEVS³, sont donc nombreuses et appellent une prise en compte exigeante des interrogations des jeunes.

Le père Guy Lescanne devait sur ce sujet préciser que la plus grande difficulté à relever aujourd'hui pour les jeunes est de croire. Non pas de croire en Dieu, mais de croire que l'avenir leur est ouvert, de croire en eux-mêmes. Puis, il a désigné quatre freins à desserrer : la saturation due à un trop-plein de repères, la confusion entre les âges et les rôles, la subjectivité qui empêche d'objectiver et une expérimentation livrée à elle-même, dénuée de toute relecture.

Avant de clore cette journée particulièrement dense, les par-

ticipants ont exprimé diverses interrogations sur la revalorisation des salaires, la nécessité d'aménager des passerelles entre l'enseignement agricole et l'enseignement général et professionnel, la responsabilité des élèves majeurs, la judiciarisation ambiante... La table ronde a traduit, de son côté, la nécessité de cohésion des équipes ainsi que de dialogue entre éducateurs, enseignants, délégués des élèves, parents. On y a insisté sur le rôle que doivent assurer les personnels de vie scolaire en tant que professionnels de la relation.

Un site

Pour faciliter les échanges, partager les projets, consulter les conventions collectives et les offres de formation, Yolande Lallemand a annoncé l'ouverture d'un nouveau site dédié à la vie scolaire (cf. « Savoir + »). Estimant que cette même vie scolaire est le lieu du développement de la personne et le lien entre l'enseignement et l'éducation, Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, a réaffirmé en conclusion l'urgence de créer des espaces de confiance pour répondre aux attentes des jeunes et de leurs familles.

■ GILLES DU RETAIL

1. Conseil national de l'enseignement agricole privé.
2. Institut de formation de l'enseignement agricole privé.
3. Respectivement : responsables de vie scolaire, éducateurs de vie scolaire, assistants éducateurs de vie scolaire.

Savoir +

➔ Le « Printemps de la vie scolaire » est sur internet : <http://cenap.scolanet.org/pvs>

Un autre temps pour la personne

« Gérer le temps scolaire autrement pour former toute la personne », tel fut le thème du colloque organisé les 17 et 18 mai 2005, à La Roche-sur-Yon, par la direction diocésaine de Vendée et l'observatoire régional de pédagogie des Pays de la Loire.

La question du temps scolaire, déjà particulièrement présente dans la démarche des assises de l'enseignement catholique de 2001, a pris au cours des derniers mois une résonance nouvelle.

Il n'était pas question, au final, d'estampiller une nouvelle grille des cours, façon enseignement catholique.

En effet, comment organiser le temps scolaire au regard d'une éducation globale de la personne de l'élève, qui privilégie la diversité de ses dimensions ? Sans tomber dans les excès qui font l'apanage de l'individualisation, un temps unique et identique pour tous, quelles que soient les disciplines, n'est plus envisageable.

Pour Christiane Durand¹ qui s'adressait aux 130 chefs d'établissement, cadres éducatifs et enseignants², il convient de penser à la fois un autre temps pour les élèves, et par voie de conséquence, un autre temps pour les adultes. C'est pour entrer dans cette dynamique éducative que les équipes, venues témoigner lors de ce colloque, ont un jour décidé de sortir du carcan de leurs habitudes. C'est pour prendre du recul par rapport à leur expérience quotidienne, et pour aider les autres à franchir le pas, qu'elles sont venues raconter, au cours des ateliers, leurs aventures pédagogiques³. Ainsi, Marie-Agnès Renault, directrice du collège de la Croix-

de-Pierre, à Plénée-Jugon (Côtes-d'Armor), a choisi de raccourcir ou au contraire d'allonger les séquences de cours selon les besoins : des séquences de 45 minutes conviennent tout à fait aux langues vivantes, mais il faut parfois deux heures, ou plus pour des cours de sciences de la vie et de la Terre. Ainsi, Sophie de Chastellier, chef d'établissement à Alès (Gard) où le lycée Bellevue invente le temps mobile : deux ou trois disciplines sur une demi-journée. Ou encore Pierre-Jean Collomb qui, pour relancer le lycée de l'Olivier à Marseille, après consultation des souhaits des enseignants, a mis au point des unités de formation, façon université. Elles permettent notamment des évaluations individualisées et des parcours différents pour chaque élève.

De vrais parcours

En effet, a souligné Denis Herbert, membre de l'observatoire de pédagogie des Pays de la Loire et pilote du comité de préparation du colloque, « la réorganisation du temps n'a de sens que par rapport à un projet ». Et quel meilleur projet que de suivre, au plus près, la personne de l'élève ? Ce qu'on s'efforce de faire, à l'école de Jard-sur-Mer (Vendée), a raconté sa toute jeune directrice, Peggy Lucas, qui est en même temps enseignante (CP-CE1). Depuis trois ans que l'équipe est constituée, elle s'efforce de créer de vrais parcours pour ses 75 élèves, profitant de la souplesse proposée par le cadre des cycles (si rarement mis en œuvre). Les programmes sont pensés sur trois ans et les notions fon-

damentales de français et de maths travaillées jusqu'à ce qu'elles soient acquises, y compris avec un autre enseignant si un blocage personnel s'est produit. Pas de redoublement, mais trois ans s'il le faut pour assimiler le programme d'un CP et d'un CE1. Travail d'équipe, de secteur, en lien avec le collège... Directrice du lycée technologique et professionnel Jeanne-d'Arc, à Rennes, Annie Postigo-Oillic, également responsable de l'observatoire pédagogique de Bretagne, a raconté les cas de plusieurs élèves en qui les enseignants ont cru tellement fort qu'ils ont ensemble tracé des parcours qui forcent les frontières habituelles. Exemple : Myriam, passée d'une troisième technologique à une première STT⁴, qui vient de réussir brillamment le concours d'entrée à l'école d'assistantes sociales. « Il a fallu un énorme travail d'équipe, des croisements de regard formels et informels sur elle ; un dépassement des croisements disciplinaires et de nouvelles stratégies d'accompagnement personnel. »

Il n'était pas question, au final, d'estampiller une nouvelle grille des cours – de 45, 55, 60 ou 120 minutes – façon enseignement catholique, comme l'a expliqué André Blandin, secrétaire général adjoint ; « mais de



© Y. Mariani

Denis Herbert

Pilote du comité de préparation du colloque

prendre le temps d'une vraie relation pédagogique entre enseignants et élèves, entre enseignants, entre enseignants et encadrement... ».

Passer de l'école citadelle à l'école carrefour, plus souple dans sa structure, refuser d'être prisonnier des classes pour faire que le jeune se construise, n'est-ce pas répondre aux objectifs fixés par les assises ?

■ MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Membre de l'observatoire national de pédagogie qui a contribué à la préparation de ce colloque organisé par le diocèse de Vendée, avec les observatoires pédagogiques de Franche-Comté, Bretagne et Languedoc ainsi que les témoignages des régions de Marseille et Paris.

2. Les trois quarts des participants venaient de Vendée. Une bonne partie des chefs d'établissement de cette région ont engagé un travail d'innovation.

3. La plupart des expériences citées dans cet article ont été présentées dans le numéro 285 d'*Enseignement catholique actualités*, juin 2004, pp. 23 à 33.

4. Sciences et technologies tertiaires.

Le Spelc a cent ans et des projets

Syndicat autonome et original, le Spelc¹ a fêté son centième anniversaire les 22 et 23 avril 2005, à Bordeaux. Il s'explique par la voix de Bernard Billard, son secrétaire général.

Quelles sont les bases du Spelc dont la création remonte à 1905 ?

Bernard Billard : Fédération de syndicats professionnels qui a pour particularité de n'être reliée à aucune grande centrale, le Spelc a toujours défendu à la fois les personnels et l'institution de l'enseignement catholique. Il ne nous est pas possible d'adopter une pure stratégie revendicative sans tenir compte des différents potentiels de notre institution, dont nous nous considérons comme coresponsables. La majorité de nos adhérents² est constituée d'enseignantes et d'enseignants du premier degré, de personnels de service et de directeurs d'école. Mais nous avons également une importante section de retraités dont nous pensons qu'ils pour-

raient continuer à jouer un rôle efficace au sein de l'Institution. Une convention nous lie aussi à la fédération des professeurs d'EPS³ et à l'association nationale des psychologues.

Quelles sont vos actions prioritaires ?

B. B. : Continuer d'améliorer les retraites. La loi Censi, votée le 5 janvier 2005, prévoit une augmentation de 5 % des retraites des enseignants du privé à compter du 1^{er} septembre 2005 ; son objectif est de doubler cette augmentation d'ici à 25 ans, à raison de 1 % supplémentaire tous les cinq ans. Nous avons bien l'intention de rappeler aux députés et sénateurs qu'ils avaient noté lors des débats, qu'une augmentation de 1 % tous les ans ne serait que justice !

Les problèmes d'emploi nous préoccupent. La vie des établissements est menacée par le mode de calcul de l'État qui ne prend pas en compte l'augmentation de nos effectifs et

ne nous pousse pas en conséquence à aider les élèves les moins favorisés !

Autre préoccupation : améliorer les revenus du personnel non enseignant dont les grilles individuelles sont rattrapées par le Smic⁵, et celles des directeurs d'école, dont les plus élevées devraient rattraper celles des directeurs de collège.

Dernière priorité : redéfinir le statut des enseignants. Les principaux décrets qui le fondent datent des années cinquante. Le temps de travail des professeurs est calculé en présence devant élèves alors qu'ils assurent maintenant de l'encadrement de diverses manières en groupes diversifiés.

Il faudrait aussi travailler l'évaluation, car il existe un trop grand décalage entre ce qu'on demande aux jeunes dans le monde du travail – esprit d'initiative, capacité à travailler en équipe – et les attitudes valorisées à l'école. Pourquoi ne pas réformer le brevet des collèges et le baccalauréat ?

Comment conciliez-vous votre rôle de syndicat avec l'appartenance à l'institution enseignement catholique ?

B. B. : La mission d'Église, confiée à l'enseignement catholique, n'empêche pas de faire la distinction entre les domaines ecclésial, économique, politique, syndical... Ce qui a réuni nos fondateurs, c'est le rejet du moule unique. Être enseignant dans l'enseignement catholique, c'est une réelle vocation qui ne se limite pas à être un bon professionnel, mais à proposer la rencontre avec le message évangélique.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique. Adresse : 192 bis rue de Vaugirard, 75015 Paris.

2. Le Spelc compte 15 000 adhérents. Ces dernières années, ce chiffre augmente régulièrement de 2 à 3 % par an.

3. Éducation physique et sportive.

4. Section d'enseignement général et professionnel adapté.

5. Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

L'après-congrès du Sniec-CFTC

Le Syndicat national de l'enseignement chrétien a tenu son congrès du 19 au 22 avril 2005, à Loctudy (Finistère). Christian Levrel, son président, nous explique l'état de la réflexion actuelle de ce syndicat affilié à la Confédération française des travailleurs chrétiens¹.

Votre congrès national s'est tenu au mois d'avril...

Christian Levrel : Comme tous les trois ans, mais cette fois, sans invités extérieurs nous avons travaillé sur la nature et la fonction du syndicalisme à réinventer. Trente à quarante pour cent de nos adhérents partent à la retraite dans trois ans. J'avais le sentiment que les jeunes adhérents (un tiers de nos effectifs est composé de moins de 35 ans) ne voyaient pas tout à fait les choses comme les plus anciens et les diri-

geants actuels : mais non, nous sommes tombés d'accord sur le fait qu'être un syndicat chrétien nous conduit à avoir une réflexion globale et constructive sur la profession aujourd'hui : se battre contre le morcellement du travail, défendre l'idée d'une évaluation positive de l'élève, être une force de proposition en matière de recrutement et de formation des maîtres. C'est un challenge intéressant puisqu'il s'agit d'introduire un peu plus d'unité dans sa vie d'homme, professionnel et chrétien.

Quelles sont vos actions prioritaires ?

C. L. : Notre combat le plus important à l'heure actuelle ? C'est la manière dont la loi Censi va être appliquée. De fait, elle peut remettre en cause l'adhésion des salariés aux

caisses de retraite Arco et Agirc² [réservées aux travailleurs du privé ; or, les enseignants deviennent avec la nouvelle loi des agents publics de l'État, même s'ils n'ont pas le statut de fonctionnaires – ndlr] et la gratuité du régime de prévoyance. Vaut-il falloir une autre loi, comme on l'entend dire ici ou là, pour pouvoir la concrétiser ? D'autre part, nous allons reprendre le combat pour obtenir que nos salaires nets soient le plus près possible de ceux du public. À l'heure actuelle, la différence est de 100 000 € en fin de carrière³.

Comment peut-on être syndicaliste dans une institution dont on est membre et partie prenante ?

C. L. : Ce n'est pas facile ! D'autant moins quand cette institution vit les différences de points de vue comme des

dissidences. Il faut dépasser cette apparente opposition pour aller ensemble vers le bien commun. Accepter de ne pas tout avoir. Signer des accords gagnants-gagnants.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Adresse : SNEC-CFTC, Tour Atlas, 12 villa d'Este, 75013 Paris.

2. Respectivement : Association pour le régime de retraite complémentaire, Association générale des institutions de retraite des cadres.

3. Le salaire indiciaire brut est le même ; la différence est due aux prélèvements sociaux, plus lourds dans le privé.

Savoir +

➔ Trois sites internet pour suivre l'actualité syndicale :

– Fep-CFDT :

www.fep-cfdt.fr

– Spelc : www.spelc-fed.fr

– Sniec-CFTC :

www.sniecftc.com

Des deux côtés des Tice

À quelques jours d'intervalle, deux manifestations concernant les Tice¹ se tenaient, l'une pour l'enseignement catholique, l'autre pour les académies d'Ile-de-France. Comptes rendus contrastés...

Réunis les 27 et 28 mai dernier sur le site du Cepec², près de Lyon, des enseignants, des chefs d'établissement, des formateurs et des responsables diocésains ont partagé leur expérience des usages réels et quotidiens des Tice dans la classe, l'établissement ou le diocèse.

Dans un texte publié à l'issue de ces premières rencontres formatives des Tice dans l'enseignement catholique français, les participants ont exprimé leurs besoins et leurs attentes. Si, disent-ils, les usages des Tice dans leurs établissements sont nombreux et variés (cf. encadré), leur développement est freiné par des « problèmes récurrents de maintenance technique ». Mais, surtout, apparaît une véritable « fracture numérique entre établissements ». Elle résulte des « différences importantes des aides et accompagnements proposés au niveau des communes, des départements et des régions », mais aussi de la « disparité en matière d'accompagnement pédagogique » entre les régions.

C'est pourquoi, ils soulignent l'urgence d'une « réflexion globale », nécessaire à la « mise en synergie dans l'enseignement catholique », et que celle-ci reçoive un « soutien institutionnel ». En effet, « les enjeux, éducatifs, culturels, sociaux et économiques » des Tice sont tels qu'il leur semble impensable que l'enseignement catholique soit absent « d'un dynamisme et d'un volontarisme auquel, pourtant, le ministère incite de plus en plus », comme en témoigne Intertice, par exemple, carrefour des nouvelles ressources technologiques qui s'est déroulé le 25 mai dernier, à Paris. Dans le cadre de la Cité des sciences et de l'industrie, les enseignants des académies de Créteil, Paris et Versailles se



Futur. À Craponne, les participants ont plaidé pour une présence plus forte de l'enseignement catholique dans le domaine des Tice. (Photo : D.R.)

sont vu présenter de multiples propositions techniques et pédagogiques : une initiation à l'histoire de l'art région par région ; un logiciel de pilotage et de supervision permettant d'agir en temps réel auprès d'un ou de plusieurs élèves, tout en diffusant des supports à l'ensemble du groupe ; un tableau interactif sur lequel on peut intervenir de n'importe quel point de la classe...

L'enseignement catholique ne doit pas être absent d'un dynamisme auquel le ministère incite de plus en plus.

Événement interactif oblige, une vingtaine d'espaces disciplinaires et thématiques offraient aux visiteurs de s'initier à ces nouvelles ressources. Côté animations, on trouvait des enquêtes multimédias à partir du *Mystère de la chambre jaune* et du *Parfum de la dame en noir*, deux ouvrages de Gaston Leroux, l'Europe géographique en 4^e à travers « le vote

et le suffrage universel (1848-1914) », ou encore le latin en 5^e autour de *L'enlèvement des Sabines...* Côté expériences régionales, on a pu découvrir le concours Cibertech, lancé en 1995 auprès des « roboticiens en herbe » du primaire au BTS³, et qui a vu, en 2004, la participation de huit académies avec 1 500 élèves et 242 robots !

Avancées

Une très amusante exposition retraçait les balbutiements de l'informatique en milieu scolaire depuis vingt ans, et complétait une table ronde sur « L'évolution des Tice, du Plan informatique pour tous aux Espaces numériques de travail ». De la « préhistoire », avec des micro-ordinateurs peu attractifs et une politique éducative liée au développement informatique en milieu industriel, jusqu'au « Plan Réseau 2007 », visant l'internet accessible pour tous, les intervenants du ministère de l'Éducation nationale ont exposé les avancées réalisées. La Région Ile-de-France, partenaire de cette journée, investit – un ordinateur pour quatre élèves en Ile-de-France – et la formation des enseignants évo-

lue au sein des IUFM⁴, avec de nouveaux volets comme le C2i⁵ et une place plus importante consacrée au travail sur le terrain et aux situations concrètes.

■ **JOSÉ GUILLEMAIN, BRUNO GRELON**

1. Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.
2. Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil.
3. Brevet de technicien supérieur.
4. Instituts universitaires de formation des maîtres.
5. Certificat informatique et internet.

Quatre initiatives

➔ Parmi les initiatives présentées lors des premières rencontres formatives des Tice dans l'enseignement catholique français*, on notera en particulier :

● **Loread**, plate-forme d'enseignement à distance mise en place par l'enseignement catholique de Lorraine pour permettre à des établissements de dimension modeste de continuer à proposer des enseignements rares ou différentes options.

● **SitenKit**, présenté par la direction diocésaine d'Angers, facilite la publication du site web d'un établissement scolaire en associant de nombreux rédacteurs (enseignants, élèves, personnel administratif...).

● La mise en place d'un espace numérique de travail (ENT) d'établissement au lycée Teilhard-de-Chardin à Saint-Maur-des-Fossés (94).

● **European Primary Village**, un projet Comenius dans le domaine de la formation professionnelle continue des professeurs des écoles, auquel participe la direction diocésaine d'Angers. ■

Pour contacter les participants à ces rencontres, s'associer à leur démarche ou visualiser toutes les fiches descriptives de ces initiatives : <http://www.campus-cepec.org>

* La prochaine aura lieu les 11,12 et 13 mai 2006.

Les coordinateurs diocésains parlent-ils « SMS » ?

Sur les badges des 120 personnes présentes à Paris, au séminaire des coordinateurs diocésains, les 12 et 13 mai 2005, on pouvait lire : « EDU, AIS, ER, TICE, LV, Sc, ORL, EPS, PAC¹ ». Il a fallu un temps d'atelier pour que chacun apprenne la signification de ce langage codé. Et pourtant, ces coordinateurs diocésains interviennent auprès des mêmes établissements ! Il était donc essentiel de placer ce séminaire sous le signe de la mutualisation et d'établir une démarche « d'échange de pratiques ». La solidarité, la réciprocité et la rencontre ont été les maîtres mots de ces deux jours. Et néanmoins, quelle diversité des situations professionnelles suivant les diocèses, les champs de compétences et les appellations ! « Personnes ressources », « animateurs de projets », « coordinateurs diocésains », « responsables AIS », « adjoints au directeur diocésain »... L'« équipe de pilotage » du séminaire était tout aussi hétérogène : missions de l'Unapec², Ifcec³, et formateurs d'une dizaine d'organismes⁴. Cela a conduit Paul

Malartre⁵ à rappeler : « Vous êtes, comme coordinateurs diocésains, des hommes et des femmes de lien. C'est pourquoi votre rôle nous paraît particulièrement devoir être celui de la cohérence. » Et André Blandin⁶ de conclure : « C'est une autre culture du pilotage des établissements et de l'ensemble du système qui est à construire. Il reste à saisir les chances offertes ! »

■ SYLVIE CRÉPY

1. Respectivement : éducation à l'universel, adaptation et intégration scolaires, enseignement et religions, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, langues vivantes, sciences, observation réfléchie de la langue [français], éducation physique et sportive, projet arts et culture.

2. Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.

3. Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique.

4. Cepec, EDP, Fare16, Ifcec, Ifucome, ISP, Ispec, Instituts catholiques d'Angers et de Lyon, Ugsel.

5. Secrétaire général de l'enseignement catholique.

6. Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique.

Savoir +

→ Pour poursuivre, sur internet, ces « échanges de pratiques » : www.formiris.org

Être fidèle aux valeurs du scoutisme

Un an après la fusion entre les Scouts de France et les Guides de France, le nouveau mouvement de scoutisme s'est réuni pour sa première assemblée générale les 4 et 5 juin 2005 autour du thème « Ensemble pour un monde différent ». Cette rencontre fut marquée par l'intervention du père Jean-Marie Petitclerc qui a invité les responsables du scoutisme « à garder toujours dans leur cœur le scoutisme de Baden-Powell », même si les tenues ont changé. Ce fut également l'occasion de dialoguer pour les 850 participants et les membres du Centre

national. Les débats et les interrogations portés dans les différents forums ont permis de clarifier les axes de ce mouvement et de préciser les objectifs communs. Cependant, le vote sur la nouvelle identité visuelle de l'association s'est soldé par un rejet des différentes propositions.

À l'occasion de cette manifestation, les représentants du scoutisme français ont pu découvrir leur nouveau site internet¹ ainsi que la nouvelle chemise des cadres du mouvement.

■ GDR

1. À l'adresse : www.scoutsetguides.fr

Connaissez-vous Échanges internationaux ?

Vous cherchez des établissements étrangers partenaires pour un projet européen ? Vous voulez un contact au Canada ou au Sénégal pour votre collègue ? L'association Échanges internationaux, qui fêtera ses quarante ans en automne prochain, peut vous aider... Créée par l'Unapel¹, avec le

compréhension des autres peuples (notamment par des rencontres et voyages d'étude). En France, ses adhérents sont directeurs diocésains, chefs d'établissement, professeurs de l'enseignement catholique². Tous les deux ans, l'association organise une rencontre pour les jeunes de la planète. Le dernier rassemblement s'est tenu à Qué-



Citoyens du monde. Tous les deux ans, Échanges internationaux organise une rencontre pour les jeunes de la planète. (Photo : D. R.)

concours du secrétariat général de l'enseignement catholique, « Échanges internationaux au service de l'éducation chrétienne » avait à l'origine une ambition : changer les mentalités marquées par le conflit franco-allemand en favorisant le rapprochement des jeunes Français et de leurs voisins. Aujourd'hui, Échanges internationaux a des antennes dans plus de vingt pays (Espagne, Belgique, Hongrie, République tchèque, Roumanie, Russie, Algérie, Maroc, Liban, Sénégal, Cameroun, Burkina, Ile-Maurice, Québec, etc.). Son but : sensibiliser professeurs et parents aux questions internationales ; mais aussi préparer les jeunes à la

bec en 2004 sur le thème « Planète à-venir ». L'occasion pour des Canadiens, Libanais, Mexicains, Français... d'apprendre à mieux se connaître pour agir ensemble.

■ SYLVIE HORGUELIN

1. Union nationale des associations de parents de l'enseignement libre.

2. Adhésion 2005 : 20 € (avec le bulletin d'information semestriel). Adhésion d'établissement : 0,15 € par élève.

Savoir +

→ Contact : Échanges internationaux, 277 rue Saint-Jacques, 75005 Paris.
Tél. : 01 45 81 37 02 ou 04 42 89 20 62.
E-mail : echanges.internationaux@wanadoo.fr

Être prof à Istanbul

Partir à l'étranger : l'aventure est au coin de l'enseignement. Les lycées francophones congréganistes d'Istanbul recherchent des profs scientifiques.

Chaque année, nous devons organiser une nouvelle campagne de recrutement d'enseignants, pour nos établissements en Turquie. » François Kerdoncuf, président de la Fédération des écoles catholiques de Turquie, fait montre d'une grande détermination quand on parle de cette branche « lointaine » de l'enseignement catholique. En effet, il existe en Turquie six lycées francophones privés (cinq à Istanbul, un à Izmir). Issus de différentes congrégations (dont les Lasalliens), ils ne présentent pas de caractère confessionnel et sont reconnus comme écoles étrangères par la direction générale des écoles privées du ministère turc de l'Éducation nationale.

La qualification demandée est la même qu'en France.

« Nous gardons une parfaite neutralité sur le plan religieux, bien que nous assurions la tutelle de l'établissement, explique Laurent Pichot, le directeur du lycée Saint-Joseph d'Istanbul. Cependant, nous continuons de travailler dans l'esprit de la tradition lasallienne : ouverture aux autres, respect des différences, développement de la personne dans sa totalité, enseignement de qualité basé sur l'observation et l'expérience. » La particularité de ces lycées est d'offrir une formation principalement en français. Ainsi, à Notre-Dame-de-Sion d'Istanbul, 55 % des cours sont donnés en langue française, alors qu'à Sainte-Pulchérie, ils atteignent les 81 %. D'où l'obligation pour tous ces établissements de disposer d'un certain nombre d'enseignants d'origine française. « Pour simplifier, explique Laurent Pichot, le corps enseignant se compose d'un tiers de Français, d'un tiers de Turcs fran-



Intense ! En classe préparatoire, l'équivalent d'une troisième, on pratique le français entre 24 et 30 heures par semaine. (Photo : B. Grelon)

cophones et d'un tiers de turcophones. Les expatriés disposent d'un contrat annuel renouvelable. Après quelques années sur place, un certain nombre d'entre eux désirent rentrer en France, c'est pourquoi régulièrement nous devons faire appel à de nouveaux volontaires. »

Les besoins concernent en général les disciplines scientifiques – sciences de la vie et de la Terre, maths, physique, chimie, biologie, informatique – ainsi que le français. La qualification demandée est la même qu'en France, le Capes¹ par exemple. « Les candidats, qui doivent se mettre en congé de leur contrat en cours, précise François Kerdoncuf, bénéficient d'un contrat avec le ministère des Affaires étrangères² qui leur offre une prise en charge salariale à 50 % par l'État et à 50 % locale. Bien sûr, le voyage aller-retour est pris en charge. »

L'accueil : une tradition

Sur place, l'accueil est extrêmement bien assuré, quel que soit l'établissement. « Chez nous c'est une véritable tradition, insiste le directeur de Saint-Joseph.

Nous avons mis en place une structure avec notre secrétariat qui s'occupe de toutes les démarches administratives et aide les enseignants à chercher un logement, dont ils assumeront le loyer. En attendant, ils sont hébergés dans des studios. Pour qu'ils s'intègrent



Salle des profs. De gauche à droite : Füsün Yurtseven enseigne le français, Yarak Chapdelaine et Laure Du Rusquec les mathématiques. (Photo : B. Grelon)

le plus vite possible, nous leur offrons des cours de turc. Très vite, ils pourront se débrouiller par eux-mêmes pour le quotidien. »

On le voit, rien n'est laissé au hasard pour ces jeunes enseignants tentés par l'expérience d'un travail à l'étranger. « J'avais très envie de bouger, raconte Lau-

re Du Rusquec qui enseignait dans un établissement catholique à Nantes. Je connaissais un peu le Moyen-Orient, je me suis laissée tenter par une annonce. » Pour cette prof de math, qui finit sa deuxième année avant de revenir au pays, c'était une expérience très enrichissante, même si le « choc des cultures » n'est pas toujours évident. « Tant que les élèves ne manient pas parfaitement le français, il reste un problème de compréhension et de raisonnement. »

Reste que Laure, comme beaucoup d'enseignants expatriés a vite trouvé ses marques : un vaste réseau d'amis dans le corps enseignant, un système éducatif qui correspond à son éthique, un pays particulièrement accueillant, et une région, celle d'Istanbul et du Bosphore très riche culturellement.

■ BRUNO GRELON

1. Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.
2. Il s'agit d'un contrat Micel – Mission de coopération éducative et linguistique.

Savoir +

➔ Renseignements, demande de dossier : Frère François Kerdoncuf, Résidence de Kerplouz, BP 417 – 56404 Auray. Tél : 02 97 29 07 47 Fax : 02 97 50 83 62. E-mail : kpfec@aol.com

Troque BTS Action co. contre BTS Muc

Le très prisé BTS Action commerciale a été remplacé à la rentrée 2004 par le nouveau BTS Management des unités commerciales (Muc). Un virage à 180 degrés pour les élèves et les professeurs ! Bilan d'une première année test au lycée Saint-Jean de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

Surprise cette année pour les étudiants inscrits en BTS¹ Management des unités commerciales (Muc) ! S'ils savaient que Muc était le nouveau nom du BTS Action commerciale, ils ignoraient pour la plupart que son contenu avait changé. Fannie, inscrite en première année, témoigne : « Je croyais que ce BTS était

pression d'avoir tout juste obtenu mon Capet⁴ ! », confie-t-elle. Au lycée Saint-Jean de Salon-de-Provence⁵, où Martine et son collègue Jean-Jacques Maury sont professeurs référents pour ce BTS, il a fallu tout revoir. « On abordait le marketing de façon globale, expose Jean-Jacques, il s'agit maintenant d'un marketing opérationnel centré sur

ajuster la formation aux attentes des entreprises. Cela a abouti à l'élaboration d'un nouveau référentiel applicable pour la première année à la rentrée 2004. « Nous avons dû faire notre deuil du BTS Action commerciale que nous aimions tant », reconnaît Martine. « On reprochait à l'ancienne formation d'être trop touche-à-tout, précise Jean-Jacques. C'était en fait un bac + 2, et 80 % de nos élèves continuaient leurs études. Le BTS Muc est conçu pour trouver un emploi tout de suite. » Et d'ajouter : « Nous devons entrer dans une logique de gestion technico-commerciale au ras des pâquerettes, mais en même temps il faut reconnaître que nos étudiants n'allaient pas se retrouver chefs de produit ! »

Il est vrai aussi que le recrutement a changé au fil des années : « Certains de nos anciens élèves, d'il y a dix ans, sont devenus chefs d'entreprise », évoque avec fierté Martine. « Aujourd'hui, on a des jeunes qui ne savent pas faire un pourcentage alors qu'ils passeront leurs journées à calculer des marges ! », poursuit-elle. Sans compter le manque d'autonomie des nouvelles générations « trop "cocoonnées" par leurs parents ». Un handicap pour suivre un stage pour ces jeunes qui ne veulent plus s'éloigner de leur domicile. Et une difficulté pour les professeurs qui doivent désormais trouver les entreprises et définir exactement le contenu du stage.

Alors, mieux ou moins bien, le nouveau BTS ? « On le saura dans cinq ans quand on vérifiera l'employabilité de nos étudiants », répond Martine avec pragmatisme. Mais elle ajoute : « J'ai été frappée, en allant visiter une étudiante en sta-

ge dans un magasin qui vend des vêtements pour hommes, de voir que le travail qui lui était confié correspondait exactement au référentiel du BTS. » Il faut dire que ce dernier « a été soutenu par la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution, la FCD », précise Jean-Jacques.

Bonne surprise

Pour Alain Copin, directeur du lycée Saint-Jean, le nouveau BTS a occasionné des dépenses importantes (nouveaux logiciels, vidéoprojecteur, réorganisation des salles de cours...) qu'il va falloir amortir. Mais pas d'inquiétude côté recrutement : 150 dossiers d'inscription lui sont parvenus dès à présent pour une quarantaine de places ! Son critère de sélection : « la motivation pour devenir un bon manager d'unité commerciale ».

Et qu'en dit la première génération Muc de Saint-Jean ? « C'est une bonne formation, on peut mettre en pratique ce qu'on apprend à l'école », affirme Mehdi. « Je fais un stage chez Champion et l'on va me prendre comme manager de rayon », complète Guillaume réjoui. Bonne surprise donc pour les étudiants qui ont la fibre commerciale et les entreprises qui trouvent ainsi des employés au profil adapté. Reste à mieux faire connaître ce nouveau BTS qui garantit une insertion professionnelle plus sûre pour les jeunes. ■ SYLVIE HORGUELIN

1. Brevet de technicien supérieur.
 2. Centre d'information et d'orientation.
 3. Le changement ne concerne pas l'économie, le droit, les langues et le français.
 4. Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique.
 5. Lycée technique tertiaire Saint-Jean, 76 avenue Jean-Borel, 13300 Salon-de-Provence.
- Internet : www.lyceesaintjean.com



Première génération. Quelques élèves de 1^{re} année de BTS Muc, en compagnie de Martine Roussel et de Jean-Jacques Maury, leurs professeurs référents.

généraliste comme le précédent, et qu'il ouvrait sur plusieurs métiers, mais ce n'est plus du tout le cas. Désormais, il prépare très précisément à gérer une unité commerciale. »

Martine Roussel, professeur d'économie et de gestion commerciale en BTS Muc, explique : « Les jeunes ont été mal informés par les CIO² et les établissements scolaires car dans les matières techniques les modifications sont considérables³. » Ainsi, ce professeur chevronné a-t-il dû jeter à la corbeille tous ses cours : « J'ai démarré l'année avec l'im-

pression d'avoir tout juste obtenu mon Capet⁴ ! », confie-t-elle. Il y a quatre ans, une enquête a été lancée par le ministère de l'Éducation nationale auprès de 5 000 établissements préparant au BTS Action commerciale, ainsi qu'auprès d'anciens étudiants et de profes-

Alors, mieux ou moins bien, le nouveau BTS ?

sionnels (grandes surfaces, banques...). Ce fut l'occasion de faire un état des lieux pour

L'absentéisme des élèves

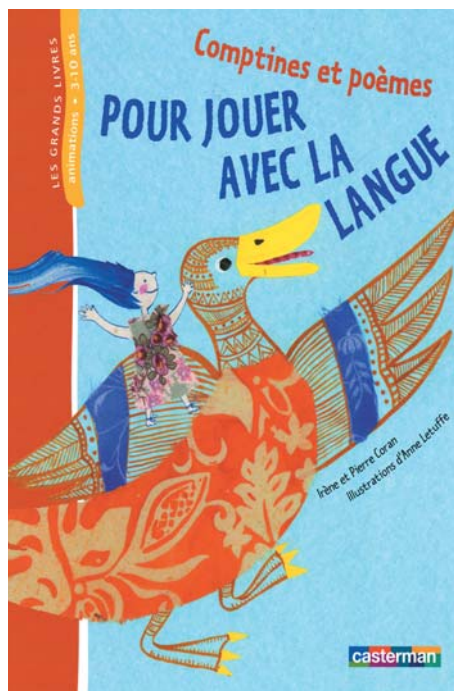
La Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) s'est intéressée à l'absentéisme des élèves des collèges et lycées publics¹. « Pour l'année scolaire 2003-2004, la proportion moyenne d'élèves absents non régularisés quatre demi-journées ou plus par mois² » était de l'ordre de 5 %. Quant à l'absentéisme lourd³, il touchait 1 % des élèves. Reste, souligne la DEP, que ces taux moyens cachent des disparités importantes selon les établissements. C'est ainsi que les lycées professionnels connaissent des taux d'absentéisme plus élevés que les collèges et les LEGT⁴ : ils « sont fréquemment le double de ceux des lycées et sont quatre à cinq fois supérieurs à ceux des collèges ». L'enseignement professionnel est également plus touché par l'absentéisme lourd. Dans les LEGT, « l'enseignement technologique concentre plus d'absentéisme que l'enseignement général ». Quant aux collèges, quand ils sont classés en zone d'éducation prioritaire, ils connaissent un absentéisme supérieur à celui de l'ensemble des collèges. Autre élément mis en évidence

ce par la DEP : la taille des établissements joue également sur l'absentéisme des élèves. Celui-ci est d'autant plus important que les collèges et les lycées ont des effectifs élevés. Il est toutefois difficile d'établir si cette situation tient au comportement des élèves ou aux difficultés de suivi des absences dans les établissements concernés, soulignent les auteurs de l'enquête. Conséquence de ces absences, les élèves ont perdu en 2003-2004 « de l'ordre de 6,5 % de leur temps d'enseignement ». Un pourcentage moyen qui cache des disparités entre les établissements : « un élève de collège perdrait en moyenne un peu plus de 4 % de son temps estimé d'enseignement, contre 6 % pour un élève de lycée et 10 % pour un élève de lycée professionnel ».

■ VÉRONIQUE GLINEUR

1. Note d'information 05-04 de février 2005 : « L'absentéisme des élèves dans le second degré en 2003-2004 ». Note disponible sur internet, à l'adresse : www.education.gouv.fr/stateval
2. La DEP a en effet retenu pour mesurer l'absentéisme « le seuil de quatre demi-journées d'absences non régularisées par mois ».
3. Le seuil de dix demi-journées par mois est alors retenu.
4. Lycée d'enseignement général et technique.

Jeu de langue en primaire



Voici un livre qui fera les délices des enseignants de grande maternelle et de cours préparatoire. Et pourquoi pas des parents et grands-parents qui sont aussi les bienvenus au pays de la musique des mots ! Ces jeux de langage proposent à la fois des comptines et des poèmes joyeusement illustrés, et des charades, des bruitages, des coloriations ou des exercices de diction et de prononciation particulièrement

ingénieux. Exemple : les mots à la chaîne. On choisit le premier mot du texte qu'on associe à un autre, venu au hasard : piscine ? vacances... Et c'est parti ! le premier qui accroche a perdu. « Quand un marin bredouille / Et s'en va bredouillant, / Quand un marin bafouille / Et s'en va bafouillant, / C'est qu'il rentre bredouille / Du lit de l'océan. Marin marri : / Marin marrant ! » ■MCJ

Irène et Pierre Coran (textes), Anne Letuffe (illustrations), Comptines et poèmes pour jouer avec la langue, Casterman, 2005, 16,50 €. À lire également : William Wilson, Les proverbes du panda, Gallimard Jeunesse, coll. « Giboulées », 12 € ; François David (poèmes), Eric Battut (illustrations), Pommes de pin, Rocher, coll. « Le Pais d'Enfance », 11,90 €.

Des films pour parler de l'intime



Il y a des sujets difficiles à aborder. Surtout quand ils relèvent de l'intime, de la vie affective parfois difficile à mettre en mots. En cas de blocage, mieux vaut

contourner l'obstacle que l'affronter directement, qu'il s'agisse d'une tension familiale ou relationnelle, entre jeunes et adultes éducateurs, à l'internat, en collectivité. Pourquoi, alors, ne pas regarder ensemble un DVD et en parler ensuite, pas forcément dans la minute, mais plus tard ?

C'est dans cet esprit de nourriture psychologique et d'échanges à partir d'un point commun que constitue le film, que La Cathode¹ a conçu la collection « Un film pour en parler ». Des documentaires de

52 minutes qui proposent une fiction ou un documentaire principal (relations adultes ados, violence, vie amoureuse, colère) et des interventions de spécialistes qui éclairent la situation évoquée. Ainsi voit-on dans *Être père aujourd'hui*² Évelyne Sullerot (sociologue), Jean Le Camus (professeur de psychologie) ou Thierry Barranger (juge des enfants) parler de l'état des hommes, pères à leur manière.

Le plus lumineux des portraits est celui d'un père « célibataire », situation insolite et rarement évoquée. Des notions simples – rien de très nouveau sous le soleil – mais tout cela est encore si peu clair dans l'esprit de tous qu'une petite heu-

re sur canapé ne sera inutile ni pour les adultes ni pour les ados (futurs pères !)

- MCJ
1. Cette association, implantée depuis quinze ans en Seine-Saint-Denis, anime des ateliers de réalisation de film dans les quartiers de la région parisienne. Les DVD peuvent être commandés en ligne (cf. « Savoir + »).
 2. Un film d'Olivier Borderie.

Savoir +

→ La Cathode est sur internet :

www.lacathode.org
1 DVD ou 1 VHS : 23 € (tarif individuel) ou 38 € (institution, association, incluant les droits de diffusion non commerciale et de prêt). Offre spéciale : 8 DVD de la collection « Un film pour en parler », 200€.

L'éducation : nerf de la reconstruction en Afghanistan

Dans un pays ravagé par vingt-trois ans de guerre¹, le chantier de l'éducation est déterminant. C'est « un chantier à long terme », affirmait avec confiance Étienne Gilles, professeur de mathématiques, ancien coopérant en Afghanistan et président de l'association Afrane² – Amitié franco-afghane – qui fêta ses vingt-cinq ans le 16 avril dernier à l'Unesco, à Paris. Une bonne occasion de faire le bilan de son action, enracinée depuis 1980 dans la passion de Français, ses fondateurs, un temps expatriés dans ce pays qu'ils ont découvert, aimé et jamais vraiment quitté grâce à leur action très concrète.

Présente sur le terrain, Afrane a tout aussi bien installé des pompes à eau que distribué des médicaments et des semences, soutenu les réfugiés et une école de filles, clandestine, à Kaboul, du temps des talibans. Mais, depuis 2002, cette association a fait de l'éducation, à la demande des Afghans, le point fort de son action : parce que c'est le nerf de la paix. Il y a vingt ans, un père voyait d'un mauvais œil la scolarisation de ses enfants qui l'auraient « dépassé », mais les



© André Martin / Afrane

Afghans d'aujourd'hui, toujours paysans en majorité, ont compris l'intérêt d'un savoir qui permet, notamment, de résister à la manipulation clientéliste des chefs locaux. « *La paix n'est pas un acquis. Pour vivre ensemble, être capable d'un débat argumenté, il faut apprendre* », remarquait Michèle Martin, enseignante et adhérente. Respectueuse des structures du pays, Afrane a signé un accord avec le ministère de l'Éducation afghan pour l'aider à faire face à la ruée sur l'école de ces trois dernières années. Le ministère met des terrains à disposition, l'association aide à restaurer ou à construire des

écoles, et à former les enseignants, en privilégiant ceux des trois premiers niveaux (primaire). Elle assure aussi quelques cours de français langue étrangère. Les classes comptent au moins cinquante élèves et les cours se limitent à la matinée ou à l'après-midi, car les élèves, trop nombreux pour être scolarisés une journée entière, se succèdent par vagues. À Kaboul, à Tcharikar (où le centre de formation des enseignants est lié, par accord, avec l'IUFM³ d'Alsace), à Djalalabd et à Waras, des milliers d'enfants reprennent peu à peu confiance en l'avenir et font sans hésiter trois heures de

marche à pied pour venir à l'école. La construction d'une bibliothèque, quand elle se réalise dans un village (comme à Shinia, grâce à une adhérente, Brigitte Colette) relève pour tous du conte de fées !

■ MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. En septembre 1979, l'URSS envahit le pays : huit ans de guerre, un million de morts et cinq millions de réfugiés. Puis, c'est la guerre civile, la lutte entre factions armées, groupes ethniques, pouvoirs régionaux et idéologie islamiste. Les talibans, milice née en 1994, remplacent le gouvernement en exode le 17 septembre 1996 jusqu'en 2001. Une nouvelle constitution est mise en place en 2003. le gouvernement tente d'assurer une représentation équitable des populations.

2. L'association est financée par des apports de conseils généraux, de Solidarité laïque, du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), du lycée parisien Louis-le-Grand... Adresse : 16 passage de la Main-d'Or, 75011 Paris. Tél. : 01 43 55 63 50. Internet : www.afrane.org E-mail : afrane@afrane.org

3. Institut universitaire de formation des maîtres.

Savoir +

➔ Christian Baudelot et François Leclerq (Sous la direction de), *Les effets de l'éducation, La Documentation française, 2005, 368 p., 28 €.* Un ouvrage qui s'intéresse aux pays développés et aux pays en voie de développement.

Une année d'éducation à l'anglaise...

Quitter la France et partir faire sa sixième ou sa cinquième dans le Kent, en Angleterre ? Tentant... Surtout lorsque le collège se trouve dans un décor de rêve à la *Harry Potter*, avec des profs que l'on imagine volontiers sous les traits de John Keating – celui du *Cercle des poètes disparus*.

Évidemment, offrir à son enfant la possibilité d'étudier dans des classes bilingues, à petit effectif (14 élèves par classe au maximum), et de recevoir une éducation holistique, qui mise sur l'épanouissement pour assurer la réussite de l'élève, demande un certain sacrifice, et pas seulement celui d'être séparé de lui une année durant : il faut y mettre le prix.

Se dire peut-être, comme cette mère dont les trois enfants sont passés par Northbourne Park, que c'est « un investissement sur l'avenir », et tenir compte du fait que, contrairement à ce que nous connaissons, l'enseignement privé sous contrat n'existe pas en Angleterre. La perception de l'internat diffère, elle aussi, de part et d'autre de la Manche : alors que là-bas vivre vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans l'enceinte de son établissement est



considéré comme une chance, en France, on y voit encore ici ou là un dernier recours pour faire rentrer dans le rang des élèves dissipés ou paresseux.

Pauline, aujourd'hui en cinquième année de médecine, évoque l'année de ses onze ans et son visage soudain s'illumine : « À Northbourne, on prend en compte toutes les capacités d'un élève, quelles qu'elles soient, et on l'incite à les exploiter au mieux. » Elle se souvient des leçons de français récitées debout sur une table

et des travaux pratiques de sciences nat' dans le parc. Cliché ? Peut-être, mais les faits sont là : un directeur des études qui vit sur place, chez qui les élèves peuvent frapper à toute heure en cas de spleen, pour cause d'éloignement familial ; des enseignants qui considèrent leur métier comme un véritable engagement, au point de s'impliquer pour offrir aux jeunes une éducation pas seulement académique mais aussi culturelle, sociale et spirituelle... pour leur donner toutes leurs chances de voler un jour de leurs propres ailes.

■ SOPHIE BIZOUARD

Savoir +

➔ Sur internet : www.northbournepark.com

Trois orientations pour la rentrée 2005

« Élever le niveau de formation de tous les élèves », « développer l'éducation à la responsabilité » et « consolider le pilotage stratégique de l'action éducatrice » : tels sont les trois objectifs fixés, pour l'année 2005-2006, par la circulaire de rentrée¹. Cette dernière traduit les premières dispositions de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École².

A l'école, l'accent est mis sur la maîtrise de la langue et la rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie dont la circulaire de rentrée rappelle qu'il doit s'appuyer sur des activités expérimentales. Autre rappel, relatif cette fois aux langues vivantes : tous les élèves du cycle des approfondissements – ou cycle III – « doivent recevoir un enseignement régulier de langue vivante », celui de l'allemand étant « systématiquement encouragé ».

Au collège – continuité avec l'école oblige –, la maîtrise de la langue figure aussi au niveau des priorités. Si le texte revient sur celles exposées par le ministre de l'Éducation nationale en septembre dernier³, il souligne aussi que « tous les enseignants, quelle que soit leur discipline, sont concernés par cette priorité ».

En matière d'éducation à la responsabilité, la circulaire de rentrée invite à renforcer la participation des élèves à la vie de l'établissement.

Principale nouveauté de la rentrée 2005 : la mise en place de la nouvelle classe de troisième⁴. Elle se caractérise par l'instauration d'un nouveau dispositif – la découverte profes-



L'heure de la rentrée. Les collégiens se verront proposer une option « découverte professionnelle » (Photo : Y. Élégot)

sionnelle – sous la forme d'une option facultative de trois heures ou d'un module de six heures aux objectifs, publics et contenus différents. L'option de découverte professionnelle figure au nombre des enseignements facultatifs proposés aux élèves. Elle vise à leur apporter « une première connaissance du monde professionnel par une découverte des métiers, du milieu professionnel et de l'environnement économique et social⁵ » : elle participe ainsi à l'éducation à l'orientation. Le module de découverte professionnelle, qui « s'inscrit dans la perspective d'une réduction des sorties sans qualification du système éducatif, a pour objectif principal d'aider les élèves dans la construction de leur projet personnel et scolaire, en leur faisant découvrir deux ou trois champs professionnels et en leur permettant des réalisations pratiques ». Parce qu'il sera le plus souvent implanté en lycée profes-

sionnel, et parce qu'il est destiné à des « élèves scolairement fragiles », prêts à se mobiliser autour d'un projet de formation à l'issue de la classe de troisième, ce dispositif est porteur de dérives potentielles : orientation précoce, éviction du collège des élèves avant la fin de la scolarité obligatoire...

TPE et langues vivantes

Au lycée, la principale nouveauté concerne les travaux personnels encadrés (TPE) en classe de première dont la circulaire de rentrée précise qu'« ils seront pris en compte au baccalauréat ». Reste à savoir selon quelles modalités se fera cette évaluation. Côté langues vivantes, il est rappelé que de nouveaux modes d'organisation des classes – « regroupement des élèves [...] par groupes de niveau constitués en fonction des compétences d'expression et de compréhension orales et écrites » –

doivent être progressivement développés. Au lycée toujours, le texte rappelle que la nouvelle série STG⁶ pourra recevoir des élèves titulaires d'un BEP⁷. Pour faciliter leur accueil, « des structures ou des dispositifs pédagogiques d'adaptation seront prévus dans chaque académie ».

En matière d'éducation à la responsabilité, la circulaire de rentrée invite à renforcer la participation des élèves à la vie de l'établissement : il y a là une orientation qui rejoint les recommandations de l'enseigne-

ment catholique. Par ailleurs, elle liste les domaines auxquels les élèves doivent être sensibilisés : éducation à l'environnement pour un développement durable, sécurité routière, santé, tabagisme, conduites addictives, nutrition... Quant à la prévention de la violence et à celle de l'absentéisme, elles demeurent deux objectifs prioritaires.

■ VÉRONIQUE GLINEUR

1. Circulaire n° 2005-067 du 15 avril 2005, BOEN n° 18 du 5 mai 2005.

2. Loi n° 2005-380 du 23 avril 2005, JO du 24 avril 2005 et BOEN n° 18 du 5 mai 2005.

3. Circulaire n° 2004-168 du 20 septembre 2004, relative à l'enseignement du français, BOEN n° 37 du 14 octobre 2004.

4. Sur la nouvelle classe de troisième, voir aussi les deux arrêtés du 14 février 2005, relatifs à l'enseignement de l'option facultative de découverte professionnelle et à l'enseignement du module de découverte professionnelle, BOEN n° 11 du 17 mars 2005.

5. Arrêté précité du 14 février 2005.

6. Sciences et technologies de la gestion. La série STG remplace la série sciences et technologies tertiaires (STT).

7. Brevet d'études professionnelles.

Le choix du privé

A la demande de l'Unapel¹, le Credoc² a enquêté sur les motivations des parents de quelque deux millions d'élèves scolarisés dans l'enseignement privé³.

En tête des raisons avancées, celles qui tiennent aux attentes éducatives des familles. Elles sont considérées, souligne le Credoc, comme très importantes par deux tiers des parents et comme importantes par la quasi-totalité. Ainsi, sont cités la « qualité de l'encadrement », l'« épanouissement de l'enfant », la « transmission des valeurs morale » – « rigueur, respect des adultes, autorité, mais aussi tolérance, ouverture, partage... » – ou encore la « capacité de l'école à s'adapter à l'enfant⁴ ».

Deuxième groupe de critères identifié par les enquêteurs : les « critères secondaires » jugés « très importants [par] près de la moitié des parents et impor-

tants [par] plus de 80 % ». Dans ce groupe, les « liens fréquents avec les enseignants » ou encore le « niveau scolaire ». Un critère dont l'étude souligne qu'il peut être entendu de deux façons : « Certains parents valorisent un niveau scolaire élevé. D'autres, au contraire, rejettent des univers trop concurrentiels où les résultats priment sur l'épanouissement de l'enfant ».

« Insatisfaction à l'égard de l'enseignement public », « proximité du domicile ou autres raisons pratiques » (horaires, garderie...) et « instruction religieuse » figurent au nombre des critères les moins fréquemment choisis par les familles⁵.

Pour les enquêteurs, les motivations des familles « s'articulent autour de deux grands pôles ». Les « convaincus » d'abord, soit les 46 % de parents qui choisissent le privé par

conviction – « adhésion aux valeurs véhiculées et aux pratiques de l'enseignement privé » – même si d'autres motivations – déception connue dans un établissement public ou raisons pratiques – peuvent également intervenir dans leur choix. 35 % des parents – « les pragmatiques » – font un choix plus pratique, « même s'ils peuvent également être convaincus de l'intérêt pédagogique de l'enseignement privé ». Enfin, parmi les 19 % dont le choix ne relève ni de la conviction ni du pragmatisme, ceux dont les « motivations correspondent à des cas particuliers très disparates, comme les enfants précoces ou handicapés qui ne peuvent localement être pris en charge que par le privé, ou encore le choix de filières très spécifiques uniquement dispensées dans un établissement privé... ».

Dans ce groupe aussi, ceux dont le choix pour l'ensei-

gnement privé est « issu d'une tradition familiale ou d'un contexte social où le privé est la norme ».

Autant de résultats qui, note le Credoc, « tendent à montrer que les critères philosophiques et religieux de choix d'un mode d'enseignement, qui semblaient prédominer dans les débats éducatifs des années 1980, cèdent une plus grande place à des approches aujourd'hui pragmatiques ».

■ VÉRONIQUE GLINEUR

1. Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.
2. Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

3. Cf. *Consommation et modes de vie*, n° 183 d'avril 2005, « L'enseignement libre : choix de conviction mais aussi de pragmatisme ». En vente (4,57 €) sur internet : www.credoc.asso.fr (rubrique « Publications »).

4. Ils sont jugés « très importants » par respectivement 81 %, 76 %, 67 % et 55 % des parents.

5. Ils sont respectivement jugés « très importants » par 33 %, 29 % et 14 % des parents et « assez importants » par 19 %, 29 % et 25 % des parents.

Semaine missionnaire mondiale

naire des Églises d'où ils viennent, et aussi pour accueillir dans nos communautés de France le dynamisme apostolique qui les habite », écrivent M^{gr} Daniel Labille¹ et le père Jean-Marie Aubert² dans leur éditorial dont on pourra lire le texte intégral sur internet (cf. « Savoir + »). Le même site propose une affichette à imprimer, le livret d'animation « Eucharistie et Mission » téléchargeable au format PDF, ainsi qu'un bon de commande pour l'image-prière, l'enveloppe d'appel au don, la banderole, les diapositives, les fiches pédagogiques, le calendrier... édités par les Œuvres pontificales missionnaires-Coopération missionnaire (OPM-CM).

■RT

1. Évêque de Créteil, président de la Commission épiscopale de la mission universelle et du Comité épiscopal de la coopération missionnaire.
2. Directeur national des Œuvres pontificales missionnaires et secrétaire national de la Commission épiscopale de la mission universelle.

Caté : l'année B



La collection « Fais jaillir la vie » (cf. ECA 292, p. 35), associe une couleur à chaque année liturgique. D'où ce nouvel ensemble d'outils, sous-titrés « Année verte », pour l'année B qui s'ouvrira le 27 novembre 2005. Au livre de l'enfant (de 8 à 11 ans), s'ajoutent un album riche en illustrations et un CD de six chants inédits. Quant au livre de l'animateur, il offre de nouvelles pistes pédagogiques.

Fais jaillir la vie – année verte, Éditions CRER. Livre de l'enfant : 8,95 €. Album de l'enfant : 4 €. CD : 20 €. Livre de l'animateur : 14 €.

Savoir +

➔ Contact : OPM-CM, Service commandes, 5 rue Monsieur, 75343 Paris Cedex 07.
Internet : <http://mission.ccf.fr>

Fraternellement vôtre

Comme chaque année, le Frat a réuni 12 000 jeunes chrétiens d'Ile-de-France.

Thème de ce long week-end de l'Ascension passé sous la tente à Jambville (Yvelines) :

« Tous appelés, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ».

Depuis près de cent ans, les jeunes catholiques franciliens se réunissent pour quelques jours soit à Lourdes (pour les lycéens, les années paires), soit à Jambville dans les Yvelines (pour les collégiens, les années impaires). Le Frat – pour Fraternel –, c'est le plus grand rassemblement de jeunes en France ! Ils étaient douze mille collégiens de huit diocèses, issus des aumôneries de l'enseignement public et de l'enseignement catholique, à avoir répondu cette année à l'invitation des évêques d'Ile-de-France. Du 5 au 8 mai 2005, ces élèves de 4^e et de 3^e se sont demandé qui est Dieu et comment être chrétien. Temps de vie en groupe, dans les villages, de rencontres et de témoignages d'adultes engagés, de réflexion en petits groupes de jeunes, et célébrations et prières sous un grand chapiteau se sont succédé. Pauline Jarrige, en seconde au groupe scolaire des Francs-Bourgeois (Paris IV^e) y était. Son rôle ? accompagner un groupe de collégiens de son établissement. Témoignage.

Bobs orange et foulards verts

« Comment raconter une telle expérience ? Il est difficile de décrire les sentiments que procurent ces quatre jours de bonheur partagé ! J'étais déjà venue, il y a deux ans, alors que j'étais en 4^e, mais c'était encore mieux de participer comme animatrice. Nous étions 65 cette année à partir des Francs-Bourgeois pour Jambville. Avec nos bobs orange, nos foulards verts et nos t-shirts blancs – signes de reconnaissance de notre groupe –, nous avons fait sensation sur le chemin de la gare Saint-Lazare !

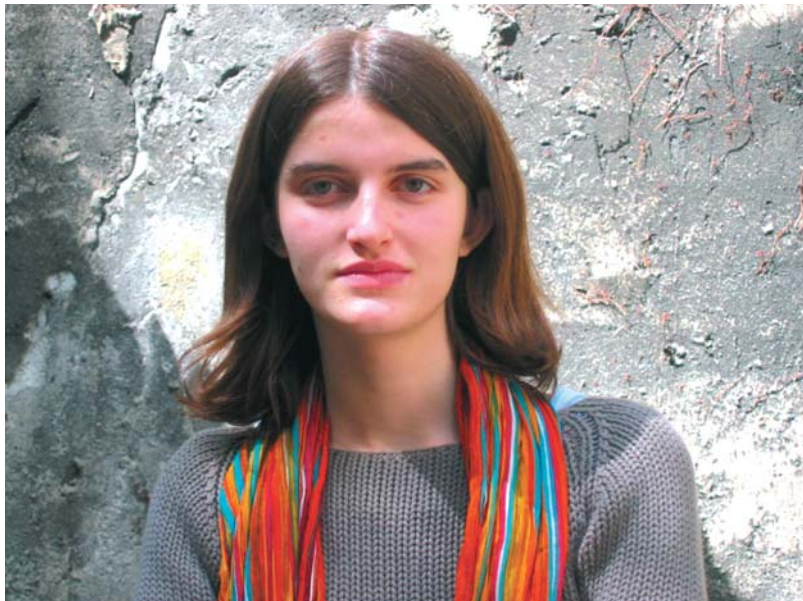
« Arrivés à destination, nous étions prêts à vivre cette aven-

ture. Se retrouver sous le chapiteau avec douze mille autres jeunes est toujours aussi impressionnant. Le dimanche à la messe, dans ma paroisse, les jeunes se comptent sur les doigts de la main... Le groupe Agapè qui était chargé de l'animation des chants était formidable. Nous avons tous un livret pour nous guider pendant ces journées. Y figuraient tous les chants d'Agapè que nous reprenions avec eux.

« Les temps en chapiteau sont vraiment des moments forts. On prend conscience de l'importance de ce rassemblement car, le reste du temps, nous nous retrouvons en villages de tentes d'environ cinq cents jeunes. On y a entendu de très beaux témoignages dont celui d'un prêtre italien. Après avoir eu une adolescence difficile, passée à voler, à boire, à se droguer... il a réussi à entrer au séminaire à vingt-cinq ans. Aujourd'hui, il est dans une paroisse parisienne. Cela m'a surpris de découvrir qu'un prêtre avait pu avoir un passé si tourmenté.

« Le lendemain un couple marié depuis cinquante ans est venu partager son expérience avec nous. Ils nous ont dit que la foi les avait beaucoup aidés dans les moments difficiles. Et la femme nous a confié qu'elle accompagnait des personnes en fin de vie et que cela lui permettait d'avoir moins peur de la mort. Cela m'a semblé courageux de tisser des liens avec des personnes sur le point de mourir. Je ne m'en sentais pas capable.

« Pendant les quatre temps de carrefour, qui se vivent en groupes de huit, j'ai aidé un séminariste dans l'animation. Nous avons échangé sur la Trinité. Un sujet très difficile que nous avons eu du mal à aborder. Nous avons compris que c'est un des mystères au centre



Pauline Jarrige. Lycéenne, elle a accompagné des collégiens à Jambville, près de Paris et loin du quotidien. (Photo : S. Horguelin)

de la foi. J'ai réalisé que je n'avais pas l'habitude de prier l'Esprit-Saint. Le thème du Frat, "Tous appelés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit", était vraiment intéressant. Il nous a fait prendre conscience de l'importance du signe de croix que nous faisons machinalement.

« Les retombées du Frat dans notre établissement sont visibles. »

« Il y avait aussi des temps plus ludiques, les veillées pendant lesquelles nous avons interprété des sketches que certains avaient préparés avant de venir. Ce Frat m'a permis de constater que je ne suis pas toute seule à croire. Quand, au lycée, je dis que je vais à la messe tous les dimanches, mes camarades sont surpris. Dans ma classe, nous sommes trois à pratiquer sur trente élèves et pourtant je suis dans un établissement catholique ! Cela peut me fai-

re douter parfois, d'où l'importance de ces rassemblements. J'aime beaucoup les aspects joyeux et festifs de cette manifestation : passer quatre jours en groupe sans contraintes, est rare, rien à voir avec le lycée ! Le retour à Paris n'est pas évident. On éprouve toujours un peu de tristesse au moment de se séparer et de retrouver son quotidien.

« Les retombées du Frat dans notre établissement sont visibles. Les célébrations attirent plus de monde et nous avons pu créer un groupe pour animer les messes. Les relations avec les adultes qui nous ont accompagnés sont devenues plus amicales, et entre élèves de nouvelles amitiés sont nées. C'était la première fois que j'encadrais des plus jeunes que moi et cela m'a beaucoup plu. L'année prochaine, j'ai bien l'intention de me rendre au Frat des lycéens à Lourdes, et dans quatre ans aux JMJ. »

■ SYLVIE HORGUELIN

L'avenir du catholicisme

Après le décès du pape Jean-Paul II, *Le Monde des religions* consacre, dans son numéro de mai-juin 2005¹, un dossier spécial à l'avenir du catholicisme.

Henri Tincq² revient sur les trois chantiers qui attendent le successeur de Jean-Paul II³. Premier de ces chantiers : redonner, conformément aux orientations du concile Vatican II, davantage d'autonomie aux Églises locales. Et Henri Tincq de rappeler « la centralisation du système d'autorité catholique », la propension de « la Curie à étendre le champ de ses interventions », « un système pyramidal où tout le pouvoir part d'en haut ». « Faut-il continuer – ou rompre – avec un système de papauté arc-bouté sur un gouvernement central comme la Curie, relayé dans chaque pays par des nonces et des évêques nommés comme des préfets, et unifié autour d'un magistère normatif ? », s'interroge le journaliste. Deuxième chantier : sortir du discours normatif en matière morale. « En un quart de siècle de règne wojtylien, le divorce s'est aggravé entre l'Église catholique et la société moderne », rappelle Henri Tincq. La tâche de Benoît XVI sera rude : il lui faudra à la fois « rester fidèle aux grands principes dont l'Église [...] a toujours voulu être la gardienne » – « l'Église ne peut pas cautionner des pratiques qui risquent, selon elle, de défigurer le patrimoine d'amour et de vie qui lui a été légué par Dieu » – et « répondre aux attentes individuelles de la société moderne en matière de vie morale, sexuelle et conjugale ».

Dernier chantier enfin, dont l'Église devra se saisir : celui de la diversification de l'accès aux ministères ordonnés. Pour le chroniqueur religieux du *Monde*, il y va « [de] la présence et [du] rayonnement de l'Église dans les dix ans à venir, [de] l'animation de ses communautés, [de] la réponse aux

demandes sacramentelles, [de] la disponibilité de ses forces restantes, en un mot, [de] l'avenir de l'évangélisation, c'est-à-dire [de] l'essentiel de sa mission ».

À lire aussi, dans ce numéro : les contributions sur l'œcuménisme et le dialogue interreligieux. *Le Monde des religions* donne la parole à des représentants du monde orthodoxe, juif, musulman, protestant et bouddhiste⁴. Sur ce même sujet, lire aussi la chronique de Jean Mouttapa⁵ : « Jean-Paul II et les autres religions ».

Également au sommaire : les réflexions de François Thual⁶ sur la prospective de l'Église catholique (« À l'horizon 2005 ») et celles d'Odon Vallet⁷ (« Les limites de la prospective »), ainsi que les « chiffres clefs du catholicisme ».

Le Monde des religions,
163 boulevard Malesherbes,
75859 Paris Cedex 17.
Prix du numéro : 6 €.

1. N° 11.

2. Henri Tincq a en charge la rubrique religieuse au journal *Le Monde* ; il est conseiller éditorial du *Monde des religions* et l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Une France sans Dieu* (Calmann-Lévy, 2003), *Les génies du christianisme* (Plon, 1999), *Défis au pape du troisième millénaire* (Jean-Claude Lattès, 1997).

3. Quand est sorti ce numéro du *Monde des religions*, les cardinaux réunis en conclave n'avaient pas encore fait de M^{gr} Ratzinger le 264^e successeur de Pierre.

4. Respectivement : Jean-François Colosimo, professeur à l'Institut Saint-Serge de Paris ; Gilles Bernheim, grand rabbin de la synagogue de la Victoire à Paris ; Tareq Oubrou, imam à Bordeaux ; Paolo Ricca, théologien protestant ; Lama Denys Teundroup, supérieur de la congrégation bouddhiste Sangha Dachang Rimay.

5. Auteur de *Un arabe face à Auschwitz - la mémoire partagée* (Albin Michel, 2004) et de *Religions en dialogue* (Albin Michel, 2002).

6. Géopoliticien. Il a récemment publié *Géopolitique des religions - le Dieu fragmenté* (Ellipses, 2004).

7. Historien des religions et auteur de nombreux ouvrages. Parmi les plus récents : *Le monde est leur paroisse* (Desclée de Brouwer, 2004).

Les religions face à la modernité

« Dieu ressuscité : les religions face à la modernité », tel est le thème auquel la revue *Sciences humaines* s'est intéressée dans son numéro de mai dernier¹. « Réveil de l'is-

lam et essor de l'évangélisme protestant dans le monde entier, renouveau du christianisme et diffusion de nouvelles religiosités en Europe de l'Est, résurgence des religions en Chine, multiplication des Églises en Afrique [...] » : loin d'être éclipsées dans un monde dominé par la modernité, les religions renaissent, s'adaptent et se renouvellent. Dans « Le retour du religieux, un phénomène mondial », Jean-François Dortier et Laurent Testot explorent les raisons de ce renouveau du religieux, passant en revue les travaux de Peter Berger², Gilles Kepel³ et autres sociologues des religions qui se sont penchés sur la question du « retour de Dieu ».

Un nouveau religieux qui voit la coexistence de deux tendances. L'une, la « tendance soft », combine individualisme, globalisation et relativité des croyances : les individus bricolent leur foi en fonction d'une offre spirituelle désormais planétaire : « un zeste de bouddhisme, un soupçon d'ésotérisme, une référence à Jésus pour lier la sauce... ». L'autre, c'est la « tendance hard » : « À la personne qui entend approfondir sa quête de transcendance, s'ouvrent des communautés plus structurées, contrôlées par des leaders charismatiques qui imposent [...] des vérités clés en main. »

Également présents dans ce numéro : des éclairages particuliers sur le rôle et la place de la religion aux États-Unis (« Religion privée et religion publique en tension »), le retour des religions en Chine (« Le temps des traditions recomposées »), et l'islam dans la société égyptienne (« Quand l'islam s'approprie la pensée positive »).

Sciences Humaines, BP 256,
89004 Auxerre.
Prix du numéro : 5,50 €.

1. N° 160.

2. Cf. *Le réenchantement du monde* (Bayard, 2001).

3. Cf. *La revanche de Dieu - chrétiens, juifs et musulmans à la reconquête du monde* (Seuil, 1991).

■ VÉRONIQUE GLINEUR

La Création une aventure... pour Dieu, pour l'homme

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (73)

Du 17 au 24 juillet 2005

Prieuré le Champ d'Or, Le Châtel

Les Frères Missionnaires et les Sœurs des Campagnes invitent les jeunes de 20 à 35 ans à vivre six jours d'un parcours spirituel fondé sur la marche, le partage et la prière. « *Avancer pas à pas ; respirer, regarder, écouter ; vivre la rencontre avec les autres ; s'enrichir de l'expérience de chacun ; contempler la nature ; se mettre à l'écoute de la parole de Dieu, la laisser résonner en soi...* » : le programme est la hauteur des paysages de Savoie.

Contacts : Sœur Marie-Christine Dufaj (tél. : 02 47 59 63 71),

Frère Paul Fruchet (tél. : 03 86 73 23 26).

E-mail : soeursfreres.descampagnes@fmc-sc.org -

Internet : <http://fmc-sc.org>

Sous le soleil, exactement

MARSEILLE (13)

Jusqu'au 21 août 2005

Centre de la Vieille Charité

Sous un titre gainsbourien, se cache une exposition consacrée au « paysage en Provence, du classicisme à la modernité ». Soit en deux dates : de 1750 à 1920. Coproduite par le musée des Beaux-Arts de Montréal et la Ville de Marseille, elle réunit des œuvres prêtées par des musées français, mais aussi canadiens ou américains. Bien sûr, il y a Cézanne et son emblématique *Montagne Sainte-Victoire*, Van Gogh, Dufy, Braque et Derain... Mais cet accrochage exceptionnel offrira sans doute à nombre de visiteurs l'occasion de découvrir les panoramas puissants de Joseph Vernet et Émile Loubon. Le premier, au milieu du XVIII^e siècle,

À vos dates...

➔ Pour une parution dans le numéro 296 d'*Enseignement catholique actualités* (septembre 2005), vos dates doivent nous parvenir avant le 20 août prochain.

alliera la précision documentaire (en peignant notamment le port de Marseille) à un art de la lumière qui plaira aux amateurs de Turner. Quant au second, un siècle plus tard, il sera à l'origine de l'École de Marseille.

Plus de détails sur : www.mairie-marseille.fr (cliquer sur « Vivre à Marseille » / « Culture » / « Expositions »)

À Cologne, en 2 CV...

... EN PARTANT DE MEAUX (77)

Du 9 au 22 août 2005

Sur la route des JMJ

Si vous avez entre 17 et 25 ans, le permis de conduire, des connaissances mécaniques et le souhait de vous rendre au xx^{es} Journées mondiales de la jeunesse à bord du véhicule le plus sympathique du xx^e siècle, vous êtes prêt(e) à rejoindre la caravane de 2 CV Citroën imaginée par le service jeunes de la Mission de France et le diocèse de Meaux. C'est de cette ville que s'élanceront (à leur vitesse légendaire !) une quinzaine de « dodoches », chacune transportant un équipage de deux ou trois jeunes. Le voyage jusqu'à Cologne se fera par les « petites routes », celles qui n'oublient ni les paysages ni, surtout, les rencontres.

Tél. : 01 43 24 79 56. E-mail : sj-mdf@club-internet.fr
Sur internet : <http://caravane.2cv.blog.lemonde.fr>

Éducation, religion, laïcité

SÈVRES (92)

Du 19 au 21 octobre 2005

Centre international d'études pédagogiques

Le titre du 29^e colloque international d'éducation, organisé conjointement par l'Association francophone d'éducation comparée (Afec) et le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), « Éducation, religion, laïcité », est assorti de deux questions : « Quels enjeux pour les politiques éducatives ? » et « Quels enjeux pour l'éducation comparée ? »

Sur internet : <http://afecinfo.free.fr> - Ce site propose un formulaire d'inscription téléchargeable au format PDF.

Pour vous guider dans le BO

Avril-Mai 2005 (n^{os} 13 à 20)

Cette rubrique vous signale les textes essentiels¹ parus dans le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.education.gouv.fr/bo

BO 13

Calendrier

Le calendrier des baccalauréats général et technologique dans les académies d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion.

CAP²

Définition et conditions de délivrance du CAP « Petite enfance ».

Nous notons en avril et mai plusieurs créations de CAP :
– « Cordonnerie multiservice », « Opérateur projectionniste de cinéma », « Métiers du pressing », « Photographe » (BO 16) ;
– « Charpentier de marine » (BO 18) ;
– « Sellerie générale » (BO 20).
Mais aussi des abrogations :
– « Brasseur-malteur » (BO 16) ;
– « Conducteur opérateur des industries du bois » (BO 16).

BO 15

Centres éducatifs fermés

Une circulaire précise l'organisation de la scolarisation des mineurs dans ces structures.

Concours de la Résistance

Chaque année, au mois de mars, ce concours propose aux lycéens et aux élèves de troisième de réaliser un travail individuel ou collectif sur un thème lié à la Résistance et à la déportation. Thème retenu pour 2005-2006 : « Résistance et monde rural ».

À propos d'autisme

Un important texte précise la politique de prise en charge des personnes atteintes d'autisme et de troubles envahissants du développement (TED).

BO 16

Toujours le bac

Des précisions sur les évaluations des capacités expérimentales, d'une part, dans l'épreuve de sciences de la vie et de la Terre pour le baccalauréat général série S, et, d'autre part, dans l'épreuve de sciences physiques et chimiques pour le bac de la même série.

lauréat général série S, et, d'autre part, dans l'épreuve de sciences physiques et chimiques pour le bac de la même série.

Organisation des enseignements

Deux textes relatifs aux classes de quatrième et de troisième de l'enseignement agricole.

BO 17

Calendrier... encore

Épreuves des examens du BTS³ pour la session 2005 dans les différentes spécialités.

Des programmes

Trois informations à retenir :
– objets d'étude et œuvres obligatoires pour la littérature en classe terminale de série littéraire ;
– programme limitatif pour l'enseignement spécialité théâtre ;
– techniques de la musique et de la danse : œuvres à travailler.

Pour les enseignants du privé

Un arrêté fournit le nombre de places offertes pour l'accès par liste d'aptitude ou premier concours interne à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles (respectivement 2 987 et 527) ainsi que la répartition par départements. On notera aussi deux autres informations :
– les contrats offerts pour devenir professeur des écoles par concours externe (1 307), par concours externe spécial (37), par concours troisième voie (35) ; avec également la répartition par CFP⁴ (BO 18) ;
– Passage de MA⁵ III et MA IV à MA II : 343 postes pour 2005-2006 (BO 19).

BO 18

La nouvelle loi d'orientation

Le texte de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école récemment votée par le Parlement, est complété ici par la circulaire de pré-

paration de la rentrée 2005. Celle-ci s'adresse à tous les niveaux d'enseignement autour de trois chapitres : élever le niveau de formation de tous les élèves, développer l'éducation à la responsabilité et consolider le pilotage stratégique de l'action éducative (cf. p. 17). Une autre circulaire à paraître présentera les dispositions qui découlent directement de la loi et qui seront applicables à la rentrée 2005.

Calendrier... encore

Cette fois, c'est le celui des fêtes légales pour 2005.

Activité éducative

Une circulaire rappelle le dispositif déjà ancien de plus de 15 ans intitulé « À l'école de la forêt ». Au moment où l'on insiste sur l'éducation à l'environnement pour un développement durable, ce type d'opération trouve sa place dans notre action éducative auprès des jeunes.

Spécial concours

Le BO spécial numéro 5 (du 19 mai 2005) est entièrement consacré aux programmes des concours interne et externe de l'agrégation, du Capes, du Capes, du Capet, du CAPLP, de COP et de CPE⁶ pour la session 2006.

Yvon Garel

Secrétaire général de la DDEC des Côtes-d'Armor

1. Si un numéro du BO n'est pas pris en compte dans cette rubrique, c'est qu'il ne contient pas de texte concernant directement nos établissements d'enseignement privé sous contrat.
2. Certificat d'aptitude professionnelle.
3. Brevet de technicien supérieur.
4. Centre de formation pédagogique.
5. Maître auxiliaire.
6. Respectivement : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré ; certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique et sportive ; certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique ; certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel ; conseiller d'orientation psychologue ; conseiller principal d'éducation.

Le sens de la personne dans la pédagogie vécue au quotidien



UN TEMPS NOUVEAU POUR L'ÉDUCATION ET LA PÉDAGOGIE

L'exemplaire : 8 €
6 € à partir de 5 exemplaires
5 € à partir de 10 exemplaires

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaire(s)

*Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à l'ordre de AGICEC
ECA 277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75*

Dossier

Construire un bâtiment scolaire n'est pas un acte anodin. Programmation, projet d'établissement, contraintes budgétaires, financières, urbanistiques vont influencer sur la mise en espace, de laquelle dépendra en partie le bien-être des occupants. Les lois de décentralisation de 1986, confiant la gestion scolaire aux collectivités territoriales, ont permis une plus grande innovation en matière architecturale. Mais, « l'habitat ne fait pas le moine ». Au-delà des murs, fussent-ils de verre et non plus de béton, la manière dont seront placés les acteurs favorisera ou non l'innovation pédagogique. Réflexions et impressions à travers quelques exemples.

■ ÉLISABETH DU CLOSEL

Hublot, coursive, navire, bastin-gage, passerelle, escargot, coquille, hélice, peigne, phare, kiosque, atrium, forum, patio, rue, tipi, résidence... Où sommes-nous ? De quoi parlons-nous ? D'autres mots encore, pour rêver, pour se perdre un peu plus aussi : mur d'escalade, studio de télécommunications, espaces verts, fontaines, promenades aménagées.

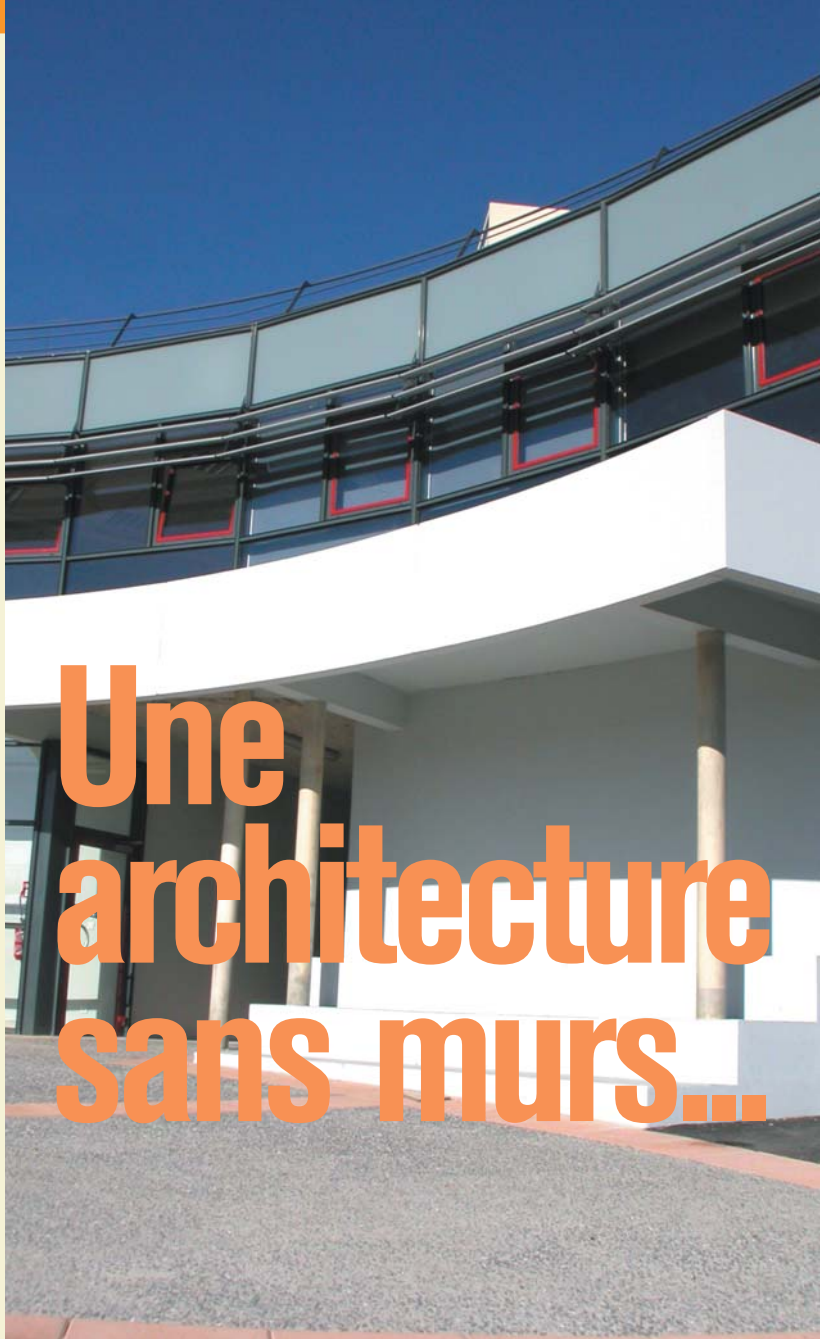
Dis-moi quel lycée tu habites, je te dirai quelle est sa pédagogie !

Moins poétiques, mais tout aussi évocatrices d'une réalité contemporaine, ces expressions émaillant les cahiers des charges : traitement des eaux pluviales, traitement des déchets, gestion de l'énergie... À quoi relier ces termes empruntés à des atmosphères si différentes, aux mondes maritime, campagnard, citadin, à l'écologie, aux cités antiques ? Allez, un dernier indice : les principaux

acteurs concernés réclament de la transparence, de la lumière, des espaces de détente, de relaxation... Rien pour vous mettre la puce

à l'oreille ? Ces mots, pourtant – autant de souhaits pouvant se concrétiser –, sont devenus ceux de l'espace et du temps scolaire, ceux d'une architecture, ceux d'une pédagogie aussi. Ils parlent de ce lieu si particulier où l'on passera au moins treize ans de sa vie, où l'on va à la fois se socialiser, acquérir des savoirs, s'ouvrir au monde, vivre, se sentir « presque comme chez soi », avant de lever l'ancre, de larguer les amarres et de prendre le large. Révolue l'époque des couloirs interminables desservant d'austères salles de classe. Terminé le temps de la « boîte-classe », l'école réduite à sa dimension disciplinaire. Fini les hauts murs de brique, les grilles et les immenses parallélépipèdes de béton percés de fenêtres uniformes qui signalaient, partout en France, un établissement scolaire d'importance. À pédagogie nouvelle, architecture nou-

velle. On n'imaginerait pas concevoir aujourd'hui un établissement scolaire identique à celui de Jules Ferry, pourtant révolutionnaire en son temps. Même les lycées des années 60 sont « *d'une autre époque* ». Les élèves n'en veulent plus. Comme le disent Raymonde Donat et Hélène Steve, toutes deux architectes de formation et chargées des concours d'architectes à la Dases¹ Ile-de-France pour la construction des lycées, « *quand nous projetons aux jeunes des films montrant des lycées des années 60, ils répondent qu'ils n'ont rien à faire avec ce type de bâtiments* ». Dans ces bâtisses massives, juste des couloirs, des salles de classe, de permanence, de l'ennui, des pesanteurs, des odeurs de réfectoire imprégnant les murs. Le paysage scolaire a bel et bien changé. Maintenant, on développe de petites unités de vie, des salles polyvalentes, des



Une architecture sans murs...

Dossier → Une architecture sans murs...

lieux d'accueil, des foyers... Depuis les lois de décentralisation de 1986, on assiste à un véritable renouveau du parc immobilier scolaire. Les régions, les communes, les pédagogues, les architectes – bien que soumis à de nombreuses contraintes – ont les mains plus libres pour concevoir un établissement, qu'il s'agisse de réhabilitation ou de construction neuve.

Zoom arrière. La « maison-école », au fil de l'histoire, a subi bien des mues. Sous l'Ancien Régime, elle est un espace clos, une enceinte séparant deux mondes, celui de l'adulte avec sa corruption et celui de l'enfance dont on s'efforce de préserver l'innocence.

Ce n'est qu'avec la loi Guizot du 28 juin 1833 que commence l'ère législative en matière de locaux scolaires. Par la suite, pour Jules Ferry et son équipe, les bâtiments deviennent une question pédagogique et politique majeure, et non une simple affaire d'intendance. Les problèmes d'hygiène sont alors prioritaires. « *Nous mesurons mal aujourd'hui l'audace des républicains et leur modernité, fait remarquer l'historienne Anne-Marie Châtelet (cf. encadré ci-dessous). Les Français de leur époque trouvaient normal de vivre dans l'entassement, la crasse et les odeurs nauséabondes. Dès lors, l'école des républicains fait figure de palais.* »

Qu'importe, Ferry y tient. Il veut des locaux fonctionnels, conformes aux règles d'hygiène et de salubrité, privilégiant le volume et la lumière, mais sans dépense inutile. Il faut des préaux pour les jours de pluie et des galeries pour servir de vestiaires. Seul le superflu reste proscrit. L'autre raison d'être de ces maisons-écoles tient à la pédagogie que veut développer Ferry. « *Il ne s'agit rien moins que de mettre l'éducation dans l'école, clame-t-il au congrès pédagogique de 1881. L'école ne doit plus être seulement un instrument de discipline en quelque sorte mécanique, mais une véritable maison d'éducation* » dans laquelle on enseignera aussi la leçon de choses,

la géographie, le chant, le dessin, la gymnastique.

Dès lors, si l'école n'est plus une garderie mais le temple de l'Éducation, ses bâtiments doivent être entièrement reconsidérés. « *À la fin du XIX^e siècle, l'influence des hygiénistes et l'importance croissante accordée à la circulation de l'air dans la lutte contre l'insalubrité et la tuberculose, font prévaloir des conceptions nouvelles, poursuit Anne-Marie Châtelet. Aux écoles fermées succèdent des écoles aussi largement ouvertes que le permet la configuration des emprises foncières. Les architectes s'efforcent, dans des projets strictement fonctionnels, de tirer un effet monumental des escaliers et des préaux, de jouer avec les matériaux. Les écoles de Paris, dans leur diversité, traduisent ainsi de façon multiple le projet scolaire républicain.* »

Il faut construire...

Au XX^e siècle, l'évolution de la pédagogie comme des techniques amèneront l'État à réviser les instructions concernant les locaux scolaires. Une transformation lente, progressive, va s'opérer, de l'hygiène à tout prix vers davantage de confort et vers la recherche d'une sécurité corporelle assurée de façon irréprochable.

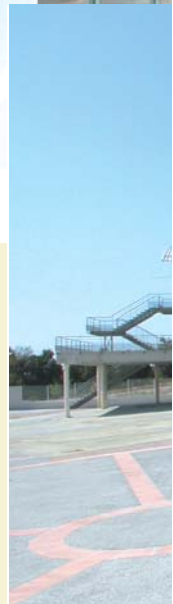
À partir de 1950, on enregistre un flot croissant d'élèves. Il faut construire. Les établissements sont impersonnels, techniquement médiocres, standardisés, voire dangereux².

Ce n'est qu'en 1982 que Jean Miller, alors président de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, est chargé d'examiner la politique technique et architecturale du ministère de l'Éducation nationale. En 1985, son travail aboutit à l'arrêt de la pratique des « modèles » et sert de base à la définition d'un nouveau processus de commande publique des bâtiments. Les architectes se voient proposer un catalogue de systèmes constructifs, ainsi que quelques principes de base. Parmi ceux-ci, on relève le recentrage du plan



L'Olivier, Marseille. À voir les hublots et les coursives, on se dit que la mer a inspiré le projet architectural de ce lycée, qui a lui-même inspiré le désir d'un nouveau projet pédagogique (Photos : D. R.)

du lycée autour du CDI³, l'apparition de locaux socio-éducatifs et de salles polyvalentes, la relation accrue à l'environnement, la différenciation des classes et des salles spécialisées. Ces principes sont significatifs de l'évolution de la pédagogie, désormais basée à la fois sur l'ouverture du monde lycéen vers l'extérieur et sur une plus grande responsabilisation des élèves. Arrivent 1986 et la décentralisation, point de départ d'une nouvelle ère, d'un transfert de compétences et de responsabilités de la gestion des cités scolaires aux communes et aux conseils régionaux pour l'enseignement public. « *Les constructions scolaires explosent*, note Jacques Gagnier dans son livre *Les lycées du futur* (cf. encadré ci-contre). *Les régions jouent le jeu de la transformation radicale du patrimoine*



Sources

→ Pour rédiger ce dossier, outre nos rencontres, nous nous sommes appuyés sur divers ouvrages :

- Marie-Claude Derouet-Besson, *Les murs de l'école - éléments de réflexion sur l'espace scolaire*, Métailié, 1998, 306 p., 24,50 €
- Anne-Marie Châtelet, *La naissance de l'architecture scolaire - les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914*, Honoré Champion, 1999, 448 p., 65,85 €
- Michel Lainé, *Les constructions scolaires en France*, Puf, coll. « L'éducateur », 1996, 239 p., 22,50 €
- Jacques Gagnier, *Les lycées du futur*, L'Harmattan, 1991, 103 p., 10,70 €
- « Architecture et pédagogie », actes du colloque organisé par l'Institut français d'architecture (IFA) en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, le jeudi 31 janvier 2002 à la Sorbonne. Sur internet : www.architecture-pedagogie.cndp.fr

ne scolaire. Il s'agit de renforcer, par l'architecture, le prestige de l'institution scolaire. Tout, dans les nouveaux lycées, est fait pour faciliter le travail des élèves et des professeurs, la communication. Au service de la pédagogie

marquables et il n'est plus édicté d'en haut par l'État. »

Dis-moi quel lycée tu habites, je te dirai quelle est sa pédagogie ! Cette assertion a été vérifiée dans plusieurs lycées de l'enseignement catholique, nouvelles constructions savamment élaborées. Preuve que

l'on échange » (François Pannetier, directeur diocésain de Rennes, à propos du projet du futur lycée des Assises, à Saint-Grégoire, à 10 kilomètres de Rennes) ; « Un lycée ouvert sur l'extérieur » (Dominique L'Haridon) ; « Un lycée qui soit un lieu évolutif, non figé, pour permettre l'innovation pédagogique » (Pierre-Jean Collomb). Et encore : « Un lycée qui soit un lieu de vie pour tous » ; « Un lycée où surveillance et sécurité soient facilitées » ; « Des locaux modulables pour travailler en petits ou grands groupes » ; « Un lycée où l'on soit en réseau », les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (Tice) étant devenues incontournables. Des grandes lignes incontestables dont on pourrait poursuivre la liste en parlant des « nouveaux CDI », des « nouvelles modalités de restauration », des « nouveaux foyers »... auxquels s'ajoutent ces toutes petites choses qui font l'originalité et la spécificité d'un site. À Marseille, pas de sonnerie ou de cloche à l'intercours, « ce qui contribue à une ambiance moins scolaire et beaucoup plus sereine ». Dans le futur lycée de Saint-Grégoire, est prévue une salle du personnel ainsi que des espaces de travail isolés, équipés d'ordinateurs pour les enseignants qui « n'auront plus à emporter leurs copies chez eux. Ils seront en mesure de passer leurs 35 heures dans l'établissement » !

Influences fortes et mutuelles

Pour la sociologue Marie-Claude Derouet-Besson⁴, ce n'est pas l'architecture qui influe sur la pédagogie, mais la pédagogie qui est, dans une certaine mesure, à l'initiative de l'architecture des bâtiments scolaires. « Les bâtiments que nous connaissons, hérités du XIX^e siècle, s'inspirent de l'enseignement simultané : un professeur, des élèves, rassemblés par âge ou par niveau, sont présents dans une salle de classe. Mais cette forme aurait été tout autre, si l'on avait opté pour le modèle de l'enseignement mutuel développé au XIX^e siècle. L'apprentissage se faisait dans une salle réunissant plusieurs centaines d'enfants, rangés par petits groupes d'âge, chacun autour d'une grande table et de son élève référent. Au bout de la salle, sur l'estrade, le maître-sémaphore organisait l'activité des enfants. À chaque table son niveau, mais la même discipline étudiée. Cette option n'a pas été retenue mais elle démontre que, selon le système pédagogique adopté, s'est développé un modèle architectural. »

Qu'en est-il de cette disposition dans les édifices les plus récents ? Malgré des innovations comme la multiplication des travaux hors de la classe, les travaux personnels encadrés (TPE) ou les itinéraires

le lien architecte-pédagogue s'est créé, contrairement à ce que l'on entend souvent dire. Alain Depietromaria, l'architecte du lycée l'Olivier à Marseille, le confirme : « Une construction, c'est du relationnel. J'ai eu affaire à une équipe motivée. Cela m'a permis de retranscrire leurs souhaits en termes architecturaux. »

Dans les projets actuels, on retrouve, du côté des péda-

gogues, des attentes similaires. Quel est l'établissement idéal du XXI^e siècle ? Géographiquement, Dominique L'Haridon, directrice du lycée technique et professionnel Saint-Jacques-de-Compostelle à Poitiers, le voit « dans un quartier en pleine restructuration économique et sociale ». Mais la question révèle d'autres attentes : « Un lycée à taille humaine, afin que je puisse connaître tous mes élèves » (Pierre-Jean Collomb, directeur du lycée d'enseignement général l'Olivier à Marseille) ; « Un lycée qui soit un lieu de circulation et de flux, où l'on se croise, où l'on communique, où

d'aujourd'hui, les établissements s'adapteront à celle de demain. Ils sont conçus pour cela : espaces modulables, plateaux linéaires, connexion aux réseaux interne et externe facilitent la transition vers un enseignement plus autonome. Les CDI deviennent les nouveaux centres névralgiques. On peut désormais apprendre à apprendre dans un lycée. » En écho, le mot de Jack Lang prononcé lors du colloque à la Sorbonne sur « architecture et pédagogie » (cf. encadré, p. 24) : « Le moins qu'on puisse dire est que le paysage scolaire est moins unifié, il est d'une diversité de formes et d'inspiration re-



Dossier → Une architecture sans murs...

de découverte (IDD) qui nécessitent une circulation au sein de l'ensemble de l'établissement, de la classe à la salle de permanence, en passant par le centre de documentation et d'information, la salle de classe n'a pas bougé et le prof reste malgré tout le maître face à ses élèves. N'empêche, l'innovation architecturale aurait-elle un sens si l'on se contentait de reproduire des actes pédagogiques ?

Il y a neuf ans, le collège-lycée Saint-Exupéry a quitté Versailles pour s'installer dans un ancien centre d'essai de balais d'essuie-glaces à Montigny-le-Bretonneux.

À Saint-Jacques-de-Compostelle, à Poitiers, pédagogie et architecture se sont mutuellement et fortement influencées (cf. pp. 28-29). À l'Olivier, à Marseille, parce qu'il y a eu projet architectural, il y a eu désir d'un nouveau projet pédagogique, ainsi que l'expose le directeur, Pierre-Jean Collomb. « Lorsque j'ai été certain du financement du lycée, je me suis dit : "Soit on continue ce que nous faisons au niveau pédagogique, soit on saisit la chance d'innover." Nous étions dans les starting-blocks, il ne fallait pas rater le départ. J'avais une bonne équipe, prête au changement. Un an avant l'ouverture, j'ai demandé à chacun d'écrire son projet profession-

nel en insistant sur d'éventuelles innovations. Puis j'ai convoqué chacun de mes enseignants. Et leur ai demandé s'ils acceptaient que la partie innovation soit divulguée aux collègues. À partir de toutes les propositions, nous avons travaillé sur un nouveau projet pédagogique. »

Ainsi, dans chaque discipline, en classe de seconde, les programmes ont été divisés en unités de formation (UF), correspondant chacune à des connaissances et compétences bien précises⁵. Une UF dure entre trois et six semaines, et un certain nombre d'objectifs, validés par une évaluation, doivent être atteints en fin d'UF. L'élève peut ainsi se situer, tout au long de l'année, et évaluer son niveau très régulièrement. Il peut aussi représenter une UF, en fonction d'un projet d'orientation et/ou d'un parcours d'excellence, si sa note est insuffisante. « Ce mode de fonctionnement donne une visibilité sur l'année. Le travail régulier devient une évidence, on ne peut plus bachoter. L'année précède l'ouverture du lycée, nous avons mis cela en place, à titre expérimental, au lycée Sainte-Marie-Blancarde que je dirigeais », précise Pierre-Jean Collomb.

Ont alors surgi d'autres questions. Les élèves peuvent rattraper certaines UF, mais quand et comment ? La question de l'aménagement du temps scolaire était posée. Nous sommes en avril 2003, à quelques mois de l'ouverture. Pierre-Jean Collomb se renseigne auprès de lycées ayant adapté leurs rythmes et met en place le système dès la rentrée de septembre,

avec des cours de 45 minutes le matin et jusqu'à 15 heures, et du temps libéré les après-midi pour toutes sortes d'activités. « Autant vous dire que cela a été un énorme travail d'équipe, précise-t-il, d'autant que j'ai pris une initiative supplémentaire, en créant une unité de formation "engagement et responsabilité". Je voulais que chaque élève, ou groupe d'élèves, prenne une responsabilité dans l'établissement afin que tous s'approprient vraiment celui-ci. Dans l'euphorie de l'ouverture, les profs ont suivi. »

Où est le bureau du directeur ?

De son bocal ouvrant sur le vaste hall d'accueil, derrière des baies vitrées, Pierre-Jean Collomb sent battre le pouls de l'établissement. On frappe à sa porte. C'est une élève, sourire radieux, qui vient lui annoncer qu'elle est admise en sciences médico-sociales. Un prof passe, entrouvre pour lui glisser un message. Pas de barrière. Une grande disponibilité. Personne pour filtrer. Pierre-Jean Collomb s'est longuement interrogé sur l'emplacement de son bureau. « Depuis toujours, je le voulais près de l'accueil, près des enseignants, près des parents, près des élèves. » Une manière de participer activement à la vie du lycée.

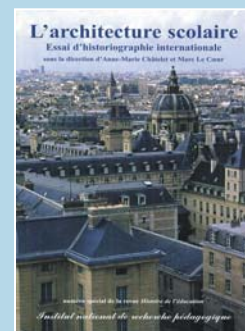
La même question s'est posée pour la conseillère d'orientation et son adjoint. Ne pas les séparer des jeunes. Au contraire, qu'ils soient au plus près de ces derniers. Au premier étage du lycée, espace des secondes et, à l'entrée de la coursive desservant les classes, le bureau de l'une ; au second, étage des premières et terminales, le bureau de l'autre. « Les élèves ont ainsi un adulte référent et ne sont pas lâchés dans la nature. »

« La sociologue que je suis, commentait Marie-Claude Derouet-Besson lors du colloque de la Sorbonne en janvier 2002, considère que si l'on fait de meilleures choses avec de meilleurs murs, ces derniers ont moins d'importance que les hommes. » En écho, lors du même colloque, cette remarque de François Perret, inspecteur général de l'Éducation nationale : « Certains lycées sont réellement habités par les élèves qui y emploient leur temps, même quand ils ne sont pas dans une salle de classe. En contraste parfois violent, ces foyers d'élèves toujours fermés, une indifférence à l'espace et à son aménagement qui signalent un refus de considérer autre chose que le strict temps scolaire, c'est-à-dire les heures que recensent les emplois du temps. Or, ce qu'il y a de plus frappant, c'est que ces différences constatées sont peu fonction de l'architecture et des espaces eux-mêmes mais dépendent essentiellement de la façon dont les acteurs locaux décident de s'emparer ou non des espaces et

Des murs sans frontières

→ L'école est omniprésente sur le territoire de nos pays civilisés. Nous y avons séjourné, nous la rencontrons sur nos trajets quotidiens, nous en avons une représentation mentale. Et si, de tout temps, on avait établi un lien entre pédagogie et architecture ? Peu d'historiens se sont réellement intéressés à ce sujet en France, contrairement à l'Angleterre, à l'Allemagne ou aux États-Unis.

Depuis quelques années, des recherches ont été conduites, mais elles sont encore trop fragmentaires. Voilà pourquoi ce numéro spécial de la revue *Histoire de l'éducation** a élargi son champ de réflexion en demandant à des spécialistes hors de nos frontières



d'établir, à leur tour, un bilan architectural des constructions scolaires dans leurs pays.

On apprend ainsi qui a inventé les premiers gymnases en France ; comment les écoles de plein air construites en Europe au début du xx^e siècle pour les enfants menacés par la tuberculose ont séduit les États-Unis ; ce qui se dit, en matière pédagogique, à travers la disposition « pavillonnaire » des classes dans le primaire en Suisse alémanique. Passionnant aussi, le chapitre consacré à l'évolution de l'architecture scolaire en Afrique francophone. Où l'on évoque les écoles d'avant l'arrivée des missions, qui étaient autant de maisons d'initiation ; celles de l'époque coloniale, et comment le système a évolué depuis les indépendances.

■ EDC

* Anne-Marie Châtelet et Marc Le Cœur (sous la dir. de), « L'architecture scolaire - essai d'historiographie internationale », numéro spécial de la revue *Histoire de l'éducation*, Institut national de recherche pédagogique, mai 2004, 16 €.



Idées. De haut en bas : à Figeac (Lot), les internes du lycée Jeanne-d'Arc vivent dans une résidence-motel ; au lycée Saint-Jacques-de-Compostelle, à Poitiers (Vienne), un tipi abrite l'espace pastoral et humanitaire ; à Meaux (Seine-et-Marne), la « rue » est un atout pour le lycée Sainte-Geneviève. (Photos : D. R.)

des temps mis à leur disposition. »

Cette impression de vide, ce sentiment de désinvestissement, nous les avons ressentis dans l'ensemble scolaire Sainte-Geneviève de Meaux (Seine-et-Marne). L'architecture, pourtant, ne date que de 1993. Mais, pour la directrice, Christiane Bourret, « enseignants et parents ne semblent pas avoir été consultés lors du projet de construction. Ce qui a donné lieu à des aberrations en matière pédagogique, du moins telle que j'entends la pédagogie ». Et, outre le fait que l'établissement a vécu huit années de grosses difficultés financières et une succession de directeurs, la façon dont étaient placés les personnels éducatifs et administratifs dans les locaux a contribué à la dégradation de l'ambiance.

« La première chose qui m'a choquée quand on m'a appelée à la rescousse il y a trois ans, c'est l'emplacement de mon bureau. Double porte capitonnée, totalement en dehors de la vie de l'établissement. Je serais dans une banque ou une compagnie d'assurances, ce serait la même chose. Placée comme je suis, je peux passer des journées entières sans croiser un élève. Alors que j'ai une vision des choses totalement à l'opposé. Le directeur doit être, physiquement, au cœur de la vie scolaire. »

Christiane Bourret a tant de priorités pour redynamiser l'établissement, qu'elle a laissé son bureau pour plus tard. Il lui a fallu imaginer une « circulation interne »,



reconcevoir l'emplacement des espaces principaux. Créer un poste d'adjointe qui se trouve, elle, au cœur de l'établissement. Rendre accessibles l'aumônerie et la chapelle, le BDI⁶ qui étaient totalement excentrés. Réaménager la salle des profs. « Il y avait "des" salles de profs, par thématiques, les langues, les matières scientifiques, les matières littéraires... Comment travailler dans la transversalité, l'échange de méthodes avec un tel aménagement ? Chacun restait dans sa sphère, sans tenir compte des autres. C'était la même chose pour les secrétaires. Deux sont aujourd'hui les interfaces avec les parents, les enseignants et moi-même. Au début, elles n'osaient pas venir me voir dans mon bureau ! Or, les parents veulent du dialogue, de la rencontre, du conseil, de la franchise avec nous. J'ai vraiment le sentiment que la configuration géographique a radicalisé, rigidifié le système. Personne n'était à sa place, rien ne pouvait fonctionner. »

Quant au bâtiment, son usage a permis d'en voir les limites. Il y a des recoins partout, des escaliers, des couloirs qui n'en finissent pas, des salles de permanence immenses. La surveillance est ingérable. La cour des lycéens, sur le toit, est sinistre,

toujours ventée. Le site, autrefois très aéré en plein cœur d'un parc, s'est déshumanisé ; les bâtiments, trop concentrés, sont pris en tenaille entre ville et chemin de fer. Mais Christiane Bourret ne veut pas tout voir en négatif. « Je dois optimiser l'espace et l'outil. Il y

a de quoi faire. Tout n'est pas mauvais. Nous avons des salles informatiques et des laboratoires qui tiennent la route, un théâtre, une "rue" extérieure qui dégringole le long des bâtiments et fait penser aux campus américains. L'accueil sous la pyramide de verre est sympathique. L'architecture se prête malgré tout à des

coins intimes. Ils n'ont pas été investis, je ne sais pas pourquoi. Nous avons déjà avancé. Aujourd'hui, si c'était à refaire, on délocaliserait pour reconstruire à la périphérie de la ville où de nouvelles familles, de nouvelles populations s'installent. Nous irions vers elles. Nous sommes sur la zone de Marne-la-Vallée -

Dysneyland. Il y a un énorme potentiel. On aurait dû rentrer dans un plan d'urbanisation. Mais on ne pensait sans doute pas à tout cela il y a douze ans. »

Aujourd'hui, c'est tout le contraire. L'exemple du collège-lycée Saint-Exupéry de Montigny-le-Bretonneux (Yvelines) en témoigne. Il y a neuf ans, cet établissement versaillais a été délocalisé pour s'implanter dans l'ancien centre d'essai des balais d'essuie-glaces de Valeo en plein cœur de la ville nouvelle de Montigny-le-Bretonneux. Philippe Delorme, alors chef d'établissement, se souvient : « Nous étions assimilés à un établissement de type Pailleuron. Reconstruire sur place aurait coûté trop cher et l'offre éducative était déjà importante sur Versailles. Nous avons donc choisi la délocalisation pour répondre à une forte demande, en ville nouvelle, de familles qui s'installaient et travaillaient sur place. »

■ ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Direction des affaires scolaires et de l'enseignement supérieur.

2. Dont le tristement célèbre collège d'enseignement secondaire situé dans la rue Édouard-Pailleron (Paris XIX^e) dont l'incendie fit vingt victimes le 6 février 1973.

3. Centres de documentation et d'information.

4. Dans un entretien publié dans *La Lettre de l'éducation* du 10 janvier 2005.

5. Cf. ECA 285, p. 30.

6. Bureau de documentation et d'information.

Genèse d'un lycée

Saint-Jacques-de-Compostelle, à Poitiers, lycée professionnel et technologique, est né de la fusion de deux établissements de centre-ville – Cloche-Perce et Le Doyenné – qui se trouvaient sur quatre sites et se faisaient concurrence. Le bâtiment a ouvert en septembre 1997. Rencontre avec sa directrice, Dominique L'Haridon.

Quelle réflexion a présidé à une nouvelle construction ?

Dominique L'Haridon : Les lycées Le Doyenné, que je dirigeais, et Cloche-Perce, de par leur vétusté et leur classement monument historique, étaient devenus inappropriés à une bonne pédagogie contemporaine.

« Nous voulions afficher notre spécificité, sans ostentation. »

Sans compter la concurrence qui ne favorisait pas « l'entente cordiale ». Dans les années 1990, le lycée du Porteau de Poitiers, très avant-gardiste, a suggéré la création d'un « campus enseignement catholique » qui aurait été un pôle d'identification très fort pour les familles. Mais chacun tenait à ses prérogatives, craignait de perdre son âme, d'être chapeauté par un unique manager. Le campus ne s'est pas fait, mais a permis à nos deux établissements de se mettre en route. Nous étions conscients de la nécessité de nous délocaliser. Auparavant, il fallait fusionner, dans les meilleures conditions pos-

sibles, en rassurant les équipes, en renouvelant les membres des Ogec¹ afin qu'ils soient au fait des réalités économiques.

Fusion puis élaboration du futur lycée...

Dominique L'Haridon : La réflexion sur l'architecture a été le support de la fusion. C'était un appât attractif. Les deux équipes éducatives ont travaillé sur le futur bâtiment, par commissions spécifiques – langues, environnement, documentalistes, internat, entretien... –, vingt au total. Parents, élèves, salariés ont aussi été consultés. Chacun a fait un cahier des charges, puis une synthèse a été réalisée par une équipe de pilotage.

Comment cela s'est-il passé avec les autorités locales ?

Dominique L'Haridon : Jean-Pierre Raffarin, alors président du conseil régional, avait lancé un chantier de rénovation dans l'enseignement public de Poitou-Charentes. Il était d'accord pour l'implantation d'un établissement catholique qu'il imaginait bien comme une « vitrine ». Avec 40 %

de prise en charge, c'était jouable. Il a fallu ensuite « apprivoiser » le maire pour qu'il nous alloue un terrain à un prix raisonnable. Après maintes discussions, nous avons opté pour le quartier Saint-Éloi, à la périphérie de Poitiers. Depuis notre installation, des immeubles se sont construits, des boutiques ouvrent, des commerçants s'installent. Le lycée des Saveurs² va s'implanter à 500 mètres. Une halle sportive va être construite ainsi que des antennes de la mairie et de la médiathèque. Le lycée a donc potentialisé les arrivées et participé à l'urbanisation.

Quels étaient les points les plus marquants du cahier des charges ?

Dominique L'Haridon : Nous partions de deux petites structures pour aboutir à une grosse, avec 1 100 élèves et 118 professeurs. Nous ne voulions pas perdre notre âme, notre côté « esprit de famille ». Il nous fallait donc de la convivialité dans un grand espace. Nous ne voulions pas de bouchon pour l'entrée des classes, mais de la fluidité. Nous voulions lutter contre le bruit, notamment dans la « rue ». C'est

Le point de vue de l'architecte : Alain Chambon, du Cabinet Espace 3

→ « J'ai construit plusieurs lycées publics et privés. Le recrutement se fait toujours sur concours. Et j'ai le sentiment que nous sommes rarement jugés sur notre qualité architecturale, mais sur le fait que l'on pallie les carences de la programmation. Dans le meilleur des cas, on nous donne des exigences de type métrique – tant de salles, tant de mètres carrés. Ensuite, le discours des maîtres d'ouvrage ne change guère : "On ne vous en dit pas plus pour ne pas brider votre imagination." Or, l'architecte est là pour mettre en musique un bâtiment et non pas pour dire aux destinataires comment ils doivent l'habiter.

« Le programme de Saint-Jacques-de-Compos-

te n'était pas mal ficelé. En le lisant la première fois, j'ai cependant dit : "Je ne peux pas construire avec ça." C'était une belle déclaration d'intention architecturale, mais rien ne concernait le nombre de classes, le fonctionnement, les liens. Cela arrive quand les commanditaires ne sont pas des maîtres d'ouvrage professionnels. Avec mes confrères, nous leur avons suggéré de faire appel à un programmiste qui nous fournirait des données de base ainsi qu'un coût financier. Sans cela, c'est infaisable. En revanche, nous sentions que la pédagogie allait influencer notre façon de bâtir. Nous avons proposé la structure en "peigne" qui nous semblait proche de leurs souhaits. J'y vois malgré tout une limite au cas

où, pour une raison ou pour une autre, une section perdait des élèves. C'est pourquoi nous avons prévu ces cloisons mobiles qui permettent de transformer très facilement les espaces. De même nous avons posé le carrelage sur toute la surface, avant d'installer les cloisons, pour ne pas avoir à le refaire.

« Des limites, il y en aura toujours car tout évolue très vite. La pédagogie, c'est de la matière vivante. Il faut faire un pari, à un instant T. Le bâtiment doit être le plus viable possible pour le maximum d'activités et d'adaptations. Huit ans après, il est totalement investi par ses occupants qui semblent heureux d'y vivre. Et il assume toutes ses fonctions. » ■



Saint-Jacques-de-Compostelle, Poitiers. De haut en bas : les cinq pôles vus du ciel ; la « rue », un lieu qui fait recette ; une cafétéria qui cultive l'« esprit de famille ».

(Photos : D. R.)

réussi. On peut être 1 100, on s'entend, grâce à l'arrondi des murs, aux briquettes, aux piliers qui font obstacle au son. Nous voulions que le personnel d'entretien et de service soit intégré à l'éducatif. Nous avons donc créé, non pas une salle des profs, mais un espace pour le personnel. Nous ne voulions pas être un lycée figé. Nous construisons pour l'avenir, il doit pouvoir évoluer. D'où l'idée de cloisons déplaçables pour modifier les espaces. Nous voulions un lycée ouvert sur l'extérieur. Les jeunes sont formés pour vivre en société. L'architecte devait répondre à cela, sachant que nous sommes avant tout et malgré tout un établissement scolaire.

Quels sont les éléments de cette ouverture sur le monde ?

Dominique L'Haridon : L'amphithéâtre et la « rue » en sont les deux points forts. L'amphithéâtre a une entrée qui donne directement sur l'extérieur. Avec ses 300 places, il attire des associations, des réunions syndicales, des colloques, des réunions syndicales, des colloques, des réunions syndicales veut se réunir, elle n'a pas de local ? Nous lui offrons l'amphi. Un colloque de gérontologie a eu lieu pendant une semaine, il y a quelque temps. Les élèves de SMS³ le souhaitant ont pu se joindre aux débats. Quant à la « rue », elle peut être demandée pour une exposition, un repas, une fête d'association. Les écoles publiques du quartier investissent nos locaux pour leur fête de fin d'année. Les chrétiens du quartier peuvent venir dans notre « tipi », l'oratoire. Ainsi, tout le monde en profite sans qu'il

y ait forcément séparation d'avec les lycéens.

Architecture-pédagogie, quelle influence ?

Dominique L'Haridon : Une de nos idées fortes était « l'élève, être de globalité ». Nous ne voulions pas le décomposer en éducatif (vie scolaire), pédagogique (profs), administratif. Nous ne voulions donc plus de CPE⁴. La personne responsable de l'élève doit le connaître dans cette globalité. Nous voulions, d'autre part, travailler, tant dans la pédagogie que dans l'architecture, sur la culture de filière. Nous ne voulions pas séparer le lycée professionnel du lycée technologique. Mais, nous savons aussi qu'on ne fait pas évoluer un élève de la même manière s'il est dans le secrétariat ou le commerce. Dans le cahier des charges, cela apparaissait clairement. Mais autant vous dire que personne n'avait de connaissances en architecture et ne visualisait le bâtiment final. C'est l'architecte qui a fait émerger cette structure en cinq pôles, nos cinq filières.

N'y avait-il pas risque de tomber dans le ghetto filière ?

Dominique L'Haridon : C'était une crainte. Dans cette architecture pédagogique, nous avons mis à la tête de chaque pôle un adulte référent qui est chargé de l'édu-

catif, de l'administratif et du pédagogique. Une vraie création où l'on perçoit l'interférence de la pédagogie sur l'architecture. L'adulte responsable est à la fois CPE, adjoint de direction et fait de l'administratif. Il a en plus des heures d'enseignement pour ne pas être coupé du terrain, et d'autres fonctions transversales pour ne pas se contenter de son domaine. Enfin, tous forment, avec moi, l'« équipe de direction ».

Le nom : « Saint-Jacques-de-Compostelle »...

Dominique L'Haridon : De longues discussions nous ont permis de cheminer ensemble vers un objectif commun. Nous voulions afficher notre spécificité, sans ostentation. Nous sommes, en outre, sur les che-



mins de Saint-Jacques, et nous avons retrouvé une statue polychrome du xv^e siècle, le représentant avec sa coquille dans les fondations du Doyenné. Toute cette symbolique a permis une adhésion totale.

Un mot sur le budget ?

Dominique L'Haridon : Le bâtiment a coûté 88 millions de francs, en 1997. La région a financé à hauteur de 34 millions. Sur notre bas de laine, nous avons puisé 8 millions. Puis avons souscrit un emprunt de 32 millions⁵ sur vingt ans. Nos recettes, qui sont maigres, proviennent de l'amphi et de la « rue ». Comme nous offrons la gratuité aux gens du quartier, ces locations nous rapportent 20 000 euros par an.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
2. Cet établissement regroupera le lycée hôtelier Aliénor-d'Aquitaine et le lycée agricole de Grand-Pont.
3. Sciences médico-sociales.
4. Conseiller principal d'éducation.
5. Les sommes citées s'élèvent respectivement à 13,41 millions d'€, 5,18 millions d'€, 1,21 million d'€ et 4,87 millions d'€.

Visites

À Blois (37) : L'école Daniel-Brottier, beaucoup plus qu'une école



D.R.

Dès le départ, nous voulions bâtir une école qui soit plus qu'une école : un lieu de vie, un espace de co-éducation, d'intégration et d'entraide, avec trois axes, pédagogique, social et spirituel. »

Pour Gérard Godineau, le directeur diocésain, « il fallait que ces trois constats soient inscrits dans l'archi-

tecture du bâtiment ». Le résultat ? Cette construction, avec ses deux ailes reliées par une rotonde, est plus qu'une école, un véritable site à trois têtes. Dans une aile, l'école Daniel-Brottier, petite structure de trois classes avec 60 élèves (pôle pédagogique). Dans l'autre aile, l'espace Frédéric-Ozanam, ouvert en dehors du temps scolaire, accueille parents, enfants, jeunes du quartier et bénévoles pour de l'alphabétisation, du soutien scolaire. Il peut aussi être un lieu d'animation pour le quartier (pôle social). La rotonde, au centre, où se trouve la chapelle Sainte-Thérèse (pôle spirituel), s'adresse aux écoliers certes, mais sert encore de chapelle paroissiale. Et cette même rotonde abrite le « préau », donnant sur un jardin, lieu d'échanges qu'ont fini par s'approprier les parents du quartier, peu habitués à investir l'école. « Thérèse-Ozanam-Brottier, trois noms à forte résonance, qui permettent d'emblée de comprendre le sens de la mission de cet espace, commente Gérard Godineau. Trois initiales qui forment le nom bien connu d'une traduction œcuménique de la Bible, "TOB", et signifient "bon" en hébreu. »

Le projet a mis sept ans pour aboutir. L'idée, en créant cette annexe de l'école Saint-Vincent de Blois, était de s'implanter dans un quartier défavorisé où l'enseignement catholique n'était pas du tout présent, la ZUP de Blois-Nord, au milieu des barres d'immeubles. « L'alchimie a pris. Les parents ont osé se rencontrer, échanger. Il y a vraiment symbiose entre les trois pôles. »

L'avenir ? « Nous sommes amenés à grandir, mais dans la limite où nous pourrions garder cette proximité familiale et cet accueil personnalisé. Comme nous voulions assurer une continuité éducative, nous ouvrons quatre classes de collège à la rentrée prochaine. Nous délocalisons une classe par niveau du collège Saint-Vincent. » Dans des locaux tout simples, cette fois, car, en raison de sa petite taille, le diocèse n'est plus en mesure de financer un gros projet architectural. L'espace TOB a coûté 5,4 millions de francs. Il a été financé par des dons à hauteur de 0,9 million de francs, un emprunt de 3,5 millions de francs et la vente, 1 million de francs¹, d'une école qui avait fermé.

■ ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Les sommes citées s'élèvent respectivement à 823 224 €, 137 204 €, 533 571 € et 152 449 €.



D.R.

À Saint-Grégoire (35) : le futur lycée des Assises

Sur la photo ci-dessus, on voit au premier plan le collège de l'Immaculée, dix ans cette année, moteur du futur lycée des Assises qui, une fois bâti sur le terrain que l'on aperçoit au second plan, sera opérationnel pour la rentrée 2007. Il s'agira, dans un premier temps, d'une annexe de trois lycées du centre-ville de Rennes (à dix kilomètres) – le lycée d'enseignement général Saint-Vincent-Providence, le lycée professionnel Le Roscoff et le lycée technologique de La Salle – qui trouvera son autonomie, à long terme, dans le groupe scolaire « collège-lycée Immaculée ».

Pour le moment, les bâtisseurs sont en plein boum. Réunions avec le programmate, indispensable interface entre les maîtres d'ouvrage et les architectes pour vérifier le respect des normes métriques et des enveloppes budgétaires, rencontres avec les élus et responsables politiques – du président du conseil régional au préfet, en passant par le maire –, lancement du concours d'architectes, montages financier et juridique¹. « Ces deux derniers points étant les bases fondamentales de toute bonne construction, précise François Pannetier, directeur diocésain de Rennes. Les données du rectorat confirment, en effet, une baisse des effectifs jusqu'en 2013. Si le besoin scolaire est reconnu, il n'y a ni exigence ni nécessité absolue de construction. Or, le besoin scolaire reconnu ne garantit pas, à lui seul, la faisabilité du projet en terme de

guidées



financement. Il y a donc obligation de nous appuyer sur une structure juridique solide, légère, la plus simple possible, qui tienne sur la durée. La structure juridique peut, d'autre part, avoir une influence sur le montant de l'enveloppe du conseil régional. »

Actuellement, les intéressés estiment qu'il y aura 25 à 30 % de financement du conseil régional. Précisions calculées sur un taux de remplissage dans les différentes unités du lycée². D'ores et déjà, les vœux pédagogiques sont clairement exprimés. On veut un bâtiment avec une structure par pôles, reliés par une « rue », espace culturel de 1 200 m², lieu d'échanges, de rencontres, de convivialité. On se dirige vers un lycée des « Assises » – « Nous avons donné aux architectes toutes les résolutions des assises de l'enseignement catholique ; comment vont-ils les mettre en espace ? » – et « environnemental », en cohérence avec le souci d'éducation au développement durable, symbolisé à travers la démarche haute qualité environnementale (HQE), dorénavant imposée aux architectes pour toutes les constructions nouvelles. Le budget de ce lycée du futur devrait avoisiner les 9 millions d'euros, achat du terrain compris. ■EDC

1. Le « Guide de la rénovation et de la construction des bâtiments scolaires », édité par la Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique (Fnocec), en mai 2003, est un document précieux pour tous ceux qui doivent se lancer dans des projets d'envie. Ce guide aborde un certain nombre de thèmes, avec le souci de traiter chacun sous trois aspects : les enjeux vis-à-vis des élèves, de la qualité et de la pérennité de l'enseignement catholique ; les problèmes techniques en matière de construction, de rénovation, d'entretien et d'exploitation des bâtiments ; les principaux règlements, normes et recommandations.

2. Rappelons que les lois Falloux et Astier permettent un financement du conseil régional à hauteur de 10 % pour l'enseignement général et de 40 % pour l'enseignement technique et professionnel.

À Figeac (46) : la résidence-motel, un internat lycéen

Difficile pour les lycéens d'aujourd'hui d'accepter l'internat d'hier avec ses dortoirs ou ses grandes chambrées, la queue interminable aux douches ou le coude à coude aux lavabos, les études collectives obligatoires et sous surveillance. À nouvelle époque, nouveau mode de vie. Pour attirer les élèves vers l'internat et leur faire comprendre l'intérêt d'une telle structure par rapport à la chambre en ville, l'innovation est fondamentale.

À Figeac, le directeur de Jeanne-d'Arc, François Demptos, a opté il y a quatre ans pour une résidence-motel, construite à 300 mètres du lycée. Pour réaliser son projet, il a testé toutes ces formes d'hôtellerie, de Formule 1 à First, en passant par Etap Hôtel, vérifiant la qualité de la literie, mesurant douches et chambres, pour retenir la formule Cam-

panile. Trente chambres avec mezzanine pour deux à trois personnes, équipées d'une douche et de toilettes séparées, d'un téléphone direct – pour recevoir des appels – et d'un ordinateur. Les

portes ne s'ouvrent pas sur de longs couloirs – « ce qui a permis de gagner 30 % de la surface constructible » mais directement sur l'extérieur. Sans oublier le local « lingerie » – avec machine à laver et table à repasser – et un grand espace tout autour, sur lequel devrait être construit, avec la mairie, un terrain de

sports qui servirait aussi aux jeunes de la cité voisine.

Un dispositif qui responsabilise ces lycéennes de première et terminale, considérées dorénavant comme des adultes, capables de se prendre en charge. Jolie marque de confiance pour des ados parfois en manque d'assurance. La distance d'avec le lycée permet, en outre, « de se détacher un peu de sa position d'élève pour travailler, de se sentir un peu comme dans un second chez-soi ».

Bien sûr, un foyer à l'entrée de la résidence, par lequel on entre et on sort, où l'on dépose et reprend ses clés, constitue un véritable espace de vie en communauté. Lieu d'échanges et de détente, il propose une cuisine pour préparer le petit déjeuner.

Cette formule moderne séduit de plus en plus les jeunes du lycée, mais aussi des groupes qui s'approprient les lieux hors période scolaire – associations sportives, troupe de théâtre de Marcel Maréchal qui vient chaque été pour le festival qu'il dirige. Quand pédagogie rime avec rentabilité... car la

construction a coûté 5,6 millions de francs* (soit 73 000 F par lit), dont la moitié a été subventionnée par le conseil régional.

■EDC

* Un peu moins de 854 000 € (soit 11 130 euros par lit).



Photos : D. R.

ROBIN DURIEUX

L'Évangile en bandoulière

Une enfance marseillaise tranquille et, à 19 ans, un passage au séminaire. Mais, c'est auprès des jeunes en difficulté que Robin Durieux est appelé comme éducateur spécialisé. Aujourd'hui, cet homme à l'itinéraire atypique est animateur en pastorale scolaire et chanteur à ses heures perdues...



© S. Horguelin

■ SYLVIE HORGUELIN

Une rencontre peut orienter une vie. Surtout à l'adolescence, quand tout le champ du possible est ouvert. « André était un prêtre de paroisse qui dépotait », se souvient Robin Durieux qui avait alors 15 ans. Ce curé « en jeans et cheveux longs » lui fait comprendre « que l'Évangile, cela change la vie ».

« Entre la Star Ac et les cantiques, on n'avait pas trop le choix pour nos animations. »

Avant cela, rien à signaler : une enfance dans les quartiers sud de Marseille – comprendre : les beaux quartiers –, un père officier de marine marchande souvent absent, une mère au foyer, des études dans un éta-

blissement catholique BCBG. « J'allais à la messe sans me rebeller. Je n'y comprenais rien. Et puis, un jour, André a réveillé ma soif d'absolu. C'était un type génial. Il en a mis plus d'un en route ! explique Robin. Tout est lié au rejet de la violence. Enfant, dans la cour de récréation, quand j'assistais à des bagarres, j'avais mal au ventre. Et j'étais inquiet car le choix était simple : ou tu frappais ou tu te faisais bomber. Et j'étais non violent dans l'âme... » C'est à l'adolescence qu'il découvre une troisième voie avec Gandhi, Martin Luther King et... le Christ. Et il se dit alors : « Chiche, je peux la prendre. » Cette troisième voie le conduit à Taizé : « L'été de mes 16 ans, j'ai découvert la prière, tandis que pour mes copains c'était planche à voile et belote. J'ai été bouleversé. » Taizé, il s'y rendra par la suite plus de vingt fois, seul et avec des élèves. Cependant, à 19 ans, Robin se pose la question de la vocation. « André m'a demandé : "Qu'est-ce qui te rend le plus heureux ?", sans cher-

cher à me retenir. Et il m'a adressé à M^{gr} Etchegaray, avec lequel j'ai eu un lien très fort. » Il se souvient : « Les moments les plus beaux, c'était quand l'Évangile me soufflait les mots justes pour aider quelqu'un. Je constatais que cette Parole pouvait passer par moi et faire du bien. C'était grisant ! » Puis aussi : « Je faisais des régates en voile avec des filles formidables mais cela ne me faisait pas le même effet... »

Dans les rues

Le jeune homme entre au séminaire d'Avignon, une expérience qui se révèle décevante. Pour tromper son ennui, le soir, Robin marche dans les rues et échange avec des voyous et des prostituées, des « rencontres très évangéliques ». Au bout d'un an, ses formateurs lui disent : « On a du mal à te comprendre. » Et puis, c'est le coup de grâce : « Un des seuls prêtres sympas du séminaire m'a annoncé qu'il allait se marier, Etchegaray partait pour Rome, et André, très fatigué,

prenait une année sabbatique. Je me suis senti seul. » Robin quitte le séminaire – « où les liens humains n'étaient pas assez fraternels » selon lui – pour La Cayolle, un bidonville de Marseille, situé à l'entrée des calanques. « J'ai vécu un détournement de vocation dans l'éducation spécialisée », explique-t-il avec humour. Il s'agissait toujours pour lui de « réconcilier violents et non violents, riches et pauvres et de se donner ». Pendant trois ans, il y sera animateur socioculturel. Il découvre l'islam « à travers des personnes à la foi extraordinaire ». « Évidemment, il y avait aussi des bandits, mais à La Cayolle j'ai appris la vie ! », s'exclame-t-il.

Suivront trois ans dans une école d'éducateurs, des « études fastidieuses où l'on découpait l'homme en tranches : le sociologique, le psychologique... » C'est la lecture des livres de Guy Gilbert qui lui permet de tenir le coup. Ce prêtre, éducateur des rues à Paris, a retapé une ferme en Haute-Provence où il héberge des jeunes en difficulté. Il propose à Robin de l'embaucher, à condition qu'il soit sans attaches. Comme Robin vient de rencontrer sa future femme, il restera à Marseille. Il y travaille dans les cités à la prévention de la délinquance et dans les foyers de la DDASS¹.

Au bout de douze ans, il a envie de bouger : « J'avais l'impression de ne servir à rien. Je me sentais comme un fusible inutile – un faire-valoir pour les politiques et un bouc émissaire pour les jeunes quand ça n'allait pas. » Et puis Annie, sa femme, fait partie d'un groupe vocal de musique sacrée du Moyen Âge qui se produit en peu partout en France. Robin veut changer de métier pour être plus disponible pour sa famille. Surtout qu'il est à présent père de deux filles – un garçon naîtra quelques années plus tard. En regardant son parcours, Robin constate que deux mots ressortent : « éducateur » et « catholique ». L'idée lui vient d'envoyer son CV à... l'enseignement catholique. Son profil pourrait intéresser un Lep² des quartiers nord, pense-t-il. Mais c'est un établissement huppé qui l'appelle. Il y sera animateur en pastorale scolaire (APS). « Les élèves ont une heure de caté par semaine, faites-en ce que vous voulez, mais captivez surtout ceux que cela n'intéresse pas ! », lui lance le chef d'établissement. Un défi que Robin s'emploie à relever. Des souvenirs forts, il en a plein la tête car la détresse des gosses de riches le touche autant que celle des enfants des rues. Un jour, il lui faut interrompre un cours pour voler au secours d'un ado qui vient de faire une tentative de suicide. Et puis, il y a ce père en costard-cravate dans le bureau du directeur, qui confie en larmes : « J'ai une entreprise cotée en bourse mais je n'ai pas su aimer mon fils. » Ou cette mère, irritée d'avoir été convoquée, qui déclare devant son enfant livide : « Mon fils, c'est une erreur de plage. Je l'ai mis chez vous pour que vous vous en occupiez. »

Le fil conducteur pour lui est clair : « Redire sans cesse aux ados, dans les bidonvilles comme au lycée, qu'ils ont un potentiel humain unique, qu'ils peuvent être ambitieux en amour, ambitieux humainement. » Mais, avec le temps, l'heure confessionnelle obligatoire qui lui est confiée, le met mal à l'aise :

Adoptez la Rock'B Attitude !



→ La musique chrétienne se porte bien. En témoigne le dernier Festival de Pâques qui s'est tenu à Chartres du 25 au 28 mars 2005. Tous les styles musicaux y étaient représentés : jazz, pop, rock, chanson française, rap, classique... S'y sont produits des groupes connus comme Glorious, Spear Hit ou le chanteur Pierre Éliane. À Chartres, on a aussi pu entendre Rock'B Attitude, une jeune formation issue de l'enseignement catholique. Ses leaders sont deux animateurs en pastorale scolaire, Robin Durieux et Frédéric Goibeault des lycées Saint-Louis de Gignac et Sainte-Marie de Marignane. Leur intention : mettre l'Évangile à la portée de tous grâce à la musique. Pas d'annonce explicite dans leurs textes, mais le message du Christ qui parle au cœur de tous les hommes. Concerts dans des lycées, animations de grands rassemblements diocésains, de veillées de prière ou de célébrations, Rock'B Attitude se produit depuis 2002 un peu partout en France. Un CD est paru, le deuxième sortira en octobre prochain. ■SH

Internet : www.rockbattitude.fr
E-mail : rockbattitude@tiscali.fr
Le groupe se produit à la demande (le week-end et pendant les vacances de l'académie d'Aix-Marseille). Deux CD : Où que tu sois (2003, 19 € port compris), Aube d'un jour (octobre 2005, 20 € port compris).
Sur le site : bon de commande et liste des librairies où trouver les CD (Procure, Siloë...).

« Cela pouvait être vécu comme du prosélytisme. Ce n'était pas selon moi la meilleure solution. »

Robin envisage un autre projet : proposer aux élèves du religieux non confessionnel obligatoire qui soit porteur de sens et du confessionnel pour les volontaires. C'est l'idée de l'établissement Saint-Louis - Sainte-Marie, un groupe scolaire qui accueille plus de 2 000 élèves sur deux sites, Gignac et Marignane, à quelques kilomètres de Marseille. Robin y entre il y a quatre ans. Une des particularités de l'établissement est d'investir beaucoup dans la pastorale. Une chance pour Robin qui se retrouve coordinateur d'une équipe de cinq APS. Ceux-ci ont en charge la catéchèse bien sûr, mais aussi des temps forts de vie chrétienne, le lien avec la pastorale sacramentelle paroissiale, une heure de culture religieuse pour les collégiens, des heures de réflexion au lycée et des animations diverses... Un projet très riche qui se décline pour tous les âges et tous les profils. Dernière initiative en date, un voyage à Auschwitz, en mai dernier, avec des élèves de troisième, seconde et première : « un endroit où on est obligé d'être vrai », explique pudiquement Robin. De tels moments « n'appartiennent qu'à ceux qui les auront vécus. Ils ouvrent notre perception du monde et de l'humain sur des horizons insoupçonnés », ajoute-t-il.

Solide

Parallèlement, Robin a obtenu un diplôme en sciences et théologie des religions, car pour enseigner la culture religieuse dans quatorze classes différentes, il faut se sentir solide. Il œuvre également pour Marseille Espérance, le rassemblement intercommunautaire et interreligieux de la cité phocéenne. Et à la rentrée, la direction diocésaine d'Aix-en-Provence lui a demandé d'être son délégué pour aider à l'introduction du fait religieux dans l'enseignement. Autre défi et non des moindres : Robin a créé un groupe, Rock'B Attitude, avec un copain, Frédéric Goibeault, APS comme lui. « Entre la Star Ac et les cantiques, on n'avait pas trop le choix pour nos animations », constate Robin. Jusqu'au jour où il entend deux Marseillais, Manu et Miguel, qui « mettent le feu dans une soirée de lancement des JMJ ». Mais très vite, ces « Goldman cathos », qui n'ont pas réussi à percer, jettent l'éponge. Ils proposent à Robin et Frédéric de prendre le relais, et leur donnent leurs textes et leurs partitions. Les deux compères se lancent : ils prennent le micro et jouent de la guitare, rallient des musiciens, écrivent d'autres textes, se produisent... Et cela marche ! Devant les jeunes, ils chantent : « La douleur de n'avoir jamais osé / Le silence amer et le flot des regrets³... » Une douleur bien étrange à Robin : « À 15 ans, j'ai été guéri de toute culpabilité. On m'a dit : "Arrête de porter tes péchés. Le Christ les a pris sur lui. Le tombeau est ouvert" Et j'ai foncé. » ■

1. Direction départementale de l'action sanitaire et sociale.
2. Lycée d'enseignement professionnel.
3. Extrait du titre « Tout ce qu'il en reste », dans l'album *Où que tu sois*.

L'art, moteur des apprentissages

Un vaste plan arts et culture a fait de l'Auvergne une terre pleine de promesses pour l'éveil artistique des élèves. Tour d'horizon des projets en cours et à venir.

■ SOPHIE BIZOUARD

A l'origine de la belle aventure artistique que partagent chaque année nombre d'élèves auvergnats – écoliers, collégiens et lycéens confondus –, on trouve un projet, intitulé « Expoésie ». Lancé par Pascal Hebbinckuys, coordinateur régional Arts et culture pour l'enseignement privé, il invite les classes des établissements catholiques de la région qui désirent s'y engager, à créer une œuvre plastique en partant d'un livre, d'un auteur, d'un thème...

Encouragé par le succès de cette première proposition et par la qualité des travaux, Pascal Hebbinckuys a peu à peu élargi son offre de projets artistiques et culturels à d'autres univers artistiques.

Conseil, expertise et financement

Aujourd'hui « Expoésie » demeure mais désigne le projet fédérateur régional qui rassemble toutes ces initiatives, désormais au nombre de six. « Art littéraire » remplace « Expoésie »

Savoir +

➔ Pour contacter Pascal Hebbinckuys, coordinateur régional Arts et culture pour l'enseignement privé, par e-mail : sdec63.pas@scolanet.org

première manière. « Hors d'œuvre » fait découvrir aux élèves, public de demain, « l'art contemporain et l'engagement dans la création artistique », par des ren-

contres avec des artistes et des œuvres qu'ils prolongent par des productions personnelles.

« Chœur à chœur » et « Choralines » sont deux projets musicaux qui s'appuient sur le chant choral, « Twelv'art » conjugue philosophie et création théâtrale, tandis que « Résonances » part d'une œuvre littéraire ou musicale pour inspirer une création scénique. Tous ces projets peuvent donner lieu à une exposition ou à un spectacle. Chaque saison culturelle se déroule selon un thème conducteur : le patrimoine cette année, l'in-

adresse une lettre aux établissements, avec les dates et les contenus des formations. Cette année, le thème retenu était la culture littéraire, avec un travail sur la lecture ; un auteur de littérature jeunesse, Jean-Claude Mourlevat, et une animatrice d'ateliers d'écriture ont encadré la formation. Les enseignants intéressés se

font connaître auprès de nous, et envoient une description du projet qu'ils souhaitent monter à la Daac¹.

Au mois d'avril dernier, les travaux envoyés des quatre coins d'Auvergne ont été rassemblés pour une quin-



Clermont-Ferrand, mai 2005. Quelques-uns des travaux exposés, dans le cadre du projet « Art littéraire ». (Photos : S. Bizouard)



contres avec des artistes et des œuvres qu'ils prolongent par des productions personnelles. « Chœur à chœur » et « Choralines » sont deux projets musicaux qui s'appuient sur le chant choral, « Twelv'art » conjugue philosophie et création théâtrale, tandis que « Résonances » part d'une œuvre littéraire ou musicale pour inspirer une création scénique. Tous ces projets peuvent donner lieu à une exposition ou à un spectacle. Chaque saison culturelle se déroule selon un thème conducteur : le patrimoine cette année, l'in-



zaine de jours au centre diocésain de pastorale, à Clermont-Ferrand. Les partenaires – dont la Drac², l'Arpec³, le Frac⁴, le rectorat et l'inspection

Les futurs pâtisseries ont confectionné en chocolat la partie aérienne de la mine.

académique – valident les candidatures, forment les personnels éducatifs impliqués, leur apportent conseil et expertise, et financent la rémunération des formateurs et les dépenses inhérentes à la mise en œuvre des différents projets. La synergie public-privé fonctionne. Éducation nationale et Culture sont généralement d'accord (couvrant d'ailleurs à elles deux 80 % du budget). La politique culturelle dans les établissements scolaires – encouragée dès 2000 par le plan de cinq ans pour l'art et la culture et la création des classes à Pac⁵ – y est sûrement pour quelque chose.

« Expoésie » a donné un coup de pouce aux rapprochements en tout genre, et le projet commun au collège Sainte-Bernadette de Sainte-Florine (Haute-Loire) et au Lep⁶ de Brassac-Mines (Puy-de-Dôme) honore à plusieurs titres son qualificatif de « fédérateur », puisqu'il relie à la fois deux villes, deux départements et deux établissements, dont l'un est un collège d'enseignement général et l'autre un lycée d'enseignement professionnel.

Enseignante en arts plastiques à Sainte-Bernadette, Martine Weil est « convaincue qu'arts et culture permettent d'acquérir tous les apprentissages fondamentaux ». Toujours à l'affût d'idées qui associent l'un et l'autre, elle a choisi d'engager une classe de cinquième dans le cadre de « Hors d'œuvre » et de lancer un projet sur le patrimoine local. Après avoir contacté le proviseur du Lep voisin, elle a rassemblé les enseignants d'arts plastiques et de pâtisserie (puisqu'il s'agit de la voie de for-

mation des lycéens en question) et a élaboré avec eux un projet sur le thème de la mine, qui allait aussi faire découvrir aux élèves le passé de leurs familles. Martine Weil raconte : « Au collège, on a travaillé sur l'intérieur de la mine. Les élèves de cinquième se sont divisés en deux groupes et ont construit une maquette de deux galeries de mine, comprenant wagonnets, outils et habits des mineurs. » Les futurs pâtisseries ont confectionné en chocolat l'autre moitié de la mine, sa partie aérienne, conçue pour coiffer parfaitement l'ouvrage des collégiens. Point d'orgue de ce travail, une inauguration, en présence de représentants du Frac, de la Drac, de la région et du rectorat, lors de laquelle la partie éphémère, en chocolat, a été brisée, pour « dévoiler l'impérissable ». L'objectif de Martine Weil était double : « Travailler sur la mémoire et générer de l'interdisciplinarité ». Les fruits récoltés se sont avérés précieux : « Dans une région très touchée par le chômage, certains jeunes ont pu découvrir la possibilité de s'investir dans un projet et de travailler ensemble. »

À une vingtaine de kilomètres de là, Estelle Titeux enseigne le français au Vernet-la-Varen-

ne (Puy-de-Dôme), dans un lycée agricole qui accueille une centaine d'élèves, internes pour la plupart. Dans son établissement, « la culture est devenue un support du professionnel », et c'est le théâtre qui stimule la fibre artistique des élèves. Au moins trois sorties théâtrales sont organisées chaque année, auxquelles s'ajoutent l'accueil de troupes dans les murs du lycée ainsi que des interventions ponctuelles de comédiens. « Pour les élèves, à qui on n'a jamais fait ce genre de proposition, c'est souvent une révélation. » Si le projet culturel ouvre des horizons jusque-là inexplorés, et par là même, permet parfois aux jeunes de se redécouvrir – « Ils cherchent à se reconstruire, à trouver leur voie professionnelle, et sont souvent en plein désarroi familial » –, le travail en amont s'avère « phénoménal » pour les enseignants.

Passeur

Une chance : « L'enseignement agricole fonctionne par modules, l'enseignant est donc libre de s'engager sur un projet et d'organiser l'emploi du temps en conséquence. » Les mercredis après-midi sont réservés à des ateliers pendant lesquels un enseignant – toutes disciplines confondues – fait partager

l'une de ses passions à un petit groupe d'une quinzaine d'élèves. Un vrai moment de plaisir, loin de la routine quotidienne, pendant lequel le groupe n'est plus une classe, et où l'enseignant peut jouer pleinement et librement son rôle de passeur.

Inspectrice d'académie et inspectrice pédagogique régionale, chargée de l'option histoire des arts et cinéma audiovisuel, Josyane Rouch intervient dès la présentation des dossiers de candidature des classes : elle s'assure qu'ils s'inscrivent dans les programmes officiels et donne son feu vert à leur développement.

Les structures culturelles – musées, bibliothèques... – sont incitées à travailler directement avec les établissements. Josyane Rouch encourage ces projets qui « essaient sur toute une région », et aident aussi à rompre l'isolement ordinaire des enseignants en arts plastiques. ■

1. Délégation académique à l'action culturelle.
2. Direction régionale des affaires culturelles.
3. Association régionale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.
4. Fonds régional d'art contemporain.
5. Projet artistique et culturel.
6. Lycée d'enseignement professionnel

Quels dispositifs pour une éducation aux arts et à la culture ?

➔ Enseignants, documentalistes et chefs d'établissement qui souhaitent lancer des projets culturels et artistiques ont le choix entre cinq types de dispositifs :

● **La classe à Pac** – Projet artistique ou culturel – engage une classe entière dans une démarche artistique ou culturelle, adossée aux programmes ; généralement pluridisciplinaire, elle se déroule dans le cadre des heures de cours et accueille un artiste ou un professionnel de la culture pendant huit à quinze heures.

● **La classe culturelle** transplante toute une classe pendant un à cinq jours dans un lieu de vie artistique ou culturel, si possible de proximité : salle de spectacle, musée, festival...

● **L'atelier artistique** s'adresse à des élèves volontaires, tous niveaux confondus, deux heures par semaine ; il repose sur une pratique artistique ou une exploration scientifique approfondie ; l'in-

tervention d'un artiste ou d'un professionnel de la culture est indispensable.

● **La chorale et l'ensemble instrumental** se conçoit comme des enseignements complémentaires, d'une ou deux heures par semaine, aux cours d'éducation musicale, et peuvent accueillir des partenaires artistiques. Les concerts et spectacles auxquels ils donnent lieu sont des vecteurs privilégiés du rayonnement culturel de l'établissement.

● **Le projet fédérateur** engage un ensemble d'établissements scolaires dans une démarche artistique ou culturelle commune ; idéal pour tisser des liens entre écoles et établissements, ou avec un projet de territoire, il permet aussi de mutualiser les moyens, les partenaires culturels, les valorisations... ■ **SB**

D'après la brochure « Arts et culture » 2005-2006 de l'académie de Clermont-Ferrand.

Et si les élèves avaient des choses à s'apprendre ?

Quand on enseigne par la coopération, on transmet la valeur de la coopération.

Tel est le credo de deux enseignantes de lettres qui font vivre un réseau d'échanges réciproques de savoirs à l'institution Jeanne-d'Arc d'Argentat (Corrèze).

■ **MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

Martial, sixième B, un matin à neuf heures. Le garçon prend son souffle et décolle. Son professeur de français, Françoise Heinrich, lui a demandé de se mettre dans la peau d'Icare, un héros de la mythologie grecque ?

Solenn demande Tiers-Monde et offre des cours de scoubidous.

Pas de problème. Ses phrases, bien rythmées nous font revivre la quête du jeune homme et son envol : trouver du bois, des plumes, de la cire pour fabriquer des ailes avant de s'élaner dans les airs. Tiens, voilà qu'Icare songe à demander de l'aide autour de lui. Bel esprit d'ouverture, insolite chez les héros ! Effet bienfaisant du travail en réseau d'échanges réciproques de savoirs dont Martial est coutumier à l'institution Jeanne-d'Arc ? Peut-être... Toute la classe l'écoute lire son texte : « *Je suis heureux de m'envoler avec mon père. Je vois la ville qui rétrécit de plus en plus, la rivière de plus en plus belle. Le vent nous pousse, les oiseaux piaillent...* » À ses côtés, Laura, secrétaire d'une heure pour la classe, note les réactions pondérées et constructives qui fusent ensuite. Mélanie : « *Je crois qu'il n'a pas tout écrit au présent.* » L'enseignante : « *En effet, alors qui veut lui faire une offre de travail sur l'harmonisation des temps dans son texte ?* » Laura note les candidatures de Mélanie et Valentin : ils retravailleront avec Martial.

Françoise Heinrich a découvert, avec sa collègue Jacqueline, les ateliers d'écriture d'Élisabeth Bing¹ et réussi à croiser cette technique avec les principes fondateurs des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs (cf. encadré). Depuis, les deux enseignantes, par ailleurs toutes deux passionnées de théâtre, n'arrêtent pas de s'émerveiller devant la créativité et les capacités de leurs élèves, qu'ils soient en sixième ou en terminale. Elles donnent, ils font circuler entre eux, apportent à leur tour, échangent, inventent, acquièrent, s'amuse. Et arrivent au bout du programme : « *Tous, pas seulement le prof*, précise en souriant Françoise Heinrich, fière de ses élèves. « *Avec cette technique, les élèves travaillent vraiment. On répond aux questions qu'ils se posent, pas à celles que nous poserions artificiellement, nous, pour articuler la belle ordonnance d'un cours !* »

Offres et demandes

10 heures : cours de grammaire en quatrième avec Jacqueline Sculetto. Au mur, un grand panneau récapitule les notions à acquérir : « les noms féminins en « *té* ou *tié* » ; « *ont* ou *on* » ; « *a* ou *à* », etc. « *Si vous savez tout cela à la fin de l'année, vous serez des champions !* », encourage l'enseignante, chaleureuse. Chaque élève a pris la peine de marquer d'une gomme ce qu'il a déjà acquis. Pour les manques, voir à côté le tableau des offres (et des demandes). Caroline propose d'expliquer la différence entre *a* et *à*, à qui voudra. Charlotte, Lauren et Coraline aimeraient, elles, comprendre les

mystères des terminaisons en *e*, *er* ou *ez*.

Répartis en petits groupes de travail (d'un côté le donneur d'explications, de l'autre le ou les demandeurs), les élèves s'investissent très sérieusement dans leur mission : acquérir la maîtrise d'une règle d'orthographe. Charlotte lève le nez de son exercice : « *On comprend mieux en petit groupe et surtout entre copines : on parle le même langage ; ça rentre mieux !* » Julie explique les *e*, *er*, *es* à Bastien et Amandine : « *C'est un ordre, on met quoi ?* »

Et si elle se trompe ou a oublié ? « *On essaie de voir si on est tous d'accord, et sinon, on appelle madame Sculetto !* » L'enseignante passe de groupe en groupe, elle est partout et nulle part, réexplique, rectifie au besoin. Mais les élèves ont déjà des bases solides : fiches récapitulatives, exercices photocopiés. Thomas (offreur) et Florent (demandeur) affrontent ensemble les mystères du « *tout/tout*, adjectif, déterminant, adverbe ? » : « *Je n'ai pas du tout pensé à mon jardin, tu mets quoi ?* » Thomas lit, Florent répond. Ensuite, pour son camarade, Thomas s'applique à rédiger une belle fiche récapitulative. Charlotte, joyeuse, résume les mécanismes de cette situation pédagogique originale et efficace (tous les élèves ont fait des progrès depuis le dernier trimestre, constate Jacqueline Sculetto) : « *Quand on donne, on apprend, on révise et on sait encore mieux !* »

« *C'est super d'apporter quelque chose à quelqu'un et de recevoir ce dont on a besoin !* » Caroline Douillard, ancienne élève à Jeanne-d'Arc, devenue ensei-

gnante, sait de quoi elle parle. En effet, c'est l'année de sa terminale, en 1992, que le réseau d'échanges a démarré : elle avait besoin d'apprendre le latin pour engager des études littéraires à l'université. Jacqueline pouvait lui donner des cours mais ne voulait pas d'argent. Le savoir monnaie d'échange, c'est possible ? Oui. Caroline a trouvé une terminale pour apprendre l'espagnol à Jacqueline, en échange du latin, et pour ne pas rester en situation de « *pre-neuse* », elle a donné des cours de maths à une autre élève, Maribel (remontée spectaculaire de sa moyenne !). Celle-ci, pour équilibrer l'échange, s'est lancée dans l'aide aux devoirs en direction des primaires. Depuis, la roue a tourné et les échanges « *ont fait boule de neige* », comme le constate Caroline. Revenue à Jeanne-d'Arc pour un remplacement, elle a en effet eu la surprise de voir la pratique instituée dans tout l'établissement, même si elle ne sert de levier anti-échec que dans certains cours². « *C'est génial ! Je le pratique moi-même pour les corrections de français. Notamment avec les cinquièmes dont l'orthographe est souvent mauvaise, mais l'imaginaire excellent. Ils ont rarement du recul par rapport à leur propre travail, mais voient bien celui du voisin. Jamais je n'ai observé la moindre moquerie. Et pour un prof, c'est magique de se mettre en position de spectateur.* »

12 heures, salle des profs : enthousiasme modéré des collègues mais grande sympathie attentive. « *Inconsciemment, les profs s'y mettent* », expose la



Donner, recevoir. Astrid, élève de seconde, propose à Jérémie, interne de cinquième, une aide pour ses devoirs. En deux mois, il a remonté sa moyenne de cinq points. Franck, en 6^e B, propose des cours de cuisine.



... Caroline, aujourd'hui enseignante, a connu, en tant qu'élève, les débuts des échanges de savoirs. De quoi encourager ces trois élèves de CM2 (ci-contre) qui s'engagent dans le processus. (Photos : M.-C. Jeannot)



la participation des primaires redémarre ces jours-ci. Les voici qui assaillent le bureau des Réseaux, installé au deuxième étage de l'établissement. L'« âme », comme disent Jacqueline et Françoise, c'est Éliane Malbert, une mère de deux ex-élèves. Le mardi et le vendredi, de 13 heures à 14 heures, elle tient une permanence. On vient s'inscrire, formuler sa demande, consulter le tableau des propositions (extrascolaires). En sixième B, par exemple, Franck offre des cours de cuisine, Flavie du

piano, en échange de cours de scoubidou (gros succès), Solenn demande Tiers-Monde (animé par Bernadette Griven, prof d'histoire, en lien avec le CCFD³) et offre scoubidou, Marion demande Tiers-Monde et va proposer fabrication de bijoux en perles, Rémy offre informatique et reçoit anglais. David voudrait apprendre l'arabe, Mélodie ne sait pas quoi demander ni ce qu'elle voudrait donner, mais patience... Quant à Adrien, il se demande si son père, responsable d'une maison de la presse très fréquentée par les touristes, ne pourrait pas apprendre l'allemand, par exemple...

Françoise et Jacqueline ont un rêve : une école sans classes et de toutes les intelligences. Possible, non ? ■

1. Grâce à un article de la revue *Phosphore*. Technique inventée en 1969 dans une école pour enfants caractériels de la Drôme. Voir, d'Élisabeth Bing : *Et je nageai jusqu'à la page*, Éditions des Femmes, 2002 (4^e réédition). E-mail : bing@club-internet.fr - Internet : www.atelier-bing.com

2. Quatre enseignants sur 25 sont impliqués.

3. Comité catholique contre la faim et pour le développement.

Savoir +

➔ Deux livres pour découvrir la pratique évoquée dans cet article :

– Claire Héber-Suffrin (sous la direction de), *Échanger des savoirs à l'école - abécédaire pour la réflexion et l'action*, Chronique Sociale, 2004, 256 p., 19,80 €.

– Claire Héber-Suffrin (sous la direction de), *Pratiquer la formation réciproque à l'école*, Chronique Sociale, 2005, 227 p., 18,50 €.

directrice, Chantal Diot, qui exprime là un souhait.

Un rêve

Marie-Louise Mambrini, professeur d'histoire-géographie en terminale et première, observe le bienfait des réseaux, mais les voit plus comme un système extrascolaire qu'utilisable avec les programmes actuels. « Cela crée des relations entre élèves petits et grands ! », constate-t-elle. Un moment éteinte,

Un mouvement international

➔ Les Réseaux d'échanges réciproques de savoirs (RERS) se situent historiquement dans la mouvance des pédagogies coopératives. Il s'agit de travailler ensemble pour atteindre un objectif commun dans une société que l'on contribue ainsi à rendre plus juste. Il existe actuellement des centaines de réseaux dans des villes, quartiers, can-

tons, organismes de formation. Mais peu dans le cadre scolaire. Postulat : Chacun est porteur d'une multitude de savoirs et d'ignorances, mais pas des mêmes. Chacun peut transmettre des savoirs et chacun peut apprendre. Les RERS sont sur internet*. Ils ont constitué un mouvement international : on peut le contac-

ter par e-mail à l'adresse de Claire Héber-Suffrin** ou par courrier***.

L'expérience d'Argentat est répertoriée sur le site des innovations retenues par le ministère de l'Éducation nationale.

■MCJ

* www.mirers.org

** Claire.hebersuffrin@wanadoo.fr

*** MRERS, BP 56, 91090 Évry Cedex 2.

L'enseignement catholique mise sur la VAE

Pour André Blandin, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, la VAE est une voie très opportune pour la mise en place du futur titre de « *Formateur dans l'enseignement catholique* », qui sera proposé, d'ici à la rentrée 2006, à l'inscription au « Répertoire national des certifications professionnelles ». Cela concerne d'abord la reconnaissance des formateurs qui exercent dans l'enseignement catholique, mais aussi, évidemment, le statut des futurs « instituts missionnés » (CFP, IFP*, centres de formation continue**) prévus par la Charte de la formation adoptée en mars dernier.

« *Ce que nous voulons, exprime André Blandin, c'est que nos formateurs soient clairement qualifiés. D'autant que nous allons devoir remplacer, du fait des départs en retraite, un nombre impressionnant de formateurs.* »

Quant aux chefs d'établissement, poursuit le secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, « *la VAE pourrait enfin être une filière pour reconnaître les compétences des cadres éducatifs en leur permettant d'accéder aux titres requis pour être candidat à la fonction de chef d'établissement : une nouvelle voie de promotion attendue par beaucoup d'entre eux.* »

* Respectivement : « centre » et « institut » de formation pédagogique.

** Quelque 800 organismes ou associations œuvrent pour la formation dans l'enseignement catholique, mais 80 % des formations sont assurées par 20 % des organismes. Les premiers instituts de formation missionnés devraient être désignés au printemps 2006 par le Conseil national de la tutelle de formation, présidé par le secrétaire général de l'enseignement catholique. En délivrant une lettre de mission à un organisme de formation, la tutelle « *authentifie le projet qu'il élabore, reconnaissant ainsi sa cohérence avec celui de l'enseignement catholique.* »

Promotion VAE

Depuis la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, chacun peut faire valider les acquis de son expérience pour acquérir tout ou partie d'un diplôme, titre ou qualification professionnelle. Mode d'emploi, premier bilan et perspectives pour l'enseignement catholique.

Benoît, la quarantaine, œuvre comme chef de cuisine pour un établissement catholique. Un « *simple BEP¹* » en poche, il rêve de devenir professeur de production culinaire en lycée professionnel. Enfin, il rêvait... parce qu'il le sera bientôt. En deux ans, par la nouvelle voie de VAE (validation des acquis de l'expérience), il a obtenu un bac pro puis un BTS². En suivant tout de même une formation en langues vivantes. Et il attend les résultats du concours de professorat de production culinaire qu'il vient de passer pour enseigner.

Ils sont plus de 25 000 par an (chiffre 2003) à se présenter ainsi à des épreuves de VAE – un nombre qui a doublé par rapport à 2002. Le signe d'une « *pleine montée en puissance* » du dispositif, comme le relève le rapport « *Acquérir une culture et une pratique de la VAE dans les établissements scolaires de l'enseignement catholique* », que Fernand Girard, délégué général du secrétariat général de l'enseignement catholique³, s'appête à faire envoyer à la rentrée à tous les directeurs de lycée.

« *Nous souhaitons de fait, insiste Fernand Girard, que nos établissements prennent toute leur place dans cette voie de promotion de la personne et de reconnaissance de l'expérience comme constructrice de savoir, savoir-faire et savoir être.* » Comment mieux se situer dans l'esprit des récentes assises ?

Bien sûr, reconnaît-il en litote, « *on est encore dans une phase de sensibilisation, et on ne sent pas encore frémir une forte demande. Mais j'y crois beaucoup.* »

Même écho avec Marie-Agnès Fondard, secrétaire nationale de la Fep-CFDT⁴, qui voit là « *un formidable levier de promotion. Qui peut être*

une chance et un enjeu pour beaucoup, en saisissant aussi pour mener leur projet à terme, tous les dispositifs de la nouvelle loi de formation professionnelle ». Tout en regrettant – « *bien que nous ne cessions d'informer sur la VAE* » – que le dispositif soit encore si peu connu, si « *complexe* » aussi : c'est un « *véritable parcours du combattant, pour se repérer déjà dans les filières possibles de diplômes* ».

Apport réel

Il n'empêche, comment la VAE n'aurait-elle pas désormais de beaux jours dans l'enseignement catholique lorsqu'on entend aussi, du côté des gestionnaires, Michel Perrin, administrateur de la Fnogec⁵, louer de même un dispositif qualifiant ou diplômant via « *une véritable individualisation des parcours de formation* ». Telle est d'ailleurs l'une des vraies difficultés du processus VAE, lorsqu'il s'agit d'acquérir aussi, en quelque sorte à l'unité, des compléments de formation auprès d'établissements d'enseignement ou de formation plutôt accoutumés aux schémas simples des groupes de niveaux...

Reste que pour l'établissement employeur aussi l'enjeu est d'importance, puisque, souligne Michel Perrin, la VAE permet de « *prendre en compte chez un salarié non ses connaissances "livresques", mais bien son apport réel d'expérience... à l'établissement* ».

■ JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

1. Brevet d'études professionnelles.
2. Brevet de technicien supérieur.
3. Il est aussi président de Renasup (Réseau national d'enseignement supérieur professionnel privé).
4. Fédération de la formation et de l'enseignement privés-Confédération française démocratique du travail.
5. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

Bilan 2003 de la VAE

Organisme certificateur	Candidats	Taux de validation totale	Taux de validation partielle
Éducation nationale	14 170	49,1 %	40 %
Action sociale	5 785	32,4 %	—
Emploi	5 486	17 %	63%
Agriculture	120	56,7 %	—

Le public VAE est majoritairement féminin (60 % à l'Éducation nationale, 87 % à l'Emploi).

Les certifications demandées le sont principalement dans le domaine des services à la personne (trois diplômes – auxiliaire de vie sociale, assistante de vie et CAP petite enfance – regroupent à eux seuls 42 % des candidatures VAE.) À l'Éducation nationale, près de la moitié des candidatures portent sur le niveau BTS, principalement « *assistant de direction* ».

(Source : Rapport VAE, sous la direction de Fernand Girard.)

Témoignage : Francine Della Vallée, prof de compta-bureautique



© S. Horguelin

Ténacité. Francine Della Vallée a fait valider un BTS de comptabilité par la VAE, pour passer du secrétariat à l'enseignement en lycée professionnel.

Les filles d'ouvriers étaient presque toutes orientées en BEP* *compta ou secrétariat...* ». D'une famille modeste, Francine Della Vallée ira donc en BEP. Mais elle ne s'arrête pas là et passe un bac G. Avant d'enchaîner les postes administratifs, du secrétariat à la responsabilité d'un service comptable... mais avec toujours la barrière du diplôme pour la marche au-dessus. Une marche qu'elle franchira par la VAP (validation des acquis professionnels, l'ancien système de VAE), pour obtenir par cette voie, en 2000, son BTS de comptabilité. Sans accompagnement, faute de temps disponible – mais en ne payant dès lors que des « frais d'inscription mineurs ». Et constituant seule un « dossier fastidieux, qui m'a pris plusieurs semaines. Mais je me suis laissée prendre au "jeu". J'ai trouvé intéressant d'analyser finement mon activité et de décrire avec précision les tâches que j'effectuais habituellement ». Une épreuve de langue à passer, et voilà le jury pleinement convaincu.

Ensuite ? Un congé individuel de formation pour préparer une licence puis une maîtrise AES**, obtenues avec mention, et enfin,

quittant un poste de responsable des ressources humaines, elle « réalise un rêve ». La voilà, maître-auxiliaire, professeur de vente au lycée professionnel Saint-Michel de Marseille.

Toujours plus : avec ténacité, avec succès, Francine Della Vallée passe alors le PLP2*** et est titularisée, prof de compta-bureautique, à 43 ans, songeant même à l'agrégation.

Elle a dû toutefois cette année, pour raisons familiales, suspendre son contrat et partir outre-mer. Coïncidence, son remplaçant, André Fontanini, 51 ans et ancien contrôleur de gestion, titulaire d'un BTS, a déjà investigué la filière VAE pour valider licence et maîtrise. Mais cela nécessiterait tout de même d'acquiescer quelques modules de formation complémentaire, et aurait aussi un coût... Il s'est du moins découvert une nouvelle vocation : « Enseignant, je me régale... Même si les élèves ne sont pas toujours aisés à gérer. Mais c'est tellement valorisant de "faire passer" ce que l'on sait. » Déjà, il pense au diplôme d'enseignant... ■ JLBB

* Brevet d'études professionnelles.

** Administrative, économique et sociale.

*** Professeur de lycée professionnel 2^e classe.

Le point sur la VAE

Qui est concerné ?

Toute personne (salarié ou non, travailleur indépendant, demandeur d'emploi...) ayant exercé trois ans au minimum une activité professionnelle ou bénévole en rapport direct avec la certification visée.

À qui s'adresser ?

À L'un des « points relais conseils en VAE » implantés dans toutes les régions, et dont la liste figure sur le site www.centre-info.fr/maq100901/dispositif/vae.htm

Il s'agit d'un premier accueil généraliste, proposé en toute confidentialité par divers organismes (centres de bilans, Fongecif*, CIO**, missions locales...) labellisés par l'État et la Région, reliés à l'ensemble des autorités de certification, et conseillant en matière de :

- certifications envisageables en regard du projet et du parcours du candidat,
- organismes certificateurs possibles (académie, université, professions...),
- financement de la démarche VAE.

Que fait-on valider ?

Les compétences professionnelles acquises dans son parcours professionnel ou bénévole, en vue de l'obtention – sur dossier ou en passant pour partie par des formations complémentaires aménagées – de diplômes, titres et qualifications professionnelles.

Les validations de diplôme ou titre demandées doivent bien sûr être en rapport avec son activité.

Quelles équivalences peut-on obtenir ?

La VAE permet d'accéder, à tout âge, jusqu'à des diplômes d'ingénieur et DESS-DEA***.

Quels délais ?

Le temps d'obtention de la validation dépendra bien sûr des formations complémentaires éventuellement demandées.

Sinon, on peut estimer entre 3 et 9 mois la durée moyenne d'un parcours VAE : depuis l'accueil initial, puis le contact avec l'autorité de certification pour le choix du diplôme visé, la décision de recevabilité de la demande de VAE, la recherche de financements pour les services d'accompagnement et de jury, l'accompagnement à la réalisation du dossier de VAE... jusqu'au passage devant le jury.

Combien ça coûte et comment monter son dossier ?

Même si ce n'est pas obligatoire, il est recommandé de se faire accompagner dans la réalisation de son dossier VAE. En effet, celui-ci doit rassembler pour le jury les preuves attestant que l'expérience du demandeur est bien en rapport avec les connaissances, aptitudes et compétences exigées pour le diplôme. Ce qui suppose un travail d'explicitation et de choix des activités exercées les plus significatives en rapport avec la certification visée.

Les accompagnateurs sont des enseignants ou formateurs formés aux techniques de « guidance » et d'aide à l'explicitation de l'expérience.

Le coût d'ensemble peut être estimé à environ 1 100 € hors taxes, finançable en tout ou partie par la formation professionnelle, les Assedic, etc.

Qui délivre le diplôme, titre ou qualification ?

Le jury est spécifique à la VAE. Son président est le même que celui du jury des examens passés selon les autres voies, scolaire ou formation continue.

Il est composé pour majorité d'enseignants ou formateurs des voies scolaire, formation professionnelle continue et apprentissage. Et pour 25 à 50 % de représentants qualifiés des professions concernées, pour moitié employeurs et moitié salariés occupant un emploi visé par le diplôme, lorsque ce dernier concerne des emplois salariés.

Le jury peut aussi faire appel, pour avis, à des experts qui n'ont toutefois pas voix délibérative.

* Fonds pour la gestion du congé individuel de formation.

** Centres d'information et d'orientation.

*** Diplôme d'études supérieures spécialisées – Diplôme d'études approfondies.

Optimiser la formation des personnels non enseignants

La formation des personnels éducatifs, administratifs et de service, rémunérés par les Ogec, doit être encouragée.

De nouveaux accords qui la définissent vont être signés par l'enseignement catholique.

■ JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Des accords à la signature... Huit mois de négociations avec les syndicats, mais un *satisfecit* bien

partagé. D'autant que les deux accords interbranchés¹ qui vont être signés par l'enseignement catholique n'étaient nullement obligatoires pour l'application de la loi du 4 mai 2004, relative à l'accès des salariés « à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social » (cf. encadré sur les nouvelles contributions). Mais ils n'en étaient pas moins très opportuns pour convaincre les employeurs mais aussi... les salariés de s'engager pleinement dans des actions de formation « véritablement stratégiques pour le devenir des établissements », explique Michel Perrin, administrateur de la Fnogec², et jusqu'à la mi-mai 2005 président de l'Opca-EFP³ au titre du collège employeurs.

Tandis que Gérard Verrier, conseiller national de la CFTC⁴, chargé des dossiers formation, porte « globalement un regard

Savoir +

→ L'article 3 de l'accord créant la commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (cf. article), désigne l'Opca-EFP (cf. article, note 3) comme « partenaire » de la CPNEFP. Celle-ci lui communique ses « orientations prioritaires », et étudie « toute information » transmise par l'Opca.

L'Opca est alternativement, tous les deux ans, présidé par un représentant du collège employeur et du collège salariés.



Nouveauté. Les nouveaux accords pour la formation des personnels salariés par les établissements concernent aussi l'enseignement agricole. (Photos : Y. Élégôët)

positif sur les accords ». Même s'il aurait bien sûr préféré que le taux d'effort des établissements de moins de 10 salariés soit plus proche de celui des établissements plus grands, tout en reconnaissant que jusqu'à présent toutes leurs contributions n'étaient de fait pas utilisées⁵. Gérard Verrier compte donc beaucoup sur le dialogue qui va pouvoir s'engager sur l'ardente obligation de former, au sein des comités d'entreprise et des réunions de délégués de personnel, notamment pour laisser plus facilement partir les salariés des « petits » établissements ; pour leur garantir aussi, après leur effort de formation, des suites de requalification ou de mobilité. Il est vrai, appuie Michel Perrin – qui s'est en quelque sorte révélé l'expert de la Fnogec pour la formation, au vu de son propre parcours professionnel – que « l'enseignement catholique a sans doute

pris un peu de retard dans ses efforts de formation pour adapter les fonctions, accompagner aussi les souhaits d'évolution des personnes. La formation a un coût, bien sûr, perturbe aussi le fonctionnement d'un établissement du fait des absences engendrées. Mais l'esprit des accords, c'est précisément celui de la prise de conscience d'une notion de formation-investissement dans l'intérêt partagé des salariés et des employeurs ».

Coup de pouce

Et quel meilleur signe de cette bonne volonté nouvelle, que ces accords qui, comme s'en félicite Gérard Verrier, « améliorent même les dispositifs prévus dans la loi » ?

De fait, explicite Sophie Guiraud, juriste en droit du travail à la Fnogec, le tout nouveau droit individuel à la formation (Dif) – mis en œuvre à l'initiative du salarié – sera ainsi de 21 heures par an (et

non de 20, comme inscrit dans la loi), et ce sur six ans, pour les salariés à temps plein. Coup de pouce aussi pour les salariés à temps partiel, puisque ceux qui sont à 4/5^{es} acquièrent ce même nombre total d'heures, et non 80 % comme la loi le fixe.

Et encore, ce Dif acquis par un salarié pourra même être transféré, sous certaines conditions, à un nouvel employeur du champ de l'accord, après un licenciement, économique ou non.

Les actions de « professionnalisation » ont enfin été, commente Sophie Guiraud, « définies de façon large, tant pour les salariés concernés que pour les formations ainsi accessibles ».

Attributions extensives

On l'aura compris : le dialogue a présidé à la rédaction de ces accords de formation. Et le même esprit animera sans doute, pour les faire vivre et les enrichir, la toute nouvelle commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) aux attributions extensives. Ainsi, en matière d'emploi, elle procède, ou fait procéder, à toute étude permettant une meilleure connaissance de l'emploi, et adresse aux partenaires sociaux toute proposition pour dégager des priorités en terme de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Elle établit aussi un « rapport annuel sur la situation de l'emploi », et, « en cas de tendance négative qui pourrait conduire à des licenciements collectifs », recherche les moyens pour proposer des programmes de reclassement, reconversion, réadaptation des salariés.

Concernant l'insertion professionnelle des jeunes, cette même commission définit les qualifications professionnelles à développer dans le cadre des contrats de professionnalisation. Quant aux certificats de qualification professionnelle (CQP), elle en instruit les demandes et crée les CQP à inscrire au « Répertoire national des certifications professionnelles »... tout comme elle a en charge

Les contributions pour la formation*

➔ En pourcentage de la masse salariale brute, les nouvelles cotisations des établissements pour la formation sont :

- **Établissements de moins de 10 salariés**

Contrat de professionnalisation, DIF et CFA**	0,15 %
Plan de formation	0,40 %
Total des contributions (versement à l'Opca)	0,55 %
- **Établissements de 10 salariés et plus**

Contrat individuel de formation (versement au Fongecif***)	0,20 %
Contrat de professionnalisation, DIF et CFA (versement à l'Opca)	0,50 %
Plan de formation (dont 60 % minimum – soit une contribution de 0,54 % – à l'Opca)	0,90 %
Total des contributions	1,60 %

* Hors enseignement agricole, qui relève d'autres taux de cotisation.
 ** Respectivement : droit individuel à la formation, centre de formation d'apprentis.
 *** Fonds de gestion du congé individuel de formation.

leur suppression et leur radiation. Il lui appartient aussi de concrétiser, dans les conditions déterminées par l'accord inter-branches⁶ du 12 avril 2005, les « orientations prioritaires pour les différents dispositifs de formation en termes de publics, de niveaux de qualification, de programmes, de durée... ».

Le dialogue a présidé à la rédaction de ces accords de formation.

Enfin, au sein de la CPNEFP, a été créé un « observatoire prospectif des métiers et des qualifications » qui a pour vocation « d'obtenir une meilleure visibilité sur la politique de l'emploi, [...] de mieux appréhender l'évolution des métiers exercés dans les établissements [et qui] fait appel en tant que de besoin à l'Opca-EFP ou à des organismes d'études et de recherche ».

Il n'est bien sûr pas possible ici de détailler plus avant cet accord ni celui portant sur « les objectifs et moyens de la formation professionnelle continue », mais la clarté de leur rédaction et la qualité des débats qui y ont conduit, devraient assurément amener chacun à s'y référer au plus vite... et à se préparer au

renouveau d'une formation non pas souhaitée mais bien plutôt indispensable, dans l'esprit aussi des récentes assises, pour la qualité d'accueil et de vie, et donc le devenir des établissements. ■

1. Les deux accords concernent l'ensemble de l'enseignement privé sous contrat, y compris l'enseignement agricole. « Accord portant création d'une commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle » ; « Accord national interbranches sur les objectifs et les moyens de la formation professionnelle continue dans l'enseignement privé sous contrat.
2. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.
3. Organisme paritaire collecteur agréé – Enseignement et formation privés. Organisme collecteur de branche désigné par l'accord du 12 avril 2005.
4. Confédération française des travailleurs chrétiens.
5. Il est prévu que les signataires se renvoient pour réviser le taux des efforts des établissements de moins de 10 salariés dès lors que les dépenses de formation atteindraient 90 % des recettes. Par ailleurs, ces établissements pourront bénéficier d'une « mutualisation élargie » entre établissements : l'Opca-EFP pourra leur affecter – si nécessité... et disponibilité – jusqu'à 20 % des fonds collectés au titre du Plan de formation auprès des établissements de plus de 10 salariés.
6. À ce titre, la CPNEFP intègre dans son collège salariés deux représentants de chacune des confédérations signataires de l'accord national interprofessionnel du 10 février 1969 : CGT, CFDT, CFTEC, FO, CGC, et deux représentants de chacune des organisations syndicales non affiliées aux confédérations précitées, reconnues représentatives au plan national : Spelc ; et dans son collège employeurs, en nombre égal à celui du collège salariés, des représentants des organismes suivants : FNOGEC, UNÉTP, SNCEEL, SYNADIC, SYNADDEC, FFNEAP, UNEAP, EPLC. (Tous les sigles cités dans cette note sont développés dans ECA+.)

ECA continue sur internet

Des compléments aux dossiers et aux rubriques, des notes de lecture, l'index des personnes et des sites internet cités dans chaque numéro.

Rendez-vous sur www.scolanet.org, cliquez sur l'ECA du mois, puis sur ECA +.

Situation d'urgence et acte éducatif

De la nécessité de dépasser l'acte ponctuel de générosité, comme lors du tsunami, et de mettre en place une véritable fraternité durable.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉLISABETH DU CLOSEL

Le séisme qui a ravagé l'Asie du Sud le 26 décembre 2004 a provoqué une vague de générosité, et les élèves de tous âges ont participé spontanément à cet élan de solidarité. Collectes, concerts, courses, marathons, ventes de gâteaux... On a tout fait pour récolter de l'argent et le reverser à des associations, Unicef, Secours catholique, Action contre la faim, Secours populaire... Preuve que les jeunes, heureusement, s'investissent spontanément dans les causes humanitaires.

Certains chefs d'établissement ont saisi cette occasion pour dépasser l'aide ponctuelle liée à l'émotion et s'inscrire dans une action sur le long terme. « Il faut aller plus loin, reconnaît Pierre-Étienne Vanpouille, directeur du lycée Louis-Querbes, à Rodez (Aveyron). Mais le message n'est pas facile à faire passer. Les jeunes sont dans l'immédiateté. Et vont d'une cause à l'autre. Il faut les inciter à s'engager dans la durée. Dans un premier temps, nous avons

fait venir des membres du Secours catholique qui nous ont dressé un état des lieux, images à l'appui, et un bilan financier des actions menées à partir des dons. Ils ont insisté sur la nécessité d'un investissement sur le long terme pour que la reconstruction soit envisageable. » Dans ce lycée, des opérations sont prévues pour la rentrée 2005. Le Secours catholique a lancé un appel à projets. Les lycéens proposent un programme d'aide à une communauté de pêcheurs et à des écoles. « Même si nous ne sommes pas sélectionnés, nous lancerons une action durable. »

Même son de cloche au lycée Jeanne-d'Arc de Rennes, où des actions se sont immédiatement engagées. Annie Postigo-Oillic,



« Il faudra bien, à un moment donné, que respect et solidarité se rejoignent. »

M^{gr} Jean-Charles Descubes

la directrice explique : « Nous avons travaillé sur les motivations des jeunes, les avons aidés à discerner les associations qu'ils comptaient soutenir. Puis nous avons fait déboucher l'aide financière sur du vrai développement et du micro-crédit. En leur rappelant les engagements déjà existants de l'établissement, dans lesquels ils pouvaient s'investir. »

Accepter le don spontané ne fait aucun doute, mais accompagner les élèves dans leur volonté d'être solidaires par une véritable éducation, voilà aujourd'hui une nécessité qui semble entendue. Nous avons rencontré monseigneur Jean-Charles Descubes, nouvel archevêque de Rouen et président de la commission sociale des évêques de France.

Qu'est-ce que le don ? Un acte charitable pas trop engageant ? Un acte de bonne conscience qui déculpabilise ? Un geste déséquilibré vers un plus faible ?

M^{gr} Jean-Charles Descubes : Donner est un geste naturel, profondément inscrit dans la nature humaine. C'est la logique de la vie. La vie reçue est elle-même un don, don de nos parents, don de Dieu. Notre vie ne sera vivante que dans la mesure où elle-même se transmettra et se donnera. Dans la logique chrétienne, le don est l'expression même de l'amour.

Dans la solidarité avec les peuples d'Asie du Sud, après le tsunami, voyez-vous dans le don spontané des jeunes un geste sans lendemain ou la possibilité d'une vraie mobilisation ?

M^{gr} Jean-Charles Descubes : Je pense qu'il ne faut pas opposer générosité ponctuelle et engagement à plus long terme. Il ne me paraît pas opportun non plus de minimiser l'élan spontané des jeunes, qui a provoqué une mobilisation sans précédent. Les jeunes ont besoin de spectaculaire et d'émotionnel. Les événements dramatiques de la fin de l'année 2004 ont concerné les jeunes, alors qu'ils avaient lieu à des milliers de kilomètres. La planète est devenue un grand village. La conscience s'élargit naturellement à l'universel. Les éducateurs ont un rôle indispensable à jouer en donnant des clefs pour comprendre les situations et les méca-

Repères dans une économie mondialisée*

Au cours du ^{xx}e siècle, de nombreuses encycliques ont développé la pensée sociale de l'Église. Leurs textes évoquent des thèmes toujours actuels : la paix entre les peuples, le développement, la foi, le travail, la santé... Mais elles ont été peu prolixes dans le domaine de l'économie et de la finance, sans doute en raison de la complexité du sujet. L'Église, cependant, ne peut plus rester à l'écart de ce débat, d'autant que l'on assiste à une profonde transformation du paysage de l'activité économique depuis quelques décennies, au point que l'on parle d'« économie financiarisée ». L'économie est inhérente à la condition humaine, elle est censée réguler et harmoniser les relations entre les peuples. Or, dans notre nouvelle société de mondialisation, le bilan n'est pas tout à fait aussi satisfaisant. Il n'est plus si sûr aujourd'hui que la croissance provoque moins de souffrances sociales. Les grandes disparités entre les revenus n'affectent pas seulement la consommation. Elles touchent la liberté des individus. Elles conditionnent l'accès à l'éducation, aux soins, à la sécurité, à la participation aux prises de décision. Attentifs aux analyses qui président aux décisions et à la situation de ceux qui en subissent les conséquences, les évêques de la commission sociale veulent apporter des repères qui ne soient ni simplistes ni fatalistes, et interroger nos consciences et nos responsabilités individuelles et collectives. ■ EDC

* Document de la commission sociale des évêques de France, préface de M^{gr} Jean-Charles Descubes, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, 6,50 €.

nismes, en invitant à prendre du recul, voire en orientant les actions. Et, dans l'enseignement catholique, en les inscrivant dans le projet de Dieu, en nous interrogeant sur notre responsabilité individuelle et collective dans la construction du monde.

Qu'est-ce qui, selon vous, a joué dans ce mouvement « d'après-tsunami » ?

M^{gr} Jean-Charles Descubes : Au cours de la période de Noël, les gens sont instinctivement plus généreux. S'est ajouté le choc de l'image révélant l'ampleur de la catastrophe, sans commune mesure avec ce que l'on peut connaître en Occident. Même si nous éprouvons en général un sentiment d'impuissance, les grands cataclysmes nous interpellent toujours de manière plus ou moins consciente : L'or-

ganisation de la planète est-elle satisfaisante ? D'autres choix n'auraient-ils pas évité d'en arriver là ?

Vous côtoyez de nombreux jeunes.

Que constatez-vous dans leurs comportements solidaires ?

M^{gr} Jean-Charles Descubes : Je suis rempli d'admiration devant leur volonté de s'engager dans une coopération internationale avec la Délégation catholique pour la coopération [DCC], par exemple, ou d'autres organismes catholiques ou non confessionnels. Qu'il y ait de plus en plus de jeunes intéressés par des professions ayant trait à l'humanitaire et à l'éducation au développement, est aussi un signe. Sans une attention profonde plus ou moins consciente, portée à l'injustice et aux situations de ceux qui souffrent, cela n'existerait pas. Mais les jeunes sont surprenants. Certains qui se mobilisent pour une cause internationale pourront aussi avoir des réactions empreintes de racisme. Mais, la solidarité est désormais une valeur reconnue. J'en veux pour exemple la Journée Tiers-Monde à l'école instituée par l'Éducation nationale, et devenue Semaine de la solidarité internationale¹. Elle mobilise les établissements scolaires qui invitent les ONG² comme le CCFD³ à intervenir et qui utilisent souvent leurs moyens d'animation. Je note aussi l'intérêt des jeunes pour le développement durable, le commerce équitable, etc. Coexistent deux manières de faire passer le message : le cri des victimes et le

témoignage des acteurs du développement. Je pense au Forum social mondial de Porto Alegre.

Vous constatez des comportements contradictoires. On peut aussi dire qu'on se mobilise contre la faim, tout en faisant un gâchis monstrueux dans les cantines...

M^{gr} Jean-Charles Descubes : Ne mélangons pas tout. Ne confondons pas le respect que l'on doit à la Création – bonne utilisation de l'eau, arrêt des déforestations qui mettent en péril les équilibres écologiques... – et la solidarité. Les deux sont liés et il faudra bien, à un moment donné, que respect et solidarité se rejoignent. Mais gardons-nous de juger trop vite. Il faut du temps pour s'éduquer et éduquer ! ■

1. Elle aura lieu cette année du 12 au 20 novembre.
2. Organisations non gouvernementales.
3. Comité catholique contre la faim et pour le développement.

Savoir +

➔ **Le don est-il facteur de développement ou vient-il renforcer les inégalités Nord-Sud ? Solidarité laïque propose des pistes de réflexion pour l'enseignant et sa classe solidaire. Deux phrases à méditer : « Le Tiers-Monde, ce n'est pas seulement des gens qui meurent de faim mais une richesse incroyable avec des milliers d'hommes et de femmes en action, responsables, motivés » (Menotti Botazzi, militant solidaire Nord/Sud) ; « La main qui donne est toujours plus haute que celle qui reçoit » (proverbe africain).**

*[... La promotion
de la personne humaine
est le but
de l'école catholique...]*

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II



BON DE COMMANDE « L'ÉCOLE CATHOLIQUE AU SEUIL DU III^e MILLÉNAIRE »

NOM / ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

CODE POSTAL / VILLE :

Souhaite recevoir :

..... exemplaires de « L'école catholique au seuil du III^e millénaire » au prix de 3,80 € l'ex., 15 € le lot de 5 ex., 23 € le lot de 10 ex.

Ci-joint la somme de €, en chèque bancaire à l'ordre de AGICEC - 277 rue St-Jacques - 75240 Paris cedex 05

La mer est l'avenir de l'homme

© S. Horguelin

Quand il en parle, son cœur bat plus fort... et le nôtre aussi. Christian Buchet¹ est fou d'amour pour la mer. Ses livres et ses séminaires en témoignent. Une passion que le vice-doyen de la faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris voudrait communiquer à l'enseignement catholique. Écoutons-le !

■ PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE HORGUELIN

La mer serait-elle mal-aimée des Français ?

Christian Buchet : La France se méfie de la mer. Longtemps nos écrivains, nourris des récits antiques, se sont répétés avec effroi les vers d'Homère ou de Virgile – évocations de naufrages et de deuils. La Bible n'est guère plus encourageante. Elle fait des Philistins abhorrés des hommes de la mer, et des Hébreux des hommes de la terre. Et dans l'Évangile, il ne faut pas moins que le Christ pour calmer la tempête ! Baudelaire peut bien s'exclamer : « *Homme libre, toujours tu chériras la mer !* », Victor Hugo lui rétorque : « *Combien ont disparu, dure et triste Fortune ! / Dans une mer sans fond, par une nuit sans lune.* » Aussi, les Français ne regardent pas la mer, sinon avec terreur. Et ce ne sont pas les

personnages de *Pêcheur d'Islande* de Pierre Loti, engloutis dans un océan hostile, qui les feront changer d'avis. Dans notre mémoire collective, à la réalité s'est superposé le mythe d'une mer prédatrice.

Mais quelle est cette « réalité » de la mer que nous occultons ?

C. B. : L'histoire de l'humanité s'apparente, au fond, à une marche vers les rivages, sous l'effet de l'esprit de conquête, ou plus simplement, de la pression démographique. Et la mer est la voie par laquelle, d'un continent à l'autre, les migrations s'accomplissent. Je parle là de temps très anciens. Des empires se constituaient – et aucun empire ne s'est jamais édifié sans marine. Le déclin de l'Égypte ne commence-t-il pas au VII^e siècle, lorsque les pharaons trouvent avantageux de louer les services des flottes grecque et phéni-

cienne ? L'Histoire se répète infailliblement : tout pays qui confie sa marine à d'autres en paye un jour le prix. Petite économie, immense perte : l'empire s'effondre sous les coups de boutoir économique des grandes thalassocraties. Dès que l'on s'intéresse à la mer, on constate avec stupeur qu'elle est la clef de notre histoire.

Peut-on aussi lire avec cette clef l'histoire de France ?

C. B. : Bien entendu. Je ne prendrai qu'un exemple, celui de Napoléon qui crut toute sa vie à une chimère : la possibilité de vaincre la mer par la puissance de la terre. Le blocus continental qu'il instaure, le bluff du camp de Boulogne (où le Premier Consul tenta de faire croire qu'il allait envahir l'Angleterre), rien n'y fit. La *Royal Navy* était quantitativement et qualitativement supérieure, et elle bénéficiait d'une vraie unité de commandement sous Nelson, alors que les Français et les Espagnols s'entendaient à peine. D'où Trafalgar, le 21 octobre 1805. Les marins français, par leur cravate noire, en portent encore le deuil sur leur uniforme. En 1815, Paris est occupé, les cosaques campent sur les Champs-Élysées, Wellington savoure Waterloo. La mer a battu la terre. C'est l'Angleterre qui dominera le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, jusqu'à ce qu'une autre puissance navale reprenne le flambeau de la prédominance mondiale, par ses effets induits au plan du développement entre marine et économie : les États-Unis d'Amérique.

Au XXI^e siècle, la mer joue-t-elle encore un rôle ?

C. B. : Oh ! que oui ! Elle est la carte de moins en moins énigmatique où nous lisons les climats (ainsi les phénomènes d'*El Niño* et de la grande *Niña*, dont l'intensité conditionne le climat à grande échelle) et même les futurs séismes. Elle sera dans peu de temps la source principale d'hydrocarbures : nous savons forer déjà à plus de 2 000 mètres de fond, et nous avons tout intérêt à nous affranchir des fluctuations politiques des pays de l'Opep. Or, la surface des bassins sédimentaires immergés, susceptibles de contenir du pétrole, représente quelque 55 millions de kilomètres carrés – cent fois la surface de la France. Et nous n'avons à ce jour exploré qu'une infime partie de ce potentiel. Par ailleurs, les enzymes tirées des bactéries des grands fonds sont appelées à remplacer bien des produits chimiques utilisés aujourd'hui dans l'alimentation et l'industrie. Les recherches sur les invertébrés des grands fonds ouvrent la voie à de nouvelles classes d'antibiotiques et d'anti-inflammatoires – et même d'an-

ti-cancéreux, comme en témoignent les essais prometteurs sur le *Bugula neritina*, un champignon marin qui contient une bactérie produisant de la bryostatine. Sait-on seulement que la céphalosporine, le seul antibiotique mis au point ces dernières années, et l'AZT, le premier antiviral qui s'est révélé efficace pour lutter contre le sida, procèdent tous deux de la mer ?

À vous écouter, on est pris de vertige...

C. B. : Sans doute savez-vous aussi que les communications électroniques passent rarement par les étoiles. L'essentiel de l'internet transite par des câbles optiques immergés. Un véritable système nerveux de télécommunications enserré désormais la planète et se cache dans les océans. Ce sont des entreprises françaises, Alcatel en tête, qui détiennent 40 % de ce marché prometteur. Ceux qui annoncent la décadence de la France devraient méditer sur

« La mer véhicule des valeurs chrétiennes. »

ces chiffres. Nous avons, dans les technologies de pointe, et particulièrement celles liées à la mer, une expertise mondialement reconnue.

La France est donc bien placée...

C. B. : La France a un potentiel formidable qu'elle ignore. Avec ses 11 millions de kilomètres carrés sous la mer (la Polynésie à

elle seule lui apporte 5 millions de kilomètres carrés), elle est la deuxième puissance maritime au monde¹ ! Il y a certes peu d'électeurs sur ce territoire, mais il a une valeur considérable par le potentiel économique qui se trouve au fond des mers.

À l'Institut catholique de Paris, vos étudiants se passionnent pour ces questions...

C. B. : Avec la mer, ils comprennent mieux l'histoire du monde et les enjeux de demain. Je leur explique que la Chine qui s'est ouverte à la mer il y a sept ans, possède aujourd'hui la deuxième flotte mondiale. Le port de Shanghai, à force d'être agrandi, a atteint la superficie de Paris. L'impact est considérable de l'autre côté du Pacifique et le port de Los Angeles est en surcharge d'activité. Bientôt l'Europe en ressentira les effets. Les Chinois ont compris, eux, que la mer sera créatrice de richesses et d'emplois. En France, nous devons aider les jeunes à faire cette même prise de conscience. L'Institut catholique de Paris est une des universités les plus en pointe sur ce sujet grâce au Centre d'études de la mer (Cetmer). Cette année, nous avons lancé « Les mardis de la Mer et des Français », douze soirées-débats gratuites et ouvertes à tous sur des thèmes aussi variés que : « La mer, ultime poubelle ? », « Mer, santé et mieux-être » ou encore « Le pavillon est-il encore une référence ayant du sens ? ». Le succès a été tel que nous recommençons à la rentrée³.

Vous voulez lancer un appel l'enseignement catholique...

C. B. : Les professeurs du premier et du second degré ont aussi un rôle à jouer (cf. encadré). Et tout particulièrement ceux de l'enseignement catholique car la mer véhicule des valeurs chrétiennes. Elle apprend l'humilité tout comme le dépassement de soi. Mon vœu le plus cher serait qu'un diocèse, mieux encore une académie (qui ne soit pas littorale), s'engage à mettre la mer au cœur des projets de ses établissements. N'est-ce pas là un élément qui peut donner du sens aux apprentissages et relier les disciplines entre elles ? Et puis, parler de la mer crée de l'espoir. Saint-John Perse l'exprime admirablement : « *La mer, en nous, portant son bruit soyeux du large et toute sa grande fraîcheur d'aubaine par le monde.* » ■

1. Christian Buchet enseigne dans le département d'histoire de la faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris et y dirige le Centre d'études de la mer (Cetmer). Il est aussi membre du laboratoire d'histoire maritime au Centre national de recherche scientifique, membre du comité de veille écologique de la Fondation Nicolas-Hulot, membre de l'Académie de marine et administrateur de l'Institut français de la mer. En 2003, il a publié *Voyous des mers* (Ramsay, 198 p., 19 €), et en 2004 *Une autre histoire des océans et des mers* (Robert Laffont, 220 p., 19 €).

2. La convention des Nations Unies sur le droit de la mer en 1988 a défini la largeur de la mer territoriale d'un pays (elle ne peut excéder 12 milles marins mesurés à partir des côtes).

3. Contact : Institut catholique de Paris, Faculté des Lettres, Centre d'études de la mer (Cetmer), 21 rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 84 83 (Claudine Leclerc).



© S. Horguelin

Apprendre la mer à l'école

→ Dans un rapport présenté en 1996 devant l'Académie de marine, le recteur Henri Legohérel s'interrogeait sur la place de la mer dans l'enseignement. Le bilan est contrasté. Si la mer est relativement présente au primaire avec les « classes de mer », on constate un grand vide au niveau du collège et du lycée. Dans le second degré, les questions maritimes ne sont pas étudiées en particulier, hormis dans le cadre de projets interdisciplinaires quand une équipe éducative a choisi ce thème. Alors, comment donner aux jeunes Français une vision du monde dans laquelle la mer aura systématiquement sa place ? « *Rien de plus facile !* », argumente Christian Buchet (notre photo), historien de la mer. En français, le choix de textes est inépuisable, surtout du côté de la poésie et des livres de voyage, mais l'on s'attachera à présenter une image positive de l'univers marin. Il faut des variantes au poème d'Hugo, *Océano Nox* ! En langues vivantes, allons voir comment les écrivains anglais, italiens, espagnols parlent de la mer. En mathématiques, le calcul d'un point en mer ou des marées intéressera les élèves. Des exercices sont possibles en physique quand

on aborde l'hydrodynamisme, l'électricité ou l'acoustique. On étudiera le biotope marin dans l'écosystème en sciences de la vie et de la Terre. En géographie et en économie, on se demandera pourquoi tant de populations vivent dans les zones littorales. En histoire, Christian Buchet regrette que « *l'on n'insiste pas assez sur le rôle de notre marine dans les conflits passés et sur la part des marins français dans la découverte du monde* ». Pour redonner à la mer toute sa place, précisait le rapport Legohérel, un groupe de travail devait se constituer (avec des représentants des corps d'inspection pour chaque discipline, des enseignants de terrain maîtrisant le sujet, des chercheurs et des membres de l'Académie de marine). Il lui aurait fallu préciser comment la donnée maritime, toutes disciplines confondues, doit devenir un élément permanent de la formation initiale et continue des enseignants. Mais le rapport est resté lettre morte. Pour Christian Buchet, la balle est aujourd'hui dans le camp de l'enseignement catholique, souvent précurseur en matière de pédagogie. Le chercheur souhaite que des établissements se jettent à l'eau, et il est prêt à leur apporter tout son soutien et celui de ses partenaires. ■SH

Écoles et entreprises : si proches, si loin...

Dans *École, vers le déclin ?*, des grands patrons donnent leurs idées sur l'école. Dominique Moreau, un pédagogue issu de l'entreprise, a lu ce livre pour nous. Réactions.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT



D. R.

Bizarrie française : les jeunes rêvent d'être fonctionnaires (le taux de chômage chez les moins de 25 ans – 22 %, un des plus élevés d'Europe – attise leur inquiétude). Un journaliste économique,

Arnaud Brunet, a eu la bonne idée d'aller interroger des patrons. Pratiquement tous issus des grandes écoles, et tous – sauf Agnès Touraine – des hommes¹, accordent un *satisfecit* global au système scolaire. *École, vers le déclin ? - entretiens avec des grands patrons*², son livre, est paru en février 2005. On y découvre des idées fortes qui mériteraient débat. Par exemple : « *Encourager les élèves moyens ou insuffisants et valoriser davantage le goût du risque* » (Agnès Touraine, licence en droit, Sciences Po Paris, PDG de Vivendi Universal Publishing) ; « *Faire comprendre à l'opinion que ce n'est pas l'uniformité qui créera l'égalité, mais la différence* » (Bertrand Collomb (X, École des Mines, ex-PDG de Lafarge) ; « *Apprendre la vie quotidienne et le monde d'aujourd'hui à l'école : passer le permis de conduire, remplir une feuille de Sécurité sociale, ne pas jeter par terre, savoir rechercher un emploi...* » (Michel Bon, Ena, Sciences Po, Essec, ex-PDG de Carrefour, président de l'Institut de l'Entreprise).

« C'est la richesse de la diversité qui peut garantir l'accueil de tous. »

Dominique Moreau (*notre photo*), 55 ans, issu de l'entreprise, ancien directeur d'école de commerce, aujourd'hui responsable du développement de la formation continue pour l'Université catholique de Lyon, a lu ce livre.

Qu'en pensez-vous ?

Dominique Moreau : Je trouve ce livre intéressant. Ma première réaction est de plaider pour qu'on arrête d'opposer le monde de l'école à celui de l'entreprise, et *vice versa*. La culture d'entreprise a beaucoup à apporter au monde de l'école. Un établissement scolaire ne constitue-t-il pas, lui aussi, une organisation « entrepreneuriale » rassemblant des hommes (et des femmes) et des moyens pour répondre à des besoins ?

Or toute organisation, pour durer, et même si son but n'est pas le profit, ne peut échapper à la nécessité de confronter ses valeurs fondatrices aux attentes des bénéficiaires, à ses capacités internes de réponse, à la prise en compte des contraintes extérieures. Je constate que les entreprises mettent en avant des compétences collectives pour assurer une meilleure efficacité ; on pourrait dire un meilleur service. En revanche, les enseignants, eux, continuent souvent de prôner l'autonomie et l'indépendance. Face aux nouveaux défis éducatifs, les établissements d'enseignement ne pourraient-ils pas réfléchir sur ces réalités ?

Les patrons malgré une satisfaction globale, notent une baisse de la motivation et du sens de l'effort (Bertrand Collomb) et « un accroissement de l'écart entre ce que les gens savent et ce qu'ils devraient savoir » (Vincent Bolloré). Pour autant, ils ne perçoivent pas l'exclusion scolaire comme une menace sérieuse pour le développement économique...

D. M. : J'en suis étonné. Je ne vois pas comment une entreprise peut se désintéresser de l'écart (croissant) entre une population capable de s'adapter et une popula-

tion marginalisée sur les plans professionnel et social... L'exclusion, au-delà de l'enjeu premier de justice sociale, constitue un risque pour les entreprises : celui du tarissement d'une main-d'œuvre qualifiée dans une société vieillissante. Le moyen de lutter contre la marginalisation professionnelle, c'est la formation initiale, puis la formation continue... L'école est en première ligne !

Laquelle des bonnes idées émises par les patrons est, à vos yeux, la meilleure ?

D. M. : Pour moi, c'est celle qui fait l'éloge de la diversité pour faire progresser l'égalité. Si l'on observe les établissements scolaires, pas un (heureusement !) ne ressemble à l'autre. Aucun n'a tout à fait le même public, ni le même savoir-faire, ni le même projet ! C'est la richesse de la diversité qui peut garantir l'accueil de tous. Les établissements catholiques d'enseignement sont-ils toujours prêts à valoriser cette complémentarité ?

On parle aussi beaucoup des parcours individualisés – pas individualistes – pour prendre en compte la globalité de la personne à tous les âges. Le développement de la validation des acquis de l'expérience³ [VAE] pour les adultes nous y conduit aussi. Les cinq universités catholiques de France travaillent à fond sur ce chantier en veillant à ce que l'individualisation des parcours aille de pair avec une insertion dans une communauté pédagogique, permettant une véritable « socialisation » des savoirs. ■

1. Vincent Bolloré, Michel Bon, Bertrand Collomb, Robert Lion, Michel Pébereau, Georges Plassat, Edouard de Royère, Jean-Claude Seys, Agnès Touraine, Marc Viénot, Jean Wemaëre.
2. Éditions Little Big Man, 19 €.
3. Cf. pp. 38-39.

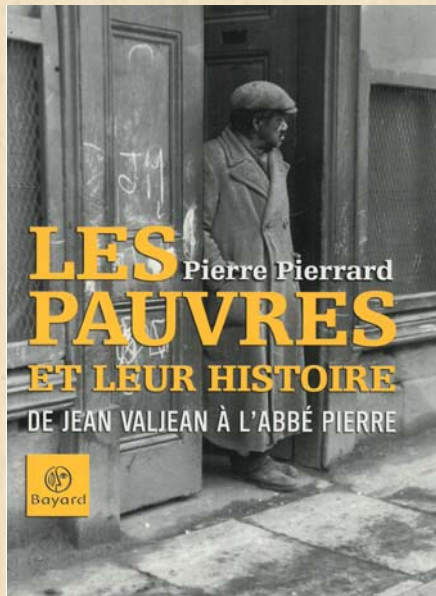


Les pauvres et leur histoire

De l'arrestation de Jean Valjean aux appels de l'abbé Pierre ou à la création d'Aide à toute détresse par le père Joseph Wresinski¹, c'est l'histoire des pauvres que livre l'historien Pierre Pierrard² dans son dernier ouvrage, *Les pauvres et leur histoire*³.

■ VÉRONIQUE GLINEUR

La pauvreté est affaire de vocabulaire. De l'indigent – « celui qui ne peut survivre soit à longueur d'année, soit durant un moment sans l'intervention des pouvoirs publics » – au prolétaire de la révolution industrielle, contraint de vendre son travail pour pouvoir vivre : ces termes disent le regard social porté sur la pauvreté. Il en est de même des mesures mises en place pour lutter contre cette pauvreté : on est ainsi passé d'une législation charitable à une législation sociale, de la bienfaisance à l'aide sociale. Reste que la pauvreté est loin d'être éradiquée : « En 2004, près de 4 millions de Français vivent sous le seuil officiel de la pauvreté, qui est de 559 euros par mois. Plus de 4 millions reçoivent des minima sociaux. Au cours de l'hiver 2003-2004, les Restos du cœur ont distribué 65 millions de repas, soit 10 % de plus que l'hiver précédent. Pour le Secours catholique qui, en 2003, a aidé 1,6 million d'hommes, de femmes et d'enfants en situation de grande détresse, il n'y a pas de doute : « Le nombre de pauvres est reparti à la hausse ». » Et cela, rappelle Pierre Pierrard, alors que, « dans le même temps, 10 % des Français les plus fortunés disposent de 46 % de l'ensemble de la richesse du pays ».



Si aujourd'hui, on ne meurt plus de faim comme au XIX^e siècle, des hommes et des femmes vivent toujours dans la pauvreté, la précarité, l'exclusion ou le risque d'exclusion. Principaux responsables : le chômage qui « ne passera jamais, dorénavant, en dessous de la barre des deux millions » et la fameuse flexibilité. Et Pierre Pierrard de citer le travail temporaire, le

temps partiel imposé, l'emploi à durée déterminée avec ses caractéristiques : revenus au-dessous de la norme du Smic⁴, instabilité constante de l'emploi, perte d'une partie des droits sociaux et citoyens reconnus aux salariés, ou encore les petits boulots.

Vers la dislocation sociale ?

Conséquence de la transformation des rapports de travail et de la protection qui y était attachée et qui « avait fini par constituer, face au capitalisme libéral, une espèce de contre-pouvoir », ce sont des groupes entiers qui perdent pied – ainsi les ouvriers, les jeunes issus des milieux populaires qui ont connu « les stages bidons, les contrats d'intérim et qui ont fini par se replier sur leur cité »... – et c'est la dislocation sociale qui menace. ■

1. En 1968, ATD deviendra ADT Quart Monde.
2. Pierre Pierrard a été professeur d'histoire contemporaine à l'Institut catholique de Paris. Il a consacré son œuvre d'historien à la région du Nord dont il est originaire et aux relations de l'Église catholique avec la société moderne.
3. *Les pauvres et leur histoire* - de Jean Valjean à l'Abbé Pierre, Bayard, 2005, 317 p., 23 €.
4. Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

« J'ai voulu nommer et prénommer la foule des pauvres »

→ « [...] À mes yeux, toute vie a une histoire et toute histoire d'homme est intéressante. Toutes les vies sont banales et chacune est unique. Mieux, comme le dit le poète Patrice de La Tour du Pin : « Tout homme est une histoire sacrée. » [...] J'ai su très tôt, moi qui, comme Christian Bobin, considère que le Dieu des chrétiens est « le Très-Bas », en phase avec « l'Infini d'en bas » (Victor Hugo) ou, comme on dit aujourd'hui, « la France d'en bas », que, au-delà des prolétaires qui, par millions et durant des décennies, ont contribué, le plus sou-

vent dans l'humiliation et la pauvreté, à notre prospérité, s'étend, se creuse le monde des pauvres sans qualification : les « pauvres honteux », les gagne-petit, les laissés-pour-compte, les abandonnés, les sans-travail, les sans-papier, les sans-logement... et cette foule de « vagabonds » traqués par les autorités et les propriétaires. Bref : ce que le père Joseph Wresinski [...] a appelé le « quart-monde », toujours présent, toujours souffrant, pour nous rappeler que la pauvreté n'est pas seulement un mal passé [...].

« J'ai appris que tout homme porte ou a porté un nom qu'il a hérité de ses parents, de ses ancêtres ; qu'il porte ou a porté un ou plusieurs prénoms, qui lui ont été donnés à son baptême et qui ont fait de lui un être unique, infiniment respectable. C'est pourquoi, rompant avec l'habitude qui veut qu'un pauvre est, par nature, « innommable », j'ai voulu, dans le présent ouvrage, nommer et prénommer la foule des pauvres que j'ai tirés des ténèbres de l'histoire. [...] »

Pierre Pierrard

Les pauvres et leur histoire

Le père Max Cloupet ne laissait personne indifférent

Originaire de Libourne, prêtre du diocèse de Bordeaux, le père Max Cloupet, figure marquante de l'enseignement catholique et de l'Église de France, est décédé le jeudi 26 mai 2005, à l'âge de 74 ans, alors qu'il devait être opéré d'un triple pontage.

Pédagogue, éducateur et prêtre, le père Max Cloupet a su mettre avec discrétion tous ses talents au service des nombreuses missions stratégiques qu'il a eu à accomplir.

Après avoir été enseignant, supérieur du petit séminaire de Bordeaux, directeur diocésain de Bordeaux à partir 1974, et président des directeurs diocésains, il exerça pendant huit ans la mission de secré-

tions, sa pondération, son immense puissance de travail et son grand humour lui ont permis de donner une impulsion décisive à l'enseignement catholique, non seulement en l'identifiant à la fois comme associé au service public d'éducation, et comme mission d'Église mais aussi en l'engageant sur la nécessité de « donner du sens à l'école » devant les mutations profondes de la société.

phétisme du concile Vatican II. Il a en effet œuvré inlassablement pour un enseignement catholique, signe de la présence de l'Église au monde de l'éducation et au monde des jeunes.

« Nommé secrétaire général peu après l'effervescence de 1984, il a largement contribué à pacifier le paysage scolaire de notre pays en situant, sans avoir alors toujours été compris, l'enseignement catholique comme partenaire associé au service public d'éducation.

« Mais, en même temps, le père Cloupet n'a cessé de dire que l'enseignement catholique devait apporter sa contribution originale en reliant mission de service public et mission d'Église. Dans de nombreuses interventions et dans de nombreux écrits, il a remarquablement exprimé le caractère propre de l'enseignement catholique comme rencontre de la culture et de la foi, comme rencontre de la relation éducative et de l'Évangile.

« En 1993, pour incarner un nouveau statut qui renforçait l'enseignement catholique à la fois comme structure civile et comme institution chrétienne, le père Cloupet nous a tous invités, à partir d'une analyse lucide des évolutions de notre société, à donner du sens à l'école.

« C'est dans la continuité de cette inspiration, une nouvelle fois visionnaire, que l'enseignement catholique français, par des assises lancées en l'an 2000, vient de conjuguer établissement scolaire et sens chrétien de la personne. Nous prodiguant régulièrement des encouragements pour cette démarche, le père Cloupet nous disait encore récemment sa joie de voir ses convictions et ses semences continuer de porter des fruits.

« Aujourd'hui, l'émotion est forte dans tout l'enseignement catholique français. À notre reconnaissance pour tout ce que nous devons au père Cloupet, à la grâce de sa rencontre, s'ajoutent l'amitié et notre volonté, avec son aide et sa présence, de vivre, au nom de notre foi, l'éducation comme passion d'Espérance. »

■ GILLES DU RETAIL



© R. Bourquet

taire général de l'enseignement catholique. Avant d'être nommé archiprêtre de la cathédrale de Bordeaux, il fut l'un des artisans des JMJ de Paris, de la célébration du 1500^e anniversaire du baptême de Clovis et recteur de Saint-Louis-des-Français à Rome jusqu'à ces dernières semaines.

Le père Max Cloupet a ainsi contribué de manière significative à la reconnaissance de l'Église et de l'enseignement catholique par la Nation. Son sens des rela-

Autant de dynamiques dont Pierre Daniel, son successeur, fut le dépositaire de 1994 à 1999, et qui trouvent encore aujourd'hui tout leur bien-fondé dans la démarche d'assises lancée par Paul Malartre en 2000.

Paul Malartre devait d'ailleurs rendre hommage au père Max Cloupet, à l'occasion de ses funérailles, le lundi 30 mai 2005 à la cathédrale de Bordeaux, par ces mots : « Nous avons surtout reconnu et retenu dans tous ses choix la vision et le pro-

Le 10 avril dernier, à Rome, le père Cloupet, dans une homélie très émouvante, retraçait ses cinquante ans de sacerdoce à l'occasion de ses noces d'or. De l'après-guerre à la mort de Jean-Paul II, c'est l'itinéraire d'un prêtre exigeant pour l'Église et pour lui-même qui est ici révélé.

Cinquante ans de sacerdoce

Frères et Sœurs,

Méditant ces jours-ci, avec vous et pour vous, cette page de l'évangile de Luc qui m'a toujours été une page préférée, j'ai été tenté de refaire, sous le regard du Seigneur, la relecture rapide de mon propre *chemin d'Emmaüs*, me préparant ainsi à ce partage de l'Eucharistie pour lequel je vous remercie de tout cœur de rendre grâce avec moi de ce que Dieu a fait pour le prêtre que je me réjouis toujours d'être.

Cinquante ans, cela passe comme un rêve et pourtant il y a le poids de chaque jour. C'était hier et les choses étaient à la fois semblables et bien différentes. Personne ne pouvait soupçonner les changements que nous allions connaître, et surtout pas les tout jeunes hommes que nous étions alors.

C'était avant la guerre d'Algérie, avant celle du Viêt-nam ; c'était surtout l'euphorie d'une après-guerre qui paraissait remplie de promesses ; mais c'était surtout avant 68, encore plus avant l'écroulement du mur de Berlin ; avant l'effondrement d'un certain type de vie en société hiérarchisée à l'image d'un siècle révolu, avant aussi le développement extraordinaire des techniques dont quelques-unes devaient profondément modifier le mode de communication des hommes entre eux et donner à chaque fait une dimension planétaire. C'était d'une certaine manière aussi, une autre Église ; l'autel était à l'envers, et le bagage vestimentaire dont on affublait publiquement le célébrant nous faisait – séminaristes un peu espiègles que nous étions – alors pester. Il n'y avait là pourtant que des pratiques qui allaient vite être modifiées, signes secondaires des bouleversements dont nous allions bénéficier. L'année même où je suis passé – un peu trop rapidement – du lycée au séminaire, le père Congar publiait son ouvrage intitulé *Vraie et fausse réforme de l'Église*, qui lui valut – bien avant qu'il ne fût cardinal – de réelles et douloureuses difficultés. Grâce à la juste appréhension qu'en firent nos *maîtres de Saint-Sulpice*, nous fûmes vite formés dans la perspective selon laquelle se situait le déjà célèbre do-

minicain, comme celle dans laquelle se mettait le père de Lubac, s'était rangé le père Chenu : l'Église, elle se reçoit d'en haut ; reçue et seulement à cette condition, elle se construit ensuite d'en bas. Quelle chance que nous ayons connu cela, parce qu'il y eut au cours de nos années de formation la crise des prêtres-ouvriers – la crise ? leur condamnation –, celle des Dominicains et d'autres théologiens ouverts ; je n'ai jamais oublié l'arrivée, pour occuper à cette époque la chaire de *théologie dogmatique* à l'Institut catholique de Toulouse, du père Benoît Lavaux, exclu de l'université de Fribourg, en larmes mais nous disant, à nous qui étions consternés : « *Les enfants, on ne croit à l'Église, m'avait-on dit, que lorsqu'elle nous a fait beaucoup souffrir ; cette fois, j'y crois très fort !* » Il y avait aussi des hommes lumineux qui nous préparaient au passage ; pour ma part, je dois beaucoup à monseigneur Bruno de Solages, à son audace intellectuelle, à son culte de la vérité avant tout, au témoignage qu'il donnait de sa liberté intérieure : j'entends d'ici l'approbation du vieux cardinal Saliège, tapant dans ses mains de grand infirme, lorsqu'en conférence de Carême à la cathédrale Saint-Étienne, notre recteur avait affirmé ses questions – en Teilhardien qui aimait Bergson – sous la forme suivante : « *Où commence l'esprit et où finit la matière ?* », mettant ainsi en brèche le dualisme simpliste non de la théologie classique mais de quelques-uns de ses mauvais tenants.

Heureusement, il y eut le Concile. Faut-il rappeler la surprise que créa Jean XXIII en y invitant le père Congar comme expert, surprise pour le père lui-même. Celui-ci, inquiet, aurait dit : « *Convoquer un concile, ce peut n'être que de l'inconscience, et alors quelle catastrophe ! ou l'œuvre du Saint-Esprit et, dans ce cas, tout est possible !* » Quelque temps après, il précisera : « *Je crois que c'est le Saint-Esprit* », et après la première session : « *Maintenant, je ne le crois plus, je le sais !* »

Le Concile a alimenté notre réflexion de jeunes prêtres ; nous avons eu, en notre diocèse, à en connaître les effluves pendant plus de vingt ans avec l'élan et l'éclairage de monseigneur Maziers. Après lui,

notre église à Bordeaux continua à en découvrir la richesse sous l'impulsion du cardinal Eyt qui en connaissait merveilleusement les textes et sut en replacer la mouvance dans un contexte qui évita toute sclérose.

Vulnérable et passionnante Église, tel était le titre que monseigneur Defois avait donné à un de ses ouvrages, il y a près de trente ans. Il nous fallut découvrir quelle était – cette Église – très vulnérable alors qu'on nous avait appris à la servir *puissante* ; ce fut la condition pour qu'elle nous parût *passionnante*. Car l'épreuve continua avec le départ inopiné, dramatique, de certains de nos frères prêtres. *Vulnérable*, enfin, nous a-t-il fallu réaliser ; et cela fut terriblement provoquant.

Elle ne peut être parfaitement fidèle à son Seigneur, par ce que nous en sommes et que nous sommes pécheurs. La seule chose qui compte, c'est qu'à la suite de Pierre, elle se dise reposant uniquement sur Jésus, le Messie, comme a su le désigner le premier des Apôtres. À travers les réalisations historiques qu'elle a connues, c'est toujours le même mystère qui est célébré et vécu : elle demeure sans cesse l'Église, le rassemblement des hommes qui répondent à l'appel de Dieu en Christ, qui, dans l'Esprit, confessent que Jésus ressuscité est l'unique sauveur.

Prêtres, témoins de la gratuité du don de Dieu pour les hommes, notre erreur – notre péché – nous amènerait à nous conduire comme des fonctionnaires de Dieu. La réalité est autre ; elle est contenue dans la profession de foi de Pierre qui, au jour le jour, devient nôtre lorsque nous redisons à Jésus : *Tu es le Messie, le Fils du Dieu vivant* ; contenue dans cette assurance que nous réitérons chaque fois le Seigneur : « *Heureux es-tu, ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux.* » Nous ne construisons pas l'Église, elle nous est donnée. Nous ne faisons pas l'Église, nous avons à *faire Église*, c'est-à-dire à répondre à l'appel que le Seigneur nous adresse, en son Fils, et à vivre la communion créée par l'Esprit-Saint, en Jésus-Christ. Que nous comprenions cela est la condition pour bien vivre le *je te donnerai les clefs du royaume* que nous renouvelle le Maître, en notre mission de prêtre, pour

le service des hommes ; ces hommes dont beaucoup avec nous faisant peuple de Dieu nous ont permis de découvrir la spécificité de notre mission.

Vint pour moi – j’avais dépassé la quarantaine ! – le temps de prendre des responsabilités d’un nouveau type, mais surtout de les assumer pour le service de l’Église. Prêtre dorénavant engagé dans des structures administratives, en lien avec des idéaux qui ne concernaient point uniquement les croyants en Christ, au cœur des batailles pour lesquelles la justice et le droit devaient être respectés pour l’urgence seule de leur promotion, il m’a fallu apprendre à témoigner du sacerdoce sans compromis et en tenant compte d’exigences professionnelles à dominer. L’exercice est périlleux... Le danger le plus grave est qu’une certaine compétence cache le témoignage que l’on souhaiterait donner dans un grand respect de la liberté de conscience de chacun ; le danger qui viendrait d’une réelle ou même relative incompétence est encore plus compromettant. J’ai passé beaucoup de mon temps dans des modifications de structures, dans des arrangements d’organisations. La relation que *les médias* – et beaucoup d’autres – ont établie entre mon nom et celui d’un ministre de notre République satisfait cer-

qu’il a suscité et qui se poursuit, dans sa manière d’être pèlerin de la paix, dans les risques qu’il n’a pas craint de prendre pour la lutte contre l’injustice et tout spécialement contre l’idolâtrie de marché, dans l’humilité qu’il a manifestée avec

du Premier ministre d’alors ; je l’ai accueilli à l’hippodrome de Longchamp, au petit matin de la grande journée des JMJ de 1997 ; je l’ai souvent vu et de près et de loin à Saint-Pierre ou dans le Palais apostolique ; ces jours derniers, assailli



Le père Cloupet, un artisan de la paix scolaire.



tains, en fait enrager d’autres ; elle m’a souvent profondément inquiété. Que Dieu ait fait en sorte – je l’en prie – qu’en cette occasion j’ai été fondamentalement prêtre.

En ces temps-là, Jean-Paul II devint pape ; vous allez penser que je plagie ce dont la *presse* nous a cette semaine-ci abreuvés, mais je voudrais savoir manifester comme étant mienne la reconnaissance de l’inspiration évangélique que j’ai trouvée dans l’inédit dialogue interreligieux

ses demandes de pardon *pour les fautes de l’Église*. En ces circonstances – c’est incontestable –, le Saint-Père nous a appris à être prêtres, à vivre davantage du sacerdoce auquel nous étions continuellement appelés. J’étais à Notre-Dame en 1980, et je me souviens de ma joie ébahie ; je l’ai reconduit à l’avion à Reims, en 1996, et je ne peux oublier l’émotion non feinte

par les journalistes, je n’ai finalement pas livré mon plus précieux souvenir : c’était au soir du vingt-cinquième anniversaire du pontificat, Jean-Paul II était déjà douloureux, épuisé, installé dans un fauteuil roulant ; il ne put réciter les prières du *canon* de la messe qui relevaient de sa présidence ; au moment de la consécration, sa voix de grand vieillard malade s’est imposée ; placé où j’étais, j’ai pu

apercevoir l’intensité de son adoration ; qu’il soit pape ou petit cleric, un prêtre se dit à l’Eucharistie. J’ai laissé ce soir-là mon cœur rejoindre le sien. Jésus se dévoile toujours à la *fraction du pain*.

C’était à Rome, Rome qui fut le dernier des présents que Dieu m’ait octroyé dans mon long périple. Merveilleuse étape par-



Le père Cloupet, un homme de relation et d'attention à la personne.

ce que Rome est Rome, parce que j'y ai vu l'Église y affluer de toutes parts, y vivre, laissant entrevoir un volet original de ce qu'elle est profondément, parce que enfin dégagé personnellement d'affaires que j'avais à mener, j'ai vécu fraternellement avec des prêtres jeunes et heureux de l'être – prêtres ; jeunes... ça leur passera –, parce que j'y ai connu un peuple à conduire, à aimer. Faut-il, frères et sœurs, que je vous fasse une confiance ? C'était la première fois de mon parcours que j'étais en situation de *prise directe* pastorale. Comment, en partant et toujours, ne garderais-je pas de vous tous un vivant souve-

nir ? J'ai appris un peu mieux de vous la grandeur du sacerdoce qui m'avait été confié.

Mais la route se poursuivra, les vôtres, la mienne, et si nous ne savons pas tout – et peut-être pas grand-chose ! – il est clair au moins qu'il me faudra annoncer aux hommes ailleurs et partout, dans leur langage et soucieux de leurs questions, que Dieu les aime. N'est-ce point cela le sacerdoce ! Il me faudra avec persévérance continuer à percer les signes annonciateurs du Royaume qui continue de nous être offert, à travers les questions harassantes du Seigneur nous invitant à écouter chacun – *Qui dit-on que je suis ?* –, ses interrogations déroutantes – *Et pour vous, qui suis-je ?* Pour avancer à chaque pas – et particulièrement quand on prend de l'âge... –, il faut accepter de

courts moments de déséquilibre, de déstabilisation. Septuagénaire, avec la même folie qu'à vingt ans, je dois supporter le silence de Dieu, l'opacité du mystère, le dérangement des mutations intérieures – et extérieures – toujours urgentes, tout autant que d'indicibles moments d'affectueuse présence. On touche là au cœur de l'aventure du prêtre ; elle n'a pas de prix.

Comme il aurait été regrettable que tout me soit donné en 1955 ; quelles richesses m'ont valu les épreuves ; quelle merveille que le respect de ma liberté créatrice. C'est en ces creux que s'inscrit en premier lieu mon action de grâces. Les temps sont parfois durs, peut-être ; mais ils ne nous empêchent pas de découvrir – amoureux de Dieu, que nous sommes ses prêtres – de jour en jour un peu plus sa lumière trouant notre brouillard. *La puissance de la mort ne l'a pas emporté, ne l'emportera jamais ; Christ est vivant !*

À ceux qui ont mon âge et qui suivent fidèlement, comme prêtres ou comme baptisés, le Christ ressuscité, je dis : *N'est-ce pas que nous sommes heureux !* À ceux qui sont dans la force de l'âge, je souhaite de ne pas connaître la lassitude et d'aimer l'aventure spirituelle. À ceux qui viennent de prendre la route du mariage ou du sacerdoce, j'affirme qu'il n'y a rien à craindre : cette route-là se fera en marchant ; Dieu est toujours devant. À ceux qui en sont encore à choisir leur orientation de vie, je confie que s'il me fallait recommencer je prendrais la même direction, avec seulement plus de générosité. À tous, je donne rendez-vous... au ciel ; Dieu y comblera nos impatiences.

Pour l'instant, permettons-lui de s'asseoir à l'auberge !

Amen.

Père Max Cloupet

Rome, dimanche 10 avril 2005.

« Il nous faut vivre ce que nous croyons »

➔ Pour la rentrée scolaire 1990-1991, le père Max Cloupet s'est adressé par lettre aux 110 000 enseignants de l'enseignement catholique. Ce fut l'occasion, pour le secrétaire général, de préciser les responsabilités de l'école catholique et de traduire sa confiance dans les équipes éducatives.

Il concluait son message par ces mots :

« Les jeunes sont là avec leurs rêves qu'il ne nous faut point décevoir, avec aussi leurs possibilités – il n'en est point qui n'en ait pas – qu'il nous faut faire grandir. Ce qui compte, c'est bien d'être attentifs tout autant à ce qui les habite qu'à ce qu'ils cherchent. Comme ils seraient – et sont souvent – déçus par le caractère formel et creux de nos propos... à caractère "institutionnel".

« Il nous faut vivre ce que nous croyons ; nous situer personnellement et dans un projet commun.

« Il y eut un temps nécessaire pour décanter ce qui du "passé" devait être oublié. Pour répondre aux urgences des attentes d'une génération qui nous les crie, il est nécessaire de savoir maintenant continuer à bâtir une forme originale d'école témoignant que le Christ est pour tous une lumière offerte dans leur quête de vérité. » ■

L'ésotérisme fait vendre

Douze millions d'exemplaires vendus en 2004 et bientôt un film : *Da Vinci Code*, polar ésotérique, reflète une mode à laquelle n'échappe pas la littérature jeunesse.

Scène I, dans les couloirs d'un lycée de province : Véronique, professeur d'histoire, essaie de résister à l'amicale pression de ses élèves :

Alors, dangereuse cette littérature, remake de nos antiques fantômes blafards ?

« Madame, vraiment, vous devriez le lire ! Trop bien ! » Sans aucun goût a priori pour les pavés du style « DVC » – *Da Vinci Code* –, un peu désarçonnée et à court d'arguments, elle esquive : « Pour moi, c'est un tissu de mensonges, de la littérature de gare ! » Mais elle s'interroge et aurait aimé avoir quelques arguments pour alimenter une discussion nourrie.

Scène II, à la table familiale, Béatrice, 18 ans, corne la page 140 en fermant le livre – palpitant – de Dan Brown et risque une question avant d'attraper sa fourchette : « C'est quoi cette histoire d'amour entre Jésus et Marie-Madeleine ? Complètement sans fondement, vraiment ? »

Scène III, deux professeurs de français passionnés par leur



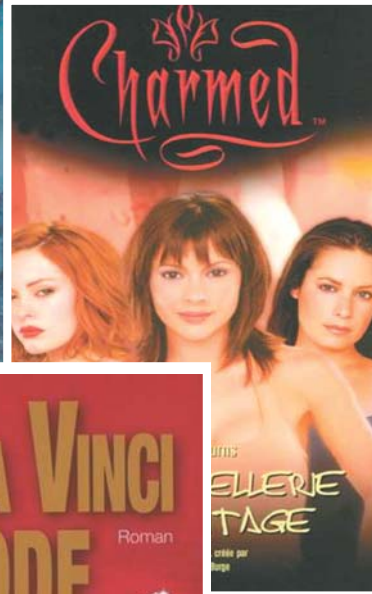
métier, dans une ville moyenne. L'une n'a pas lu *Da Vinci Code*, l'autre oui : « Parce que je suis curieuse, dit-elle ; cepen-

dant, cela ne m'a pas captivée. Les ficelles sont un peu grosses, le style assez médiocre. Le livre prend peut-être sur les gens qui

manquent de repères... »

Les gens sans repères seraient donc si nombreux ? Le titre, en effet, caracole en tête des ventes chez les libraires. Sur le site internet alapage.com, il a retrouvé la première place. S'il a été dépassé, la semaine du 2 au 8 mai, c'est par *Anges et démons*¹, un autre titre de la même veine et du même Dan Brown.

Il n'est nullement étonnant que ce polar ésotérique, « ce *Harry Potter pour adultes* », comme le qualifient Frédéric Lenoir et Marie-France Etchegoin², séduise. Même s'il capte l'intérêt de ses lecteurs, coincés entre science et spiritualité, sans leur dire tout ce qu'il les a mis



À propos de *Da Vinci Code*

→ Frédéric Lenoir, coauteur de *Code Da Vinci : l'enquête**, et directeur de la rédaction du *Monde des religions***, répond à nos questions.

Enfin y a-t-il du vrai dans ce polar ésotérique ?

Frédéric Lenoir : La seule chose vraie est une question : celle du féminin sacré, assez important dans les religions polythéistes, éradiqué ensuite par les sociétés patriarcales. Les évangiles font

leur place aux femmes, pas les Pères de l'Église. On nous dit des vérités sur la place amoindrie du féminin en général et en particulier dans les grandes religions monothéistes.

Vous écrivez que les fondements du livre sont plus intéressants que lui ?

F. L. : Il accumule des contresens historiques et des énormités qui perdent de leur intérêt quand on est un minimum cultivé. En revanche, la question des évan-

giles apocryphes, des manuscrits de la mer Morte, du féminin sacré, de l'histoire des Templiers, est passionnante. L'histoire vraie de ces dossiers méritait d'être racontée.

La théorie du complot est-elle dangereuse pour de jeunes esprits ?

F. L. : Elle est dangereuse pour tout le monde, c'est un vrai cancer intellectuel. Elle fascine tous les gens qui ont des tendances paranoïaques et croient que les institutions nous cachent la véri-

té, toujours ailleurs. Cela alimente des mouvements politiques extrémistes ou de type sectaire. Ce genre de théorie induit un bouc émissaire : ici, c'est l'Église catholique. La seule chose à faire, pour des éducateurs, est de déconstruire cette théorie et de montrer ce sur quoi elle repose...

■ PROPOS RECUEILLIS PAR MCJ

* Marie-France Etchegoin, Frédéric Lenoir, *Code Da Vinci : l'enquête*, Robert Laffont, 2004, 276 p., 19 €.

** Le numéro d'été traitera des « grandes énigmes du sacré ».

en appétit de savoir³. On y navigue en plein suspense historique, allant de meurtre en course au trésor, faisant perdre au lecteur la piste du vraisemblable (en prétendant que le faux est vrai, au début du livre) pour le plonger en plein complot « religieux » : depuis des siècles, l'Église étoufferait une vérité explosive sur les origines du christianisme. Le descendant de Jésus et de Marie-Madeleine, se croisant avec la lignée des Francs, aurait engendré la dynastie mérovingienne ! Excusez du peu...

La même confusion entre ciel et terre, univers visible et invisible, forces du bien et forces du mal, goût du pouvoir et recherche de trésors perdus, parchemins mystérieux et rituels bizarres, imprègne aujourd'hui de nombreux romans pour préadolescents et adolescents. Souvent traduits de l'américain, ils « font lire les jeunes », affirment les éditeurs, donc rassurent tout le monde !

Trolls haineux

En effet, les tirages sont importants pour des ouvrages jeunesse : 73 000 exemplaires pour *Les chroniques de Spiderwick* de Tony Di Terlizzi et Holly Black (à partir de dix ans, Pocket Jeunesse), 17 000 pour *La guerre des fées* de Herbie Brennan, ouvrage traduit en vingt langues (à partir de douze ans, Pocket jeunesse). Ces titres phares du genre se démarquent des livres-décalques de séries télévisées comme *Buffy* (une jeune fille aux prises avec les vampires) et ses 180 000 exemplaires ou *Charmed* (trois sœurs sorcières) qui atteint 330 000 exemplaires. « Ce sont de bons livres, avec une vraie plume et un imaginaire d'auteur, qui suscitent l'adhésion du lecteur, l'emportent dans un rythme, parlent de toute-puissance et de limites », analyse Natacha de Révitsky, directrice de collection chez Pocket jeunesse.

« Nous nous sommes retrouvés plongés dans un univers auquel

nous ne croyions plus depuis longtemps et nous avons compris qu'il existe bel et bien un monde invisible autour de nous », lit-on au début des *Chroniques de Spiderwick* : trois enfants, après le divorce de leurs parents, sont aux prises avec un univers parallèle et des trolls haineux. « Tous ces trucs dont on parle existent vraiment ! », s'écrie l'un des héros. Dans *Le Clan des Otori* de Lian Hearn, gros succès chez Gallimard Jeunesse, on découvre une tribu dotée d'étranges pouvoirs, comme celui de modifier leur apparence... *Bobby Pendragon* de D. J. Machale (Rocher Jeunesse) met en scène des habitants qui préfèrent le rêve à la réalité, un combat entre le bien et le mal, des personnages virtuels surgis d'un anneau. *Le crâne du sorcier - les aventures de Johnny Dixon* de John Bellairs (Rocher Jeunesse) libère des forces démoniaques. Tandis que dans *La guerre des fées*, on assiste en direct à un rituel de convocation de Satan : impressionnant !

Alors, dangereuse cette littérature, *remake* de nos antiques fantômes blafards ? Pas tant que cela pour les jeunes esprits, tant qu'il y aura des éducateurs, rassure Nicole Fabre (cf. encadré ci-contre). Et tant que des textes aussi énormes que *Da Vinci Code* susciteront des travaux critiques.

Mais si ces locomotives du tirage, portées par des structures de distribution de plus en plus industrielles⁴, finissaient par nous priver des petits livres... souvent plus subtils ?

■ MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. L'auteur y explore le conflit entre la cosmologie scientifique et la cosmologie religieuse, alors que dans *Da Vinci Code* il examine les questions liées aux origines et à la codification du christianisme.

2. Dans *Code Da Vinci : l'enquête* (Robert Lauffont). Tous les fondements du livre sont passés au crible de la raison et des vérités historiques.

3. Voir l'analyse et le décryptage de *Anges et démons* par Dan Burstein et Arne de Keijzer : *Les secrets révélés de Anges et démons* (Alphée). Une trentaine de spécialistes distinguent les faits de la fiction.

4. Laurence Santantonios, *Tant qu'il y aura des livres*, Bartillat, 2005, 240 p., 18 €.

L'avis de Nicole Fabre, psychanalyste

➔ Dans un livre comme *La guerre des fées*, l'un des personnages malfaisants invoque carrément le Malin. L'évocation du mal peut-elle faire mal ?

Nicole Fabre : Quand on pleure avec un héros, ou que l'on meurt de peur en sa compagnie, c'est un peu comme si on avait réellement vécu ses aventures avec lui. Sous certaines conditions (de personnalité, d'environnement, de circonstances particulières), certains lecteurs pourraient avoir envie de les transposer, de les rejouer dans la réalité. Mais ce serait trop rapide de généraliser en prêtant à ces lectures un caractère dangereux. L'imaginaire a un rôle cathartique : ce que j'ai vécu en rêve, ou en lecture, j'en suis débarrassé, libéré. Les livres nous permettent d'évacuer nos grandes terreurs. Mais on en sort en bon état, autant que d'un cauchemar !

Pourquoi cette mode ?

N. F. : Tout ceci prend appui sur ce temps de l'enfance qui s'appelle « les années magiques », entre zéro et trois ans. L'enfant se sent alors alternativement tout-puissant (il crie, ses parents arrivent) et impuissant (il n'arrive pas à monter sur une chaise). Chaque fois qu'un événement ou une situation nous donne une impression de cette toute-puissance dont nous rêvions enfants, nous régressons. C'est le cas dans une société comme la nôtre où l'homme se sent dépassé par les progrès technologiques, sa capacité à détruire ses semblables et la planète tout entière. On trouve dans ces livres une manière de consolation. Prendre possession de ces forces « magiques », les utiliser dans des créations imaginaires, c'est les dompter. Autrefois, on n'avait pas besoin de tout cela car on n'était confronté qu'à ses pulsions intérieures de bien et de mal : les contes de fées nous libéraient.

Maintenant, l'arsenal est plus compliqué. Mais lisez *Faust* : il signe de son sang un pacte avec le diable. Les formes de l'imaginaire se renouvellent un peu mais ont toujours à voir avec, d'une part, la division interne de l'homme entre pulsions sadiques et réparatrices, et, d'autre part, les échos du monde qu'il perçoit comme terrifiant. Un monde dont il désamorcer le danger en le réinventant. Ce qui serait grave c'est qu'on arrive, dans ces romans, à une surreprésentation du mal, qui deviendrait objet d'identification. Tant qu'un héros positif en vient à bout, en effet, comme disent les éditeurs, ces livres font lire.

Da Vinci Code joue sur l'idée de la sexualité du Christ...

N. F. : C'est une manière de désacraliser ce qu'il est aux yeux de beaucoup, comme par exemple l'avait fait le film *La dernière tentation du Christ*, une façon de choquer pour attirer le client. Ceux qui ont la foi comprennent que la question est déplacée. L'auteur cherche un lien avec cet univers religieux parce que c'est un domaine qui marche.

Que peuvent faire les enseignants ?

N. F. : Le faire analyser aux élèves. Leur faire travailler les processus et les procédures présentes dans les textes, le langage utilisé, les registres sur lesquels on s'appuie, les techniques employées, en bref, les « trucs ». Ils feront alors du bon travail. Plus on nous pousse à lire, plus il faut en même temps éveiller l'esprit critique. Je me souviens de ma fille qui était allée voir *Orange mécanique*, film que j'aurais à l'époque aimé lui éviter. Je lui ai demandé si elle avait eu peur. « Oui, a-t-elle répondu. Mais je suis restée pour le voir une deuxième fois, pour comprendre. Et quand on décortique, on n'a plus peur. »

■ PROPOS RECUEILLIS PAR MCJ

BIOGRAPHIE



Xavier-Laurent Petit

Marie Curie

Elle a découvert l'énergie nucléaire.

Belles vies • l'école des loisirs

Le combat d'une scientifique

→ Marie ne sourit jamais sur les photos. Excepté une fois, en mai 1898, sa fille Irène sur les genoux. Elle esquisse alors un timide sourire vers le photographe. Marie est mère depuis quelques mois. En juillet 1895, elle a épousé l'homme qu'elle aimait, le physicien français Pierre Curie. Il n'est pourtant pas si loin le temps où la jeune étudiante polonaise quittait Varsovie et débarquait sur un quai de la gare du Nord pour rejoindre sa sœur Bronia dans la capitale française. On découvre entre ces pages rédigées comme un roman – ce que fut la vie de Marie Curie – la passionnante aventure de ces deux chercheurs obsé-

dés par leur travail autour de la radioactivité. On y lit aussi le combat d'une femme dans un milieu scientifique difficile, compétitif. Car ce fut cela aussi, la grande bataille de Marie Curie : montrer au monde de l'époque que les femmes pouvaient élever leurs enfants, travailler et faire avancer la science. À partir de 11 ans

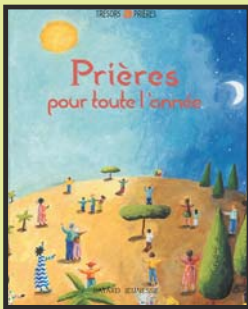
■ MATHILDE RAIVE

Xavier-Laurent Petit

Marie Curie

L'école des loisirs

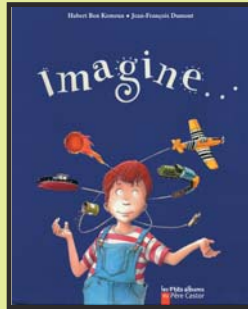
Coll. « Belles vies », 110 p., 8,50 €



Curieux de Dieu

→ En toute saison et en toute circonstance, que l'on soit joyeux ou malheureux, que l'on ait envie de rire, que l'on se balade en forêt ou que l'on regarde les étoiles, le dialogue avec Dieu est permanent. Les prières réunies ici par la rédactrice en chef de *Grain de Soleil*, ont été glanées au fil des pages de ce journal destiné aux enfants « curieux de Dieu ». Des mots tout simples, des illustrations aux couleurs tendres et des situations familières... L'ensemble est aussi doux que les moments de paix qu'il insuffle dans le cœur des petits lecteurs. Une jolie façon d'aborder le monde des sentiments religieux. À partir de 7 ans. ■MR

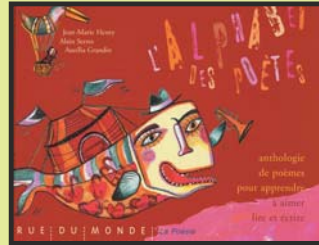
Monique Scherrer (sélection), Anaïs Massini et alii (ill.)
Prières pour toute l'année
Bayard Jeunesse
124 p., 14,90 €



Même pas peur...

→ Non, il ne fait pas bon laisser son petit garçon tout seul à la maison. La vie peut basculer, l'appartement s'embraser, les trains dérailler, les avions exploser et les océans déborder. C'est en tout cas ce que Benjamin prédit à sa maman qui voudrait aller faire quelques courses. Grossi par l'imagination débridée du garçonnet, ce moment banal de solitude se transforme en vision apocalyptique. Une histoire qui illustre avec force les frayeurs enfantines liées à la solitude et à la peur de l'abandon. Traité avec humour, cet album libérateur invite à aborder le sujet avec les petits anxieux. Il leur permet surtout d'exprimer leurs peurs et de les conjurer. À partir de 5 ans. ■MR

Hubert Ben Kemoun (texte), Jean-François Dumont (ill.)
Imagine...
Flammarion/Père Castor
32p., 4,95 €



Fantaisie poétique

→ « *Le Toboggan Tangué / Le Tabouret déambule / Le Téléphone prend la tangente / La Tartine fait la Tête / Et le TaTou... fait Tache !* », écrit la poète Jacqueline Held, incitant les enfants et les autres à prendre à la lettre les plus joyeuses façons de mettre le grappin sur l'alphabet. Réunies dans cet album sans queue ni tête, mais avec une progression du A vers le Z, les variations poétiques de Guillevic, Chambaz, Dan Bouchery, mais aussi Claudel ou Victor Hugo, inciteront les enseignants à prendre les mots à la légère. Pour le plus grand bonheur des élèves qui apprendront enfin que les verbes, les noms ou les adjectifs peuvent aussi servir à s'amuser. À partir de 5 ans. ■MR

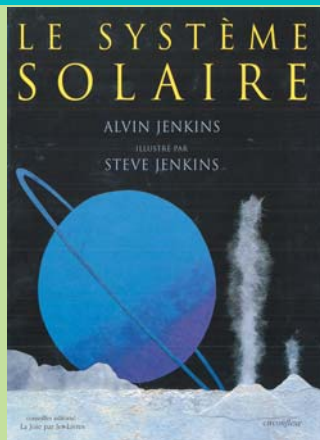
Jean-Marie Henry et Alain Serres (choix des textes), Aurélia Grandin (ill.)
Rue du monde
L'Alphabet des poètes
68p., 15,50 €



Brefs moments enchantés

→ Connaissez-vous l'histoire de la brosse à dents immortelle ? Mieux qu'un conseil d'hygiène, c'est un conte drôle et attendrissant sur la valeur de la transmission d'un certain art de vivre, de génération en génération. Et les aventures de la souris qui se voulait jockey ? Comme le dit l'adage : « *Qui ne risque rien n'a rien.* » Tout est possible à une petite bestiole bourrée d'énergie (les identifications sont bienvenues). Brèves, bien écrites, ces nouvelles chanteront de courts moments : à la fin d'un cours, en voyage, sur le quai d'une gare, avant de se coucher... Du grand art ! À partir de 10 ans. ■MCJ

Franz Hohler (textes), Nikolaus Heidelbach (ill.)
Le grand nain et autres histoires
La Joie de lire
103 p., 14,90 €



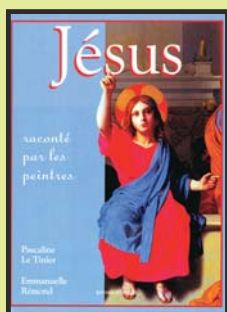
Planète chic

→ « En conduisant sans arrêt à 100 kilomètres à l'heure, il faudrait 17 jours pour parcourir les 40 000 kilomètres de circonférence de la Terre. Il faudrait 90 ans pour atteindre Mars en voiture, 740 ans pour Jupiter et 3 200 ans pour Uranus. » En quelques chiffres, l'échelle du système solaire est donnée et les planètes situées les unes par rapport aux autres. Plus simple qu'un énième exposé scientifique, ce livre joue sur les comparaisons : « Si le soleil était un ballon de basket, toutes les planètes tiendraient dans le creux d'une main. » Au gré des pages, c'est une exploration en douceur de l'astronomie que nous effectuons en compagnie d'un spécialiste

de la question et de son fils qui a, pour l'occasion, mis en image la démonstration de son père. Cet ouvrage à quatre mains conjugue l'élégance des illustrations et la clarté du propos. Sur fond noir, la typographie blanche des explications rivalise de beauté avec des collages qui sont autant d'œuvres d'art. À partir de 8 ans.

■ MATHILDE RAIVE

Alvin et Steve Jenkins
Le système solaire
Circonflexe/Millepages
40 p., 12 €



Jésus vu par...

→ De tout temps, les peintres ont représenté la vie de Jésus. Il est donc judicieux de rassembler quelques-unes de leurs œuvres dans un album. Mais ici, la finesse de la démonstration repose sur une double lecture. Sur une page, un détail de la toile illustre ce que dit l'Évangile. Sur la suivante, le tableau est expliqué en détail. Il s'agit alors de regarder la peinture, de comprendre l'iconographie, de découvrir les lois de la perspective ou les secrets d'un artiste, tout en s'imprégnant de la ferveur divine. Mantegna, Ingres, Otto Dix ou Lucas Cranach, tous les styles, toutes les époques sont représentés. À partir de 8 ans. ■MR

Pascaline Le Tinier,
Emmanuelle Rémond
Jésus raconté par les peintres
Bayard Jeunesse
90 p., 19,90 €



Combat nocturne

→ Ce n'est vraiment pas marrant d'être attaqué en pleine nuit par les hippopotames de ses doubles rideaux, puis par les soldats qui les ont remplacés. Non, vraiment. Et il n'y a rien d'autre à faire que d'aller se glisser dans le lit de papa et maman pour s'endormir en toute sécurité. Jusqu'au moment où tout cela a assez duré. Il faut contre-attaquer au lieu de se laisser impressionner. Un bel album dont les dessins exubérants et les coloris tonitruants illustrent avec humour les peurs incontrôlées qui envahissent les petits fiers-à-bras, une fois les lumières éteintes. Une histoire idéale au format inhabituel pour leur donner l'énergie de les surmonter. À partir de 3 ans. ■MR

Élisabeth Duval (texte),
Stéphane Sénégas (ill.)
Comme si j'avais peur
Kaléidoscope
36 p., 12,50 €



Une vie de morutier

→ Pas de place pour les « rousiniers » à bord de l'Albatros. Non, en effet, les fainéants n'ont rien à faire sur ces lourds voiliers qui quittent chaque année la Bretagne en direction de Terre-Neuve pour pêcher la morue. Cancale, octobre 1921. Gwendal Nedelec rêve d'aventures. Il veut s'engager comme mousse et faire partie de l'équipage des terre-neuvas embarqués ensemble pour six mois de mer dans des conditions effroyables. À quarante ans, devenu capitaine, il n'a rien oublié de l'enfer de son premier voyage. Maladies, blessures, iceberg, alcool, dangers, c'est la vie pas si lointaine de ces marins courageux, que nous revivons avec lui. À partir de 9 ans. ■MR

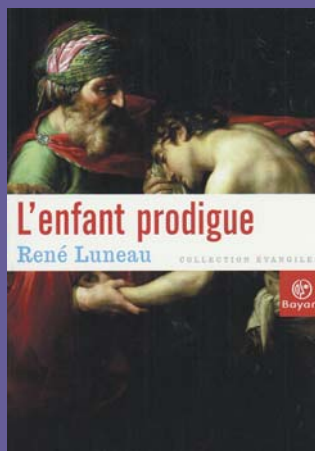
Pascal Bresson (texte et ill.)
Terre-Neuvas - récit d'un jeune mousse
Ouest-France
Coll. « Histoire illustrée », 64 p., 10 €



Histoire d'eau

→ Versail est jardinier. Il est fou de son jardin, de ses carottes, de ses navets et de ses magnifiques tomates qu'il lustre à l'éponge. Mais Versail a un problème : l'approvisionnement en eau. Il s'épuise à porter des seaux chaque soir depuis le puits. Il décide alors de creuser un canal pour alimenter un bassin au cœur de ses plantations. La vie est belle maintenant, d'autant qu'avec l'eau est arrivé un poisson lumière dont il s'est fait un copain. Versail baigne dans le bonheur. Jusqu'au jour où... son ami s'évapore avec toute l'eau du bassin. Cette belle histoire d'amitié repose sur une maquette généreuse, articulée sur la flamboyance des illustrations et l'inventivité de la typographie. À partir de 4 ans. ■MR

Céline Manillier
Versail et le poisson lumière
Le Ricochet
32 p., 14 €



La joie d'un père

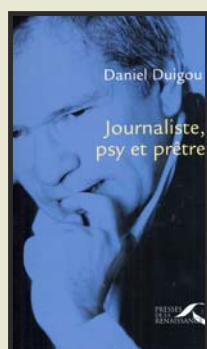
→ Il est bon de rappeler que « la filiation ne se mérite pas. Elle est un don. Elle se reçoit. » Rapportée par l'évangéliste Luc, la parabole de l'enfant prodigue raconte l'histoire de ce fils qui demanda un beau jour sa part d'héritage et s'en alla courir le monde avant de revenir ruiné, honteux vers la maison de son père, déclenchant la colère de son frère aîné, outré de voir son cadet accueilli en fanfare. Ce récit repris par des écrivains, des chanteurs ou des psychanalystes, explore le mystère des relations filiales. Partir, rompre le lien pour vivre sa vie à la rencontre d'autrui, ou rester dans le noyau familial ? Comme Jésus, le « fils prodigue » a beaucoup

marché. Il s'est perdu. Comme beaucoup d'ados, il s'est cherché. La joie du père voyant revenir son fils, permet à l'auteur, dominicain et chercheur en sociologie de la religion, de se plonger dans la subtilité alchimie du pardon, du lien et du besoin de liberté. Et aussi de se pencher sur le destin des milliers de prêtres qui ont déserté l'Église ces dernières décennies.

■ MATHILDE RAIVE

René Luneau
L'enfant prodigue
Bayard

Coll. « Évangiles », 171 p., 19,90 €

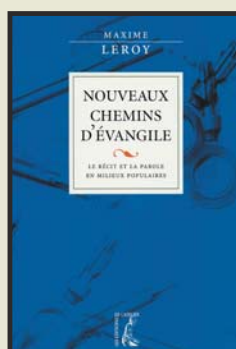


Les trois vies d'un homme

→ À 58 ans, Daniel Duigou a déjà eu trois vies. Journaliste, chasseur de scoops, à 25 ans sur France Inter, TF1 et France 2, psy à l'écoute des malades du sida à l'hôpital Paul-Brousse à Paris, il a été ordonné prêtre le 26 septembre 1999. Tout cela a été dit et raconté par de nombreux médias, tant son parcours est atypique. Aujourd'hui, c'est lui qui choisit de revenir sur son existence et de s'interroger sur le rôle de l'Église, sur son avenir et sur la nécessité pour elle de s'ouvrir sur le monde. Partageant son temps entre ses responsabilités à France 5, son travail à l'hôpital dans un service d'infectiologie et de soins palliatifs, et le diocèse d'Amiens, il continue à s'engager pleinement.

■ MR

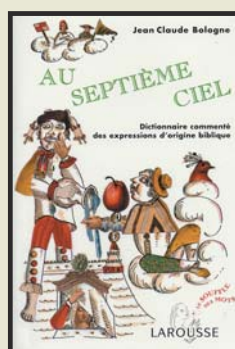
Daniel Duigou
Journaliste, psy et prêtre
Presses de la Renaissance
286 p., 18 €



En route vers la foi

→ Prêtre du diocèse de Lille depuis 1967, Maxime Leroy est fort d'une quarantaine d'années d'engagement. Ancien aumônier national de l'Action catholique ouvrière (ACO), il dirige aujourd'hui le Cipac, institut lillois de formation pour les animateurs pastoraux. Témoin de la fracture entre l'Église et la société, observateur de la déliquescence qui frappe les principales institutions (école, famille, syndicats...) autrefois pourvoyeuses de lien social, il s'appuie sur son expérience pour « militer » en faveur d'une Église construite sur la relecture, sur les rencontres et le dialogue au quotidien pour trouver le chemin de la foi. ■ MR

Maxime Leroy
Nouveaux chemins d'Évangile -
Le Récit et la Parole en milieux
populaires
L'Atelier
Coll. « Interventions théologiques », 124 p., 17 €

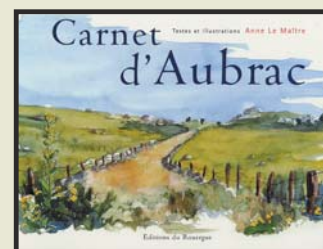


Des mots venus de la Parole

→ Le « Baiser de Judas » est « un geste d'affection qui cache une intention sournoise ». C'est en effet par un baiser que Judas dénonce Jésus aux soldats venus l'arrêter. On ne compte plus les expressions d'origine biblique tombées dans le langage populaire. Le grand mérite de ce dictionnaire qui les recense, repose non seulement sur l'intérêt de les avoir répertoriées mais aussi de les resituer dans l'Ancien ou le Nouveau Testament avant de proposer des citations contemporaines, puisées dans la presse, la littérature, la chanson... Plus question désormais de se « voiler la face » en les utilisant.

■ MR

Jean-Claude Bologne
Au septième ciel - dictionnaire
commenté des expressions
d'origine biblique
Larousse
288 p., 9,90 €



Au-delà des cartes

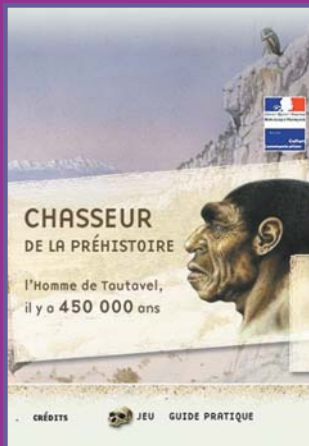
→ « Dernière marche avant la vallée du Lot et l'ouverture sur le midi de la France, l'Aubrac constitue le sud du Massif central. » Voilà pour la position géographique de cette région comparée en hiver à un « vieux tapis de gymnastique », tant sa terre « poussiéreuse et tenace » possède cette qualité rare de ne pas se faire remarquer mais d'être bien là, solide, protectrice. Cette terre, Anne Le Maître l'a parcourue durant les quatre saisons. Elle a arpenté les sentiers, traversé les villages, longé les rivières et découvert le décor que les pèlerins en route vers Compostelle connaissent depuis mille ans. Jouant de l'écriture, du dessin et de l'aquarelle, elle nous livre, au gré de ses pas, un délicieux carnet de route.

■ MR

Anne Le Maître
Carnet d'Aubrac
Le Rouergue
112 p., 15 €

MISE EN SCÈNE DESSINÉE

MAMMOUTHS ET GROGNEMENTS

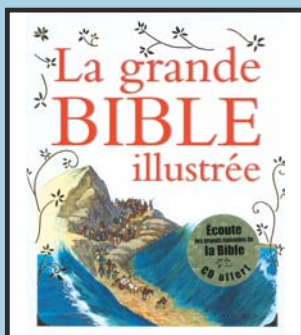


➔ Replacer une série de crânes au bon endroit : *a priori*, le jeu peut sembler étrange. Mais il n'est qu'un artifice ludique pour reconstituer l'histoire de l'humanité et accéder aux fiches correspondant aux différentes espèces d'hominidés. C'est là un exercice didactique auquel le visiteur peut accéder en naviguant sur ce site consacré à l'homme de Tautavel, vieux de 450 000 ans. Outre cet apprentissage, les curieux de la préhistoire découvrent la grotte creusée dans la Caune de l'Arago (Pyrénées-Orientales) comme s'ils y étaient, grâce à des panoramiques à 360° et à des vues plongeantes dans les profondeurs de l'une des plus

grandes cavités karstiques du sud des Corbières, fouillée depuis une quarantaine d'années. Ici, dans ce paysage idyllique, la caverne placée en hauteur permettait de surveiller le gibier et de vivre dans un lieu ouvert aux rayons du soleil. En attendant de profiter des animations sur le terrain (cf. la rubrique « Guide pratique »), on appréciera sur son écran la mise en scène dessinée, permettant de comprendre la formation de la cavité à travers les siècles.

■ MATHILDE RAIVE

www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/tautavel/fr

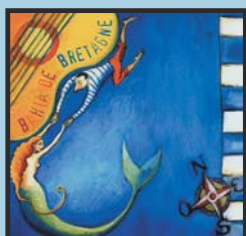


L'œuvre de Dieu

➔ Aucune chance de se laisser en parcourant les pages de cette Bible illustrée. Même si le poids de l'ouvrage a de quoi rebuter les petites mains, les jeunes lecteurs se plongeront sûrement avec bonheur dans ces textes rythmés par des illustrations aux approches très différentes. Presque naïves pour le livre de la Genèse ou réalistes pour les pages consacrées aux Évangiles, en passant par les tendres tonalités des Psaumes. Et grâce au CD, ceux qui aiment la musique des mots se laisseront porter par les voix des récitants. Ce cadeau de communion ou de profession de foi, est aussi un support bienvenu pour la catéchèse. ■MR

■MR

Collectif
La Grande Bible illustrée
Fleurus
1 livre (312 p.) + 1 CD. Prix de lancement : 22 €, jusqu'au 30 juin 2005 (puis, 27 €).

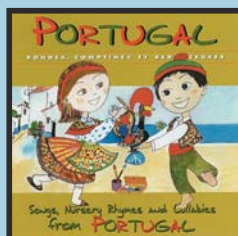


Tendre vague en deux langues

➔ De la Bretagne au Brésil, il n'y a qu'un pas. De géant au pied marin, certes. Mais la distance n'empêche pas les histoires d'amour entre une sirène au chômage et un *marinheiro* brésilien désœuvré. Confidences murmurées sous les étoiles, rires et mots doux, l'intimité se crée au rythme langoureux de la *bossa nova* mâtinée de quelques sons de biniou. De quadrille en samba, de comptine celtique en accords de guitare, le doux Brésilien découvre la malicieuse Bretonne. Véronique Le Berre et Luiz De Aquino prêtent leurs voix à ce conte musical qu'ils interprètent aussi sur scène en français et en portugais sous la lumière d'une lampe-tempête. À partir de 7 ans. ■MR

■MR

Véronique Le Berre, Luiz De Aquino
Bahia de Bretagne
Carthago / L'autre distribution
1 CD + 1 livret (16 p.), 18 €



Patrimoine pour petites oreilles

➔ Non, la musique populaire portugaise ne se limite pas au *fado*. Les enfants portugais connaissent une série d'airs espiègles qui n'ont rien de mélancoliques. Bien au contraire. Les rondes, comptines et berceuses chantées par Julia Da Silva racontent les aventures d'un bestiaire sacrément enjoué. Lapin, chat, petit âne, colombe ou mésanges se disputent les faveurs des petits fripons en culottes courtes. Un CD à découvrir dans une collection qui regroupe plusieurs titres consacrés aux chansons des enfants du monde, de la Russie au Brésil, en passant par la Colombie, l'Afghanistan, le Viêt-nam ou l'Afrique. À partir de 3 ans. ■MR

■MR

Julia Da Silva
Portugal - rondes, comptines et berceuses
ArB Music
1 CD + 1 livret avec traductions des textes en français (8 p.), 18 €



Que des bonheurs !

➔ En juillet, KTO a l'humeur joyeuse et vagabonde. Coup d'envoi de notre sélection le 5, à 20 h 50 avec *Premières vacances, la parenthèse*. Mikka Gianotti a filmé des familles qui vont, pour la première fois, partir en vacances. Ses images témoignent d'un travail associatif d'accompagnement social, en même temps qu'elles montrent « l'importance de cette parenthèse de bonheur pour [des] personnes que la vie n'a pas toujours bien menées ». Le 7, à 20 h 30, c'est un « symbole de la joie de vivre et de la bonne humeur » qui sera à l'écran, avec *Bourvil, le cœur sur la main*, un documentaire d'Armand Isnard. Et le 15, à 20 h 50, dans *Petits et grands bonheurs* (notre photo) de Maryse Bergonzat, les voyageurs d'un train Paris-Cerbère parleront de leur approche du bonheur. Et des chercheurs, un historien, un philosophe... feront écho à leurs propos. ■RT

www.ktotv.com

« *Ni une mode
ni une matière
à option !* »



**RELIER ENSEIGNEMENT
ET FAIT RELIGIEUX**

L'exemplaire : 10 €
8 € à partir de 5 exemplaires
6 € à partir de 10 exemplaires

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous!



**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

**L'abonnement : 45 €
10 numéros par an**

septembre 2004- juin 2005

— De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement

— De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement

— À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € =

x 38 € =

x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79